

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDES D'APPROBATION DU PLAN
D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES
CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ÉNERGIE,
S.E.C., À COMPTER DU 1^{er} OCTOBRE 2020

DOSSIER : R-4119-2020

RÉGISSEURS : Me SIMON TURMEL, président
Mme ESTHER FALARDEAU et
Me NICOLAS ROY

AUDIENCE DU 3 SEPTEMBRE 2020
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 4

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me VINCENT LOCAS
Me MARIE LEMAY LACHANCE
avocats d'Énergir, S.E.C. (ÉNERGIR)

INTERVENANTS :

Me HÉLÈNE SICARD
avocate de l'Association coopérative d'économie
familiale du Québec (ACEFQ);

Me PAULE HAMELIN
avocate de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me ANDRÉ TURMEL
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me MARC BISHAI
avocat du Groupe de recommandations et d'actions
pour un meilleur environnement (GRAME);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat d'Option consommateurs (OC);

Me FRANKLIN S. GERTLER
avocat du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN
avocat de Stratégies énergétiques et de
l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DE LA FCEI	
ANTOINE GOSSELIN	
INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL	7
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS	29
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE LEMAY LACHANCE	48
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	53
RÉINTERROGATOIRE PAR Me ANDRÉ TURMEL	63
PREUVE DU GRAME	
NICOLE MOREAU	
INTERROGÉ PAR Me MARC BISHAI	67
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me MARIE LEMAY LACHANCE	98
PREUVE DE OC	110
PASCAL CORMIER	
INTERROGÉ PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID	111
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	133
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	136

PREUVE DU ROÉÉ (Sous réserve, suite à de nombreux problèmes de retransmission de la visioconférence)	140
JEAN-PIERRE FINET	
BERTRAND SCHEPPER	
INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	141
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	167
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	168
PREUVE DE SÉ-AQLPA	175
JEAN SCHIETTEKATTE	
INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	176
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS	208
INTERROGÉ PAR Me AMÉLIE CARDINAL	210
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	217

1 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)
2 jour du mois de septembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du trois (3)
8 septembre vingt vingt (2020) par visioconférence,
9 dossier R-4119-2020. Demande d'approbation du plan
10 d'approvisionnement et de modification des
11 Conditions de services et Tarif d'Énergir, S.E.C.,
12 à compter du premier (1er) octobre deux mille vingt
13 (2020). Poursuite de l'audience.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci bien, Madame Lebus. Maître Turmel, je vois
16 que vous êtes prêt, mais votre collègue...

17 PROBLÈME TECHNIQUE

18 LE STÉNOGRAPHE

19 Votre son est coupé.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Oui, vous avez raison. Ça commence bien ce matin.
22 Alors, je disais, j'espère que vous êtes tous bien
23 reposé. J'ai dit que, Maître Turmel, vous étiez au
24 poste, mais avant, maître Locas a une intervention
25 à faire.

1 Me VINCENT LOCAS :

2 Oui, merci, Monsieur le Président. Vincent Locas
3 pour Énergir, S.E.C. Donc, les petits devoirs du
4 matin, je voulais juste informer l'ensemble des
5 participants et également la Formation que,
6 premièrement, les engagements, les réponses aux
7 engagements manquants 6, 8 et 9 seront déposées au
8 cours de la matinée, accompagnée d'une quatrième
9 demande réamendée afin de capter l'annexe 11 du
10 plan d'approvisionnement qu'on a eu la modification
11 hier, ainsi que l'engagement 9 qui sera également,
12 en partie, caviardé pour les mêmes raisons.

13 Et on aura également une liste de pièces
14 consolidées avec l'ensemble des dépôts qui ont été
15 effectués depuis le début de la semaine, question
16 d'avoir quelque chose le plus à jour possible.

17 LE PRÉSIDENT :

18 C'est fort apprécié, Maître Locas. Alors, nous
19 pouvons commencer avec vous, Maître Turmel, et
20 votre panel.

21

22 PREUVE DE LA FCEI

23 Me ANDRÉ TURMEL :

24 Oui. Bonjour, Monsieur le Président. Alors, pendant
25 que je vous parle, monsieur Gosselin pourra allumer

1 sa caméra et son micro. Donc, bonjour à tous. Donc,
2 nous sommes prêts à assermenter monsieur Gosselin
3 que je vois qu'il est présent, mais qu'il devrait
4 se joindre à nous incessamment. Voilà! Monsieur
5 Gosselin, on vous entend? Oui?

6 M. ANTOINE GOSSELIN :

7 Oui. Est-ce que vous m'entendez?

8 LE PRÉSIDENT :

9 C'est maître Gertler.

10 M. ANTOINE GOSSELIN :

11 Pardon. Allez-y.

12

13 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)
14 jour du mois de septembre, A COMPARU :

15

16 ANTOINE GOSSELIN, économiste, ayant une place
17 d'affaires au 1039, rue de Dijon, Québec (Québec).

18

19 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
20 solennelle, dépose et dit :

21

22 INTERROGÉ PAR Me ANDRÉ TURMEL :

23 LE PRÉSIDENT :

24 Je comprends que monsieur Gosselin n'a pas de
25 caméra, hein?

1 R. Bien, en fait, Monsieur le Président, j'ai la
2 caméra, mais là j'ai peut-être une difficulté à
3 l'activer.

4 Q. **[1]** Il n'y a pas de problème, écoutez.

5 R. Attendez un petit peu. Je pense que je... je pense
6 que j'ai la réponse au problème.

7 Q. **[2]** La réponse est là.

8 R. Ah! Voilà!

9 Q. **[3]** Parfait.

10 R. Voilà!

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Oui. Il ne fallait pas le manquer parce qu'il avait
13 mis sa cravate aujourd'hui, comme nous tous.

14 Q. **[4]** Alors, bonjour, Monsieur Gosselin. Alors, donc
15 vous venez d'être assermenté. Je comprends que
16 c'est vous qui avez préparé, bon, à la fois la
17 preuve de la FCEI et les réponses à la question de
18 la Régie et la présentation d'aujourd'hui qui sont
19 les pièces C-FCEI-0017 pour la réponse, C-FCEI-0020
20 et 21 pour la preuve confidentielle et non
21 confidentielle et C-FCEI-0025, ça a été préparé par
22 vous?

23 R. C'est exact.

24 Q. **[5]** Et le tout représente bien la position de la
25 FCEI?

1 R. Oui.

2 Q. **[6]** Et vous l'adoptez pour valoir... vous adoptez
3 ces documents pour valoir comme votre témoignage
4 écrit en l'instance?

5 R. Oui.

6 Q. **[7]** O.K. Alors, je comprends également que vous
7 n'avez pas de correction aux documents déjà
8 déposés, par ailleurs, notamment quant à la preuve?

9 R. Non, pas de correction.

10 Q. **[8]** Parfait. Alors, je vous laisse aller.

11 R. Merci beaucoup. Alors, bonjour, Messieurs et Madame
12 les Régisseurs. Sans plus tarder, j'aborde le
13 premier des deux thèmes dont je veux vous parler ce
14 matin qui est l'optimisation du plan
15 d'approvisionnement en particulier, en lien avec le
16 service de pointe.

17 Alors, je vois que... je pense que madame
18 Lebuis est en train de mettre la présentation à
19 l'écran.

20 Q. **[9]** C'est déjà le cas.

21 R. Ah! O.K. Moi, je ne la vois pas, mais c'est pas
22 grave. Je vais travailler avec ma copie papier.

23 Donc, la Régie, je pense que ce sera une
24 surprise pour personne là, a déjà reconnu maintes
25 et maintes fois le principe de minimisation des

1 coûts du plan d'approvisionnement. Que ce soit en
2 demandant à Énergir de produire des indicateurs de
3 performance des approvisionnements, que ce soit
4 année après année en questionnant les quantités
5 d'entreposage qui sont détenues à Dawn, la
6 quantité... la capacité d'injection, la capacité de
7 retrait, que ce soit en évaluant la question du
8 développement, du déplacement des
9 approvisionnements à Dawn. Donc, l'historique de la
10 Régie est très, très clair que la Régie cherche à
11 optimiser les coûts du Plan d'approvisionnement.

12 De manière étonnante, Énergir dans ce
13 dossier-ci contracte, fait un choix d'outils de
14 pointe, et plus particulière de service de pointe,
15 d'une manière qui, à notre avis, fait abstraction
16 de cette question-là d'optimisation des coûts.
17 Alors, Énergir mentionne... à différentes reprises
18 ont mentionné que, dans le fond, la quantité...
19 l'outil qu'ils ont choisi de détenir, l'outil de
20 service de pointe qu'ils ont choisi de détenir
21 était dicté simplement par l'équilibre du bilan.

22 Donc, autrement dit, il nous manquait 1074
23 10(3)m(3) par jours de capacité. Or, c'est cette
24 quantité-là qu'on a retenue. Et dans la
25 présentation qui a été faite hier... pardon,

1 c'était mardi, on nous a même dit, bon, bien, si
2 jamais on était dans le scénario défavorable, on en
3 retiendrait que trois cents (300) et quelque
4 10(3)m(3) par jour.

5 Donc, il n'y a pas d'analyse qui est faite
6 ici de la quantité qui nous permettrait d'optimiser
7 les coûts du Plan d'approvisionnement. Il n'y a pas
8 d'analyse, la quantité non plus maximale d'outils
9 qu'on pourrait aller chercher sans mettre en péril
10 la sécurité des approvisionnements, il n'y a pas
11 d'analyse de la capacité optimale en termes de
12 coûts qui serait idéale.

13 Sur l'autre diapositive. Énergir a
14 mentionné, en réponse un peu à ces arguments-là, en
15 cours d'audience que, bien, on ne voulait pas se
16 retrouver dans une situation où on vendrait du
17 transport sur le marché secondaire aujourd'hui,
18 puis on se ramasserait à la veille de l'hiver à
19 devoir racheter du transport peut-être à un coût
20 plus élevé.

21 Dans un premier temps, je dirais qu'il n'y
22 a pas d'analyse qui appuie le bien-fondé de ce
23 concept-là de dire que le transport plus tard qu'on
24 va racheter sera plus cher. Il se pourrait très
25 bien qu'on vende du transport aujourd'hui puis

1 qu'on doive en racheter à un prix moins élevé à la
2 veille de l'hiver.

3 Donc, à chaque année quand on vous présente
4 un plan d'approvisionnement, on s'expose au fait de
5 devoir ajuster ce plan-là à la veille de l'hiver.
6 Puis ça peut vouloir dire de revendre ou acheter du
7 transport sur le marché secondaire. Et on n'a pas
8 de garantie quant au prix qu'on va payer à ce
9 moment-là.

10 Mais au-delà de ça, si dans un plan
11 d'approvisionnement on détermine que ça nous prend
12 une certaine quantité du service de pointe, et que
13 cette quantité-là évidemment est disponible, et que
14 ça implique la revente de transport sur le marché
15 secondaire, il n'y a rien qui nous oblige à
16 revendre immédiatement le transport sur le marché
17 secondaire. On peut très bien attendre de se
18 retrouver soit à la date limite pour lever l'option
19 sur le service de pointe ou également simplement
20 d'attendre au début de l'hiver.

21 Et si on choisit d'attendre au début de
22 l'hiver pour faire la revente de transport sur le
23 marché secondaire, le cas échéant, bien, c'est un
24 peu, dans le fond, d'aborder le service de pointe
25 comme une option qu'on se donne. Dans le fond, en

1 achetant du service de pointe ce qu'on fait, c'est
2 qu'on se dit, bien, supposons qu'on achète une
3 certaine quantité de service de pointe puis qu'on
4 se rend compte à la veille de l'hiver que,
5 finalement, on ne pourra pas revendre tout le
6 transport sur le marché secondaire qu'on pensait,
7 bien, ça veut dire qu'on se retrouve avec un plan
8 d'approvisionnement où on a un petit peu plus de
9 service de pointe que ce qui aurait été nécessaire.

10 Alors, est-ce que c'est une bonne idée?
11 Est-ce que ce n'est pas une bonne idée? Bien, ça,
12 il faut se demander c'est quoi le coût d'avoir
13 acheté plus de service de pointe au départ? Ou
14 d'avoir plus de service de pointe, à ce moment-là,
15 dans notre portefeuille versus le coût potentiel de
16 ne pas l'avoir fait?

17 Alors, autrement dit, si on considère le
18 service de pointe comme une option, ce qu'on fait,
19 c'est qu'en achetant du service de pointe, on se
20 donne la possibilité de revendre du transport, sur
21 le marché secondaire, à la veille de l'hiver. Si le
22 bilan, si le profil des approvisionnements le
23 permet.

24 Et... bien, le coût de cette option-là,
25 dans le fond, c'est quoi? C'est le coût fixe du

1 service de pointe. Alors, si on est face à un
2 service de pointe qui est à un coût fixe très
3 élevé, bien, évidemment, comme n'importe quelle
4 option qu'on peut acheter dans les marchés
5 financiers, on ne voudra pas nécessairement en
6 acheter beaucoup parce qu'on engage un coût
7 important pour le bénéfice, le potentiel qui est à
8 venir.

9 Si le coût du service de pointe, le coût
10 fixe du service de pointe est très faible. À la
11 limite, je vous dirais : Si le coût fixe du service
12 du service de pointe est nul, il n'y a absolument
13 rien qui nous empêche d'en acheter une quantité...
14 peut-être une quantité relativement importante et
15 de se rendre au début de l'hiver puis de voir
16 quelle quantité de service... pardon, de transport,
17 ça nous permet de revendre sur le marché
18 secondaire.

19 Et, bien, si le service de pointe qu'on a
20 en excédent, si jamais il y a un excédent du
21 service de pointe, on ne l'utilise pas, bien il n'y
22 a aucun coût, le coût est nul. Donc, je ne veux pas
23 rentrer dans les aspects confidentiels du dossier,
24 mais... bon, vous avez au dossier le coût fixe du
25 service de pointe. Et je pense qu'à partir de ça,

1 puis de l'information qu'on aura préliminaire sur
2 la valeur du transport sur le marché secondaire là,
3 quand les engagements auront été complétés. C'est
4 assez simple de savoir si le fait de conserver le
5 service de pointe est une bonne idée.

6 Monsieur le Président, vous étiez sur le
7 panel du dossier, l'année dernière. Évidemment, ces
8 documents-là ne sont pas en preuve, mais peut-être
9 que vous vous souvenez qu'il y avait eu des
10 engagements où on comparait la possibilité de
11 conserver, d'avoir plus de service de pointe versus
12 revendre du transport sur le marché secondaire. Il
13 y avait une analyse économique qui avait été faite
14 et qui montrait l'avantage que ça pouvait procurer
15 d'avoir plus de service de pointe, à ce moment-là.
16 Évidemment, aujourd'hui, le marché secondaire est
17 probablement différent, mais je pense que ça peut
18 quand même donner une certaine idée des avantages
19 ou non d'avoir du service de pointe dans le
20 portefeuille, même dans ce dossier-ci.

21 Alors, notre recommandation pour ce
22 dossier-ci, c'est la suivante : C'est de conserver
23 l'ensemble des capacités de service de pointe, qui
24 sont déjà dans le portefeuille d'Énergir, jusqu'au
25 début de l'hiver.

1 Ce que j'ai compris, du témoignage de
2 monsieur Tremblay, c'est ce qu'Énergir avait
3 l'intention de faire. Je pense que c'est la bonne
4 chose à faire dans les circonstances. Mais,
5 surtout, je vous dirais, pour les prochains
6 dossiers tarifaires, nos recommandations sont les
7 suivantes :

8 Me ANDRÉ TURMEL :

9 Peut-être, Madame Lebuis...

10 R. Euh...

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 ... si vous pouviez, excusez-moi, changer de page,
13 s'il vous plaît. Pardon, excusez-moi, Monsieur
14 Gosselin.

15 R. On était rendu à la bonne page, oui.

16 Me ANDRÉ TURMEL :

17 Oui. Voilà, page 4.

18 R. À la page 4, s'il vous plaît.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Oui. O.K. C'est bon.

21 R. Non, là on est à la page 3. Oui, c'est ça. Voilà,
22 merci. Donc, d'abord, je pense qu'en essayant
23 d'équilibrer le bilan ou en déterminant la quantité
24 de service de pointe qu'elle achète sur la base de
25 l'équilibre du bilan, Énergir prend le problème à

1 l'envers.

2 La première chose qu'Énergir devrait faire,
3 c'est de voir quelle est la quantité maximale, ou
4 la quantité limite, de service de pointe que je
5 peux intégrer à mon bilan sans compromettre la
6 sécurité d'approvisionnement.

7 Ou, on peut le voir différemment, quelle
8 est la quantité des limites de service de pointe
9 que je peux ajouter dans mon bilan qui me
10 permettent de me délester d'autres outils parce
11 qu'à un moment donné, si vous avez une quantité de
12 services de pointe qui devient trop importante,
13 étant donné que c'est disponible seulement cinq
14 jours, bien plus vous augmentez la quantité de
15 services de pointe plus vous, effectivement, comme
16 Énergir le mentionnait, vous augmentez
17 l'effritement de vos outils d'entreposage. Et donc
18 vient un point où probablement, en augmentant le
19 service de pointe, vous ne pourrez plus réduire
20 votre transport de toute façon. Donc, il n'y a plus
21 de... il n'y a plus aucun avantage à augmenter le
22 service de pointe.

23 Donc, déjà de connaître ce point-là, je
24 pense, est un élément très important pour pouvoir
25 juger de la bonne quantité de service de pointe qui

1 est acquise par Énergir.

2 La deuxième... la deuxième analyse qui est
3 très importante, je pense, c'est de savoir quelle
4 est la quantité optimale au plan des services de
5 pointe en termes de minimisation des coûts. Donc,
6 cette quantité-là est probablement un petit peu
7 plus faible que la quantité maximale qu'on est allé
8 chercher. Et évidemment, pour ces analyses-là, de
9 présenter la méthodologie qui aura été... qui aura
10 été utilisée pour arriver à ces déterminations-là.

11 Et je pense que la discussion autour de
12 cette méthodologie-là va être très importante pour
13 s'assurer qu'on est tous d'accord et que la Régie
14 est d'accord avec le fait que le bilan, le plan
15 d'approvisionnement qu'elle approuve est un plan
16 d'approvisionnement optimal.

17 Évidemment, la détermination de la quantité
18 optimale ou de la quantité maximale de service de
19 pointe que... qui se retrouve au plan
20 d'approvisionnement doit être faite avant les
21 réservations à l'usine LSR, avant la prise en
22 compte des réservations par l'activité non
23 réglementée à l'usine LSR.

24 L'autre élément pour les... les dossiers
25 futurs et je pense qui est très important - et on

1 l'a mentionné l'année dernière, mais je le réitère
2 cette année - c'est d'avoir un bilan de tout ce qui
3 est disponible comme offres du marché pour ce
4 service-là. Et j'insiste sur le fait que ça inclut
5 aussi au-delà d'une année. Énergir vous a dit sur
6 un horizon de deux-trois ans, plus qu'une année, il
7 n'y a pas d'intérêt à détenir ce service-là parce
8 qu'on ne sait pas combien on en aura besoin dans
9 les prochains dossiers. Peut-être que ce service-
10 là, si le profil de notre bilan change, bien il ne
11 nous sera plus utile et donc on ne peut pas
12 s'engager sur quelque chose qui va au-delà d'une
13 année dans ce service-là.

14 D'abord, deux éléments en réponse à cette
15 question-là. Dans le contrat, tel qu'on les a
16 présentement, dans les contrats de service de
17 pointe tel qu'on les a présentement, comme ça a été
18 mentionné, il y a une option de lever
19 l'utilisation... de lever le service, là, à une
20 date donnée. Et donc, si on a un contrat de trois
21 ans, mais qu'on a une option de lever le service à
22 chaque année, la problématique soulevée par Énergir
23 n'existe pas.

24 Deuxièmement, comme je le disais tout à
25 l'heure le service de pointe est prévu comme une

1 option. Alors si votre service de pointe a un coût
2 fixe qui est particulièrement faible, par exemple -
3 et peut-être que c'est ce qu'on découvrirait, là,
4 en explorant toutes les options qui se présentent
5 dans le marché - bien le coût échoué, puis c'est un
6 peu ce que je vous disais hier, là, le coût échoué
7 d'avoir du service de pointe, mais de ne pas s'en
8 servir finalement peut être très faible, alors que
9 les bénéfices potentiels en revente de transport
10 sur le marché secondaire peuvent être très
11 importants. Alors de détenir du service de pointe,
12 même si ultimement il ne nous sert pas, ça peut
13 quand même être une bonne idée. Donc, ça complète
14 sur cette portion-là.

15 Maintenant l'autre élément que je voulais
16 aborder avec vous c'est le CASEP. La Régie a posé
17 en DDR... a demandé en DDR à Énergir de commenter
18 la proposition de la FCEI de colliger des
19 informations additionnelles relativement au CASEP
20 et aux interventions, là, qui étaient
21 subventionnées par le CASEP et de procéder à une
22 évaluation du programme.

23 Et Énergir a fait référence, dans sa
24 réponse, au fait qu'il y avait déjà eu une
25 évaluation du CASEP dans les dernières années,

1 suite à une demande de la Régie, qu'il y avait des
2 documents qui avaient été présentés à ce niveau-là,
3 et caetera.

4 Et c'est vrai qu'il y a eu effectivement
5 des discussions qui ont eu lieu par rapport au
6 CASEP, mais je pense que c'est important de
7 souligner que ces discussions-là visaient une
8 question, portaient sur une question différente de
9 celle que l'on soulève cette année.

10 Les analyses qui ont été faites découlaient
11 de préoccupations que la Régie avait exprimées en
12 deux mille dix-sept (2017) et qui portaient surtout
13 sur l'ampleur du budget, là, parce qu'on observait
14 un solde qui était relativement important. On
15 observait une baisse de participation puis la Régie
16 se questionnait aussi, là, sur les ratios d'aide
17 financière.

18 Et donc, je résumerais un peu tout ça en
19 disant, dans le fond, on se questionnait sur : est-
20 ce que l'argent est bien dépensé? Est-ce qu'on a
21 besoin effectivement, de maintenir le budget au
22 niveau où il est? Est-ce qu'on ne donne pas trop
23 d'argent par participant? Donc, c'étaient des
24 questions de cet ordre-là.

25 Par contre, on ne se questionnait pas sur

1 le bien fondé d'utiliser le CASEP pour convertir
2 les clients ou convertir certains clients. Et les
3 nouvelles, depuis ce temps-là, il y a eu la Ville
4 de Montréal qui a annoncé, bon, son intention
5 d'interdire le chauffage au mazout et, de façon
6 plus générale, je pense qu'on peut se questionner à
7 savoir est-ce que dans le fond, le CASEP, comme
8 tel, on a toujours pris pour acquis que : bien si
9 je transfère un client du mazout vers le gaz
10 naturel, bien, je présume que ce client-là aurait
11 continué à consommer du mazout. Est-ce que cette
12 prémisse-là, elle est bonne? Et donc, ultimement,
13 est-ce qu'en convertissant les clients vers le gaz
14 naturel, est-ce qu'on réduit vraiment les GES ou
15 est-ce qu'on ne les réduit pas du tout ou même,
16 est-ce qu'on les augmente?

17 Parce que si, bon, avec l'annonce de la
18 Ville de Montréal qui, évidemment, si la Ville de
19 Montréal va de l'avant avec son intention, bien ça
20 sera encore plus formel, mais même seulement
21 l'expression de l'intention peut convaincre des
22 gens de dire : bien, je ne vais pas changer mon
23 système au mazout pour un autre système au mazout,
24 étant donné cette possibilité-là qui me plane au-
25 dessus de la tête, et donc, les gens sont

1 probablement déjà plus susceptibles, dans la Ville
2 de Montréal, de considérer la transition vers
3 l'électricité ou une autre forme d'énergie que de
4 demeurer au mazout.

5 Et c'est probablement vrai, aussi, à la
6 grandeur de la province, dans une certaine mesure.
7 On a des données d'Hydro-Québec qui nous a répété
8 plusieurs fois qu'il y avait une tendance lourde
9 pour quitter le mazout.

10 Alors, on est un peu face à un vide
11 d'information, là, pour répondre à cette question-
12 là, à savoir : est-ce que vraiment le CASEP permet
13 de réduire les GES, même si dans son rapport annuel
14 ou dans la pièce qu'il présente au dossier
15 tarifaire, Énergir dit : bon, bien, voici ce qu'on
16 calcule comme réduction d'émission du CO2? De toute
17 évidence, là, il n'y a pas d'information derrière
18 ça sur les... bon, l'âge des équipements. Donc,
19 dans le fond, ce qu'aurait été le comportement du
20 client chez qui on passe au gaz naturel, du client
21 qu'on subventionne, quel aurait été son
22 comportement s'il n'y avait pas eu la CASEP?

23 Alors, on ne connaît pas l'âge des
24 équipements qu'il convertit. Alors, évidemment, si
25 les conversions touchent un équipement qui a cinq

1 ans, là, on peut s'attendre à... parce qu'il aurait
2 probablement été utilisé encore pendant une dizaine
3 d'années.

4 Si la conversion touche un équipement qui a
5 quinze (15) ans, bien évidemment, le moment de la
6 conversion est probablement plus proche.

7 Et bien si on prend pour acquis que ce
8 n'est pas cent pour cent (100 %) de ces clients-là
9 qui auraient poursuivi au mazout, bien évidemment,
10 ça fait une différence importante sur la quantité
11 de CO2 effectivement qu'on va éviter.

12 On nous dit aussi chez Énergir qu'on n'a
13 pas le... On ne collige pas l'information sur le
14 mode de chauffage. Alors, évidemment, ça soulève la
15 question quand on nous dit qu'on réduit une
16 certaine quantité de CO2, comment on fait pour
17 calculer ça si on ne sait pas si notre client qu'on
18 a converti il se chauffait cent pour cent (100 %)
19 au mazout ou si c'était un client biénergie.

20 Donc, il nous manque de l'information pour
21 répondre à cette question-là. On propose, nous,
22 d'aller chercher notamment ces deux informations-là
23 qui, on pense, aideraient à évaluer effectivement
24 le réalisme des hypothèses qu'on fait en termes de
25 réduction de CO2, mais de façon plus générale, je

1 pense que ça prendrait une véritable analyse du
2 programme, une véritable analysation du programme
3 comme on peut faire pour des programmes
4 d'efficacité énergétique, par une firme externe
5 spécialisée là-dedans, qui validerait dans le fond
6 les paramètres importants du programme comme un
7 taux d'opportunité qu'on retrouve dans toutes les
8 évaluations de programmes et qui pourrait nous
9 permettre de savoir si, effectivement, c'est une
10 hypothèse valable de présumer que nos clients ne se
11 seraient pas convertis de toute façon vers
12 l'électricité ou vers le gaz naturel.

13 Évidemment, il y a toutes sortes d'autres
14 éléments importants ou intéressants dans une
15 évaluation programme qui pourraient également être
16 évalués. On a le taux de volontariat des fois qu'il
17 y a dans les programmes d'efficacité énergétique ou
18 le bénévolat qu'on appelle donc qui pourrait peut-
19 être être évalué ici aussi. Les tests économiques
20 sont pertinents.

21 Également, je pense que ça pourrait être
22 très très pertinent d'évaluer le coût par réduction
23 de tonnes de CO2. Donc, en fait, d'évaluer quelle
24 est la réduction d'émission de CO2 effectivement
25 que notre programme nous apporte. Est-ce que c'est

1 évalué correctement présentement? Est-ce que la
2 méthodologie qu'on utilise est valable?

3 Donc, ce sont autant de paramètres qui
4 n'ont pas fait l'objet de discussions dans les
5 dernières années et qui, je pense, sont très
6 importants pour évaluer la pertinence du programme
7 pour le futur, d'autant plus que la mouvance vers
8 l'électrification est de plus en plus... Prend de
9 plus en plus de place. Alors, cette question-là
10 devient à mon avis de plus en plus pertinente.

11 Alors, ça complète la présentation. Merci
12 beaucoup.

13 Q. **[10]** Alors, merci beaucoup, Monsieur Gosselin.
14 Juste sur ce dernier point-là du CASEP, j'aurais
15 peut-être une question.

16 Le CASEP donc c'est ce qui signifie le
17 compte d'aide à la substitution des énergies
18 polluantes si j'ai bien compris?

19 Quelle est l'ampleur de... Là, je ne veux
20 pas vous surprendre, mais l'ampleur de ce compte-là
21 donc ce que vous dites c'est qu'il y a un coût à ce
22 CASEP-là. Il faut le réévaluer.

23 Est-ce que vous avez l'information devant
24 vous à l'égard de, je dirais, l'ampleur du coût
25 relié à ce CASEP, à ce compte?

1 R. Le budget du CASEP qui est alloué par la Régie
2 c'est un million de dollars (1 M\$) par année.

3 Q. **[11]** O.K.

4 R. Donc, les sommes qui ne sont pas dépensées sont
5 accumulées dans le compte. Donc, le solde parfois
6 peut être plus élevé qu'un million (1 M\$), mais il
7 peut aussi tombé en bas d'un million (1 M\$)
8 certaines années.

9 Q. **[12]** O.K. Merci. Alors, donc, ça complète le
10 témoignage de monsieur Gosselin. Je n'ai pas
11 d'autres questions pour le moment. Il est prêt à
12 être contre-interrogé.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci, Monsieur Gosselin. Merci, Maître Turmel.

15 L'ACEFQ avait annoncé du temps pour le
16 contre-interrogatoire. Alors, Maître Sicard.

17 Me HÉLÈNE SICARD :

18 Bonjour. Alors, pardon, nous n'aurons pas de
19 questions.

20 LE PRÉSIDENT :

21 J'ai cru entendre très très loin que vous n'avez
22 pas de questions. Vous ne parliez pas fort, mais je
23 vous ai entendue.

24 Me HÉLÈNE SICARD :

25 C'est bien. Ça va mieux comme ça?

1 LE PRÉSIDENT :

2 Très bien.

3 Me HÉLÈNE SICARD :

4 Je m'excuse. On va s'ajuster à ce nouveau système.

5 Vous allez voir, bientôt, on va tous être parfaits.

6 Non, on n'a pas de questions. Je vous
7 remercie.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci bien, Maître Sicard. Maître Neuman pour SÉ-
10 AQLPA.

11 Me DOMINIQUE NEUMAN :

12 Bonjour, Monsieur le Président, Madame et Monsieur
13 les Régisseurs. Nous n'aurons pas de questions non
14 plus. Et je tiens à mentionner qu'on aura perdu
15 l'habitude du jour où il faudra retourner en salle.
16 Il faudra s'ajuster à ce moment-là.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui, vous avez bien raison. Donc pas de questions.

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Pas de questions.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Nous procédons maintenant, avec Énergir. Je n'ai
23 pas d'autres demandes de la part des intervenants.

24 Donc, nous procédons avec maître Locas.

25

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS :

2 Oui, j'aurai quelques questions, Monsieur le
3 Président.

4 Q. **[13]** Bonjour, Monsieur Gosselin. Vous allez bien?

5 R. Oui, ça va très bien. Merci.

6 Q. **[14]** Oui. En fait des questions de clarification.

7 Vous savez, il y a beaucoup de documentation qui
8 s'échange au cours de six mois d'examen de la cause
9 tarifaire. On a bien entendu, pris connaissance de
10 votre mémoire et maintenant de la présentation que
11 vous avez déposée et effectuée. Je ne pense pas que
12 c'est nécessaire nécessairement de prendre le
13 mémoire. Vous le connaissez. Mais ce qu'on remarque
14 du premier coup d'oeil, c'est qu'il existe quand
15 même une différence entre certaines des
16 recommandations qui sont contenues à votre mémoire
17 et celles qui apparaissent à la page 4 de votre
18 présentation. Énergir voulait juste s'assurer. Est-
19 ce qu'Énergir doit prendre pour acquis que les
20 recommandations finales de la FCEI sur
21 l'optimisation du Plan et l'utilisation de l'outil
22 de pointe se trouvent à votre présentation?

23 R. Bien, écoutez, je vous remercie pour la question.
24 Je m'étais pris une note de le mentionner dans le
25 cours de ma présentation, puis j'ai oublié de le

1 faire. Mais, effectivement, là, il y a une
2 recommandation qui s'ajoute. Vous avez bien vu.
3 Évidemment, c'est dans le même ordre d'idée. Mais
4 notre mémoire ne contenait pas la recommandation
5 sur une évaluation de la capacité limite en service
6 de pointe dans le Plan d'approvisionnement. Donc,
7 effectivement, cette recommandation-là s'ajoute aux
8 autres, incluant la méthodologie sous-jacente.

9 Q. **[15]** D'accord. Il y a peut-être, toujours dans
10 cette même ligne-là, puis je comprends que c'est
11 sur la même trame, on s'entend que vos
12 recommandations peuvent... s'entrecoupent. Par
13 contre, si on va... je pense que ça va être
14 nécessaire, ne serait-ce que pour le bénéfice de
15 tout le monde, si on va à la page 4 de votre
16 mémoire, je pense que la dernière version caviardée
17 et révisée, c'est C-FCEI-0019.

18 R. Le mémoire, oui.

19 Q. **[16]** Oui, exactement.

20 R. Bien, en fait je dis oui. Je m'en remets à vous là-
21 dessus.

22 Q. **[17]** Si vous l'avez sous la main. En fait, c'était
23 plus pour le bénéfice de la Formation pour l'avoir.
24 La version caviardée. En fait, il y a quatre ou
25 plutôt cinq, si on va à la page 4 et 5, il y a cinq

1 recommandations en lien avec l'optimisation du
2 Plan. Les deux premières c'est : identifier des
3 éléments, identifier la disponibilité de,
4 identifier la valeur de...

5 Me ANDRÉ TURMEL :

6 Un instant, Maître Locas. Simplement, vous êtes un
7 peu rapide sur la gachette ce matin. Juste nous...

8 Me VINCENT LOCAS :

9 Ah, je pensais... Oui, oui. Pardon. Je pensais que
10 monsieur Gosselin l'avait sous la main. Pardon.

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 C'était pour le bénéfice aussi des régisseurs et
13 des gens dans la salle. Alors vous dites?

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Dans la salle virtuelle.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Oui. Est-ce que c'est le bon extrait, Maître Locas?

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Non. Ce serait... Si vous allez à la page 4, un peu
20 plus bas. C'est la portion en gras en fait. Vous
21 avez les recommandations. Exactement.

22 LE PRÉSIDENT :

23 C'est ça.

24 M. ANTOINE GOSSELIN :

25 R. Ce serait la page 8. C'est la section 4 de la page

1 8, sauf erreur.

2 Me VINCENT LOCAS :

3 Q. **[18]** Moi, j'ai la page 4 devant moi. Peut-être que
4 vous reprenez vos conclusions également à la toute
5 dernière page.

6 R. O.K. Oui, oui, oui. Excusez!

7 Q. **[19]** Oui. Je sais que c'est dans l'habitude des
8 fois d'avoir une section avec tout l'ensemble des
9 conclusions. Mais à la page 4, vous avez quatre
10 points, là. Les deux premiers étant essentiellement
11 identifiés. Est-ce que je comprends que ces deux
12 points-là recourent ce que vous recommandez dans
13 votre présentation? C'est des suivis
14 essentiellement en vue d'un dossier tarifaire
15 futur.

16 R. Bien, oui. La première, identification de... Là, je
17 suis au mémoire. Donc, « identification de la
18 disponibilité de contracter davantage d'outils de
19 pointe auprès de l'ensemble des fournisseurs
20 potentiels » se trouve à être le dernier point de
21 la diapositive 4 de la présentation, donc un bilan
22 des capacités disponibles auprès de tous les
23 acteurs du marché.

24 Q. **[20]** Donc, ça, c'est pour le premier point,
25 j'imagine. Oui, oui, je vous suis. Même chose pour

1 le deuxième? On dit « identifier la valeur du
2 transport sur le marché secondaire ».

3 R. Celle-là, je ne l'ai pas reprise dans la
4 présentation, mais elle demeure. Évidemment, pour
5 pouvoir présenter une optimisation de la quantité
6 optimale de service de pointe dans son bilan,
7 Énergir aura nécessairement à obtenir cette
8 information-là. Donc, elle demeure, cette
9 recommandation-là, mais...

10 Q. **[21]** Elle demeure?

11 R. Oui.

12 Q. **[22]** Puis pour le troisième, celui-là qui est un
13 peu différent là, dans le sens qu'on est moins dans
14 une... puis vous me corrigerez si j'ai tort là,
15 mais qu'on est moins dans une mouvance de suivi
16 puis d'apporter de l'info. On parle vraiment, ici,
17 de contracter les autres outils de pointe qui
18 seraient disponibles jusqu'à une concurrence d'une
19 capacité de pointe totale de 1500 10(3)m(3) par
20 jour. Celle-là aussi, elle demeure?

21 R. Celle-là aussi, elle demeure. Évidemment, je ne
22 l'ai pas reprise dans la présentation. Mais si
23 Énergir est en mesure d'aller chercher davantage de
24 service de pointe là... Et je vois... D'ailleurs,
25 ça me permet de préciser ça là, mais dans le

1 mémoire, c'est écrit « outil de pointe ».

2 Évidemment c'est au service de pointe qu'on fait
3 référence.

4 Donc, si Énergir est en mesure d'aller
5 chercher cette capacité-là d'ici l'hiver, je pense
6 qu'elle devrait le faire. Évidemment, c'est
7 toujours sous réserve du prix auquel le service est
8 disponible, notamment la prime fixe surtout.

9 Et, également, la prime variable parce que
10 dans l'analyse, il ne faut pas perdre de vue, non
11 plus, qu'il y a quand même une probabilité que cet
12 outil-là soit utilisé, même si ça risque de
13 survenir que très rarement. Je veux donc...

14 Q. [23] Puis... allez-y, je pensais que vous aviez
15 terminé.

16 R. Non, c'est ça. Donc, évidemment, c'est toujours
17 sous réserve de quels sont les paramètres du coût
18 du service de pointe et, évidemment, de ce que vaut
19 le transport sur le marché secondaire, également.

20 Donc, évidemment, c'est sous la prémisse
21 que c'est économiquement avantageux de le faire,
22 mais... voilà.

23 Q. [24] Parfait. Donc, si je comprends bien, cette
24 recommandation-là que vous avez dans votre mémoire
25 est maintenue malgré les suivis que vous demandez

1 dans votre présentation qui sont plus à vocation
2 pour l'an prochain là?

3 Dans le sens que ce que vous demandez pour
4 Énergir pour l'année prochaine, donc en vue du
5 dossier tarifaire deux mille vingt vingt et un,
6 deux mille vingt-deux (2021-2022), un ensemble de
7 données puis d'informations additionnelles pour se
8 faire, justement, une tête sur l'utilisation
9 potentielle du service de pointe?

10 Bien, dès cette année, par contre,
11 indépendamment d'avoir fourni ces informations-là,
12 vous maintenez cette recommandation-là d'atteindre
13 ce 1500 10(3)m(3) par jour là?

14 R. Oui. Évidemment, cette quantité-là, on n'a pas pu
15 l'évaluer, peut-être, aussi précisément que si on
16 avait disposé de l'ensemble de l'information ou
17 qu'Énergir pourrait le faire en ayant les outils
18 dont elle dispose pour savoir comment l'ajout de
19 plus de service de pointe affecte l'effritement de
20 l'usine LSR, affecte le besoin de l'hiver extrême,
21 affecte tous les autres paramètres du plan.

22 Mais sur la base de l'information qui est
23 au dossier, puis, bon, on a fourni, en réponse à
24 une demande de renseignement, de l'information sur
25 ça, une demande de renseignement d'Énergir, si je

1 ne me trompe pas.

2 On a documenté, si vous voulez, la logique
3 derrière cette recommandation-là qui, même sans
4 avoir toute l'information, on estime est prudente
5 dans les circonstances.

6 Q. **[25]** D'accord. Puis je continue l'exercice pour le
7 quatrième point. Puis, c'est toujours dans un souci
8 de... Vous savez, dans deux semaines, il va y avoir
9 des représentations puis une nécessité de plaider.
10 On veut juste s'assurer que ces représentations-là
11 soient effectuées sur la base des bonnes
12 recommandations de la FCEI.

13 Votre quatrième point qui est dit de ne pas
14 lever son option sur le service. Puis, on ne va pas
15 dire ici... La date, de toute manière, est
16 caviardée. Je comprends qu'essentiellement, c'est
17 rendu votre recommandation, à la page 4, la toute
18 première là, dans votre présentation?

19 R. Exact.

20 Q. **[26]** O.K. Parfait. Je me prends des petites notes,
21 ici. Puis je pense qu'à la page 5... En fait, non
22 seulement je pense, mais je suis pas mal sûr qu'à
23 la toute fin de la page 5, il y a une dernière
24 recommandation qui est plus générale, encore,
25 toujours, avec l'utilisation du service de pointe.

1 Encore une fois, ce point-là, j'imagine que
2 ça tombe dans vos recommandations de la
3 présentation à la page 4, là. Ou du moins ça
4 s'entrecoupe, là, c'est dans la même mouvance.

5 R. Exact, c'est pour le présent dossier, donc
6 effectivement, là, ça... c'est lié à la
7 recommandation précédente, effectivement.

8 Q. [27] Juste peut-être sur ce point-là, vous dites au
9 présent dossier, donc vous faites votre
10 recommandation au présent dossier, mais en vue du
11 dossier de l'année prochaine. Énergir fournirait
12 cette information-là l'année prochaine.

13 R. Bien ici... bien en fait c'est les deux.
14 Effectivement, c'est pour l'année prochaine aussi
15 et puis c'est comme on l'a dans notre présentation,
16 donc dans la présentation quand on met pour le
17 prochain dossier : présenter un bilan de la
18 capacité, bon, pour le prochain dossier. Mais...
19 bien évidemment, là dans le processus, il est trop
20 tard, là, je ne pense plus qu'il soit temps
21 qu'Énergir fasse un rapport à la Régie de tout ce
22 qui pourrait être disponible cette année. Mais
23 évidemment pour aller chercher le mille cinq cents
24 (1500) ou jusqu'à mille cinq cents (1500) cette
25 année, bien ça suppose d'aller voir ce qu'il y a de

1 disponible parce que bien on ne veut pas prendre
2 nécessairement n'importe quelle offre qui est
3 disponible, on veut prendre la meilleure. Donc, ça
4 suppose, là, de répertorier tout ce qui est... tout
5 ce qui est là.

6 Q. [28] Je comprends. Parfait, donc je vais poursuivre
7 toujours dans des... des questions de
8 clarification, mais là on a fait un peu le ménage,
9 là, si vous voulez, pour s'assurer qu'on parle tous
10 le même langage. Je vous écoutais un peu plus tôt,
11 Monsieur Gosselin, dans votre présentation, vous
12 disiez que - puis là, je veux que vous me le dites
13 si je vous cite erronément, là - mais qu'il n'y a
14 pas cette obligation-là de vendre du transport sur
15 le marché secondaire au Plan d'appro.
16 Essentiellement, au moment d'établir le Plan
17 d'approvisionnement au printemps, là, Énergir peut
18 avoir des outils excédentaires, puis ensuite de ça
19 on pourra toujours les vendre rendu... rendu à
20 l'hiver, là.

21 R. Tout à fait. Ce que je dis c'est si Énergir achète
22 une certaine quantité de service de pointe qui
23 suppose, pour l'équilibre du bilan, de revendre, je
24 ne sais pas, moi, 500 10(3)m(3) de transport, je ne
25 pense pas qu'il n'y a rien qui empêche Énergir de

1 dire : notre plan prévoit la revente de cette
2 quantité de transport-là, elle n'est pas encore
3 officialisée, elle n'a pas encore été faite, mais
4 le plan c'est ça. Je... à moins d'indication
5 contraire, là, je ne vois pas de... je ne vois pas
6 d'interdiction de procéder comme ça.

7 Q. [29] Donc, ça reviendrait à établir un Plan
8 d'approvisionnement en mode prévisionnel, là, bien
9 évidemment, avec des outils excédentaires. Vous
10 êtes d'accord avec moi, qui dit « outils
11 excédentaires » dit « coûts excédentaires »
12 également, là. On établit une structure de plan
13 avec des coûts qui... qui ne sont pas
14 nécessairement nécessaires en mode prévisionnel,
15 là.

16 R. Non. Il y a deux volets... deux volets à ma
17 réponse. Le premier volet c'est que c'est pas parce
18 que... je ne pense pas que ce serait la première
19 fois qu'Énergir présenterait un bilan ou un Plan
20 d'approvisionnement où il dirait : la vente va être
21 faite et n'a pas été faite encore. Si vous regardez
22 juste... par exemple, prenez les... les
23 approvisionnements gaziers, les approvisionnements
24 en molécules. Dans les Plans d'approvisionnement,
25 Énergir dit : bien voici, j'en ai vingt-cinq pour

1 cent (25 %) de contractés à ce jour, mais il y en a
2 plein qui n'est pas encore contracté et... Mais ça
3 n'empêche pas Énergir de prévoir un prix auquel il
4 pourra l'acheter plus tard à l'automne ou l'acheter
5 plus tard à l'hiver pour les achats spot, même si
6 tous les contrats ne sont pas finalisés au moment
7 de déposer le Plan. Je pense que c'est la même
8 chose en transport. Vous pouvez dire le Plan
9 c'est : j'ai une certaine quantité de services de
10 pointe, je prévois une certaine quantité de revente
11 de service de transport, ce qui va équilibrer mon
12 plan d'approvisionnement. Mais cette revente-là
13 n'est pas encore concrétisée. Je ne pense pas que
14 ça, ça correspond à présenter un plan qui est
15 déséquilibré.

16 Le deuxième volet de ma réponse c'est :
17 tantôt je vous parlais de... du service de pointe
18 comme une option. Selon les paramètres de la valeur
19 du service de pointe, ça pourrait également être
20 une idée valable de dire : bien, je prévois, dans
21 mon plan, avoir, par exemple, mille (1000) de
22 service de pointe puis le transport, des reventes
23 de transport correspondantes. C'est ça qui optimise
24 mon plan, mais je vais quand même acheter mille
25 cinq cents (1500) de service de pointe, en

1 prévoyant que peut-être, le cinq cents (500), je ne
2 l'utiliserai pas, mais il me donne une option, puis
3 étant donné que, bien ça peut dépendre d'un dossier
4 à l'autre, en fonction du service de pointe que
5 j'ai à la disposition (inaudible)...

6 LE STÉNOGRAPHE :

7 On manque quelquefois des mots.

8 M. ANTOINE GOSSELIN :

9 ... très bien avoir une stratégie qui dit : bien,
10 je me donne cette option-là, j'en achète cinq cents
11 (500) de plus, même si en théorie, je prévois qu'il
12 ne me servira à rien.

13 Le... oh, pardon, alors, je vais reprendre
14 peut-être ce volet-là.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Oui, je pense qu'il y a des petits problèmes avec,
17 oui...

18 M. ANTOINE GOSSELIN :

19 Donc, ce que je disais, c'est que même si le plan
20 d'approvisionnement...

21 Me VINCENT LOCAS :

22 Ça coupe, là, Monsieur Gosselin. Je ne sais pas si
23 c'est pareil pour tout le monde, là, mais du
24 moins...

25

1 LE STÉNOGRAPHE :

2 Oui, c'est exactement, peut-être fermer votre
3 écran, Monsieur Gosselin.

4 M. ANTOINE GOSSELIN :

5 Ça s'améliore, est-ce que je poursuis, je prends
6 une pause?

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Mais l'idée, je ne suis pas un spécialiste mais
9 l'idée de fermer son écran à l'occasion, s'il n'y a
10 pas de problème que monsieur ferme avec la
11 formation, des fois, ça peut améliorer la
12 connexion.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Vous pouvez essayer, Monsieur Gosselin, de fermer
15 uniquement votre caméra. Deuxième icône à droite,
16 en bas. C'est ça. Je pense que vous avez tout
17 fermé, je ne suis pas sûr, là, mais on va vérifier.
18 Ah, vous êtes toujours là, ça va.

19 M. ANTOINE GOSSELIN :

20 Est-ce que j'ai fermé...

21 LE PRÉSIDENT :

22 Oui, vous êtes correct.

23 M. ANTOINE GOSSELIN;

24 J'ai fermé seulement la caméra. Est-ce que le son
25 est meilleur?

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui, vous avez une voix radiophonique, c'est bon.

3 M. ANTOINE GOSSELIN :

4 Parfait, donc, le son est plus fluide, tant mieux.
5 O.K. Donc, je reprends, pour le deuxième volet de
6 ma réponse, donc, ce que je disais, c'est que tout
7 à l'heure on parlait de... j'ai abordé la question
8 du service de pointe, comme une option qu'on peut
9 se donner. Alors, je pense qu'il est tout à fait
10 envisageable de dire : j'ai un plan
11 d'approvisionnement où mon optimal économique,
12 c'est d'avoir mille (1000) en service de pointe et
13 une revente de transport sur le marché secondaire
14 correspondante.

15 Mais malgré ça, étant donné les
16 caractéristiques du service de pointe en termes de
17 coûts, là, les paramètres à prime fixe, à prime
18 variable, je vais quand même en contracter cinq
19 cents (500) de plus, sachant que si la réalité
20 correspond à mon plan, bien peut-être que ce cinq
21 cents (500)-là deviendra un coût échoué, mais que
22 si mon plan évolue, ce cinq cents (500)-là pourrait
23 me permettre de faire des reventes sur le marché
24 secondaire qui aurait une valeur supérieure.

25 Donc, ça peut valoir la peine, dans

1 certaines circonstances, puis il faut faire
2 l'analyse pour le savoir, mais ça pourrait valoir
3 la peine d'aller chercher du service de pointe,
4 même si on pense que ça risque d'être un coût
5 échoué pour se donner l'option de faire des
6 économies importantes dans certains scénarios.

7 Et l'exemple trivial de ça, c'est si
8 l'ajout, par exemple, de 1000 10(3)m(3) de service
9 de pointe de plus que ce qui est nécessaire à
10 l'optimum du plan vous coûte zéro dollar (0 \$),
11 bien pourquoi ne pas le faire, puis se donner la
12 possibilité d'économiser au réel par de la revente
13 de transport additionnel, si les circonstances sont
14 favorables.

15 Me VINCENT LOCAS :

16 Q. [30] O.K. Je vous entends, Monsieur Gosselin, puis
17 il y a un passage de votre réponse qui a capté mon
18 attention, c'est celle de dire, encore une fois, je
19 vous cite, là, un peu ad lib, là, mais je ne pense
20 pas que ça ne soit pas permis d'avoir ces
21 excédents-là en mode prévisionnel au niveau du
22 Plan. Donc, selon vous, avoir des outils
23 excédentaires supplémentaires au Plan, quand je dis
24 « au Plan », là, c'est lors de l'établissement du
25 Plan, là, au printemps, là, lors du dépôt du Plan

1 d'approvisionnement, ça ne va pas à l'encontre de
2 la méthodologie, méthodologie acceptée par la
3 Régie, autorisée par la Régie, d'établissement du
4 Plan d'approvisionnement? Je parle bien d'avoir des
5 outils excédentaires supplémentaires à ce moment-
6 là, en mode prévisionnel?

7 R. Bien, sur le premier volet de ma réponse, je pense
8 que, comme je vous disais, je pense que notre
9 recommandation ne fait pas en sorte qu'il y a des
10 outils additionnels. Je pense qu'il n'y a pas
11 d'outils additionnels.

12 Dans le deuxième volet de la réponse où là
13 vraiment on utilise du service de pointe
14 additionnel juste pour se donner une option, là, je
15 suis d'accord avec vous qu'on se ramasse avec des
16 outils additionnels.

17 Honnêtement, là, faudrait que j'aie
18 revoir le guide de dépôt. Peut-être qu'il y a des
19 choses qui l'interdisent, je ne le sais pas, ou la
20 loi, mais d'un point de vue économique, je pense
21 que ça pourrait être tout à fait justifié de faire
22 ça.

23 Q. **[31]** Puis la question n'était pas tant d'aller dans
24 la technicalité de la chose, parce que je... Et
25 clairement, il y a un grand pan de vos

1 recommandations qui sont de, comment je pourrais
2 qualifier ça, d'avoir cette discussion avec
3 Énergir, du moins dans le sens où vous voulez de
4 l'information additionnelle pour pouvoir justement
5 vous faire une tête.

6 Je vous dirais, la majorité de vos
7 recommandations vont dans ce sens-là ou du moins
8 c'est mon interprétation, puis celle d'Énergir,
9 puis il y a matière à réflexion dans la mesure où
10 vous nous dites aujourd'hui pas sûr si
11 nécessairement ça va à l'encontre des méthodologies
12 acceptées.

13 Vous savez, Énergir a mis en place, puis on
14 en a parlé plus tôt cette semaine, le processus de
15 consultation réglementaire, ce qu'on appelle le
16 PCR, des acronymes on en a beaucoup, donc on a
17 décidé d'en créer un autre qui existe avec les
18 intervenants. Je suis pratiquement sûr que vous
19 avez déjà participé.

20 Est-ce que c'est quelque chose... Puis je
21 ne suis pas en train de dire le temps, puis je mets
22 vraiment des si, puis des conditionnels ici là,
23 mais est-ce que ça serait le genre de chose pour
24 laquelle la FCEI serait intéressée de participer?
25 De parler là de ces questions-là, puis d'avoir ce

1 partage d'informations-là dans ce cadre qui est le
2 PCR?

3 R. Bien, je pense que ça pourrait effectivement être
4 un bon cadre pour essayer de faire avancer cette
5 question-là, puis de... Essayer d'avoir une
6 compréhension commune, puis arriver à des
7 conclusions autant que possible.

8 Je pense que sur les aspects économiques,
9 je suis absolument convaincu qu'en ayant une
10 discussion, ça va être difficile de ne pas être
11 d'accord ultimement, mais je ne présume de rien.

12 Cela étant dit, je pense malgré tout, même
13 s'il y a cette discussion-là en parallèle, le fruit
14 de cette discussion-là, je pense, devrait être
15 présenté à la Régie ultimement, parce que de toute
16 évidence, cette année, le plan n'est pas optimisé
17 en termes économiques et je pense que c'est
18 important que la Régie puisse se convaincre au-delà
19 des intervenants que le plan d'approvisionnement
20 qu'elle a devant elle est optimisé.

21 Q. **[32]** Monsieur le Président, je vais prendre juste
22 un trente (30) secondes pour... Et merci, Monsieur
23 Gosselin, pour votre et vos réponses.

24 Je vais prendre un trente (30) secondes
25 avec le représentant de ma cliente, juste pour voir

1 si on va poursuivre sur ce sujet-ci.

2 Je sais par contre que ma collègue, maître
3 Lemay Lachance, aura des questions pour le témoin
4 pour la portion CASEP de la présentation.

5 Donc, je vais juste fermer mon micro, puis
6 ma caméra pour un trentaine de secondes et je vous
7 reviens.

8 J'espère que je n'ai pas dépassé mon trente
9 (30) secondes. Donc, je n'aurai plus de questions
10 pour monsieur Gosselin pour tout ce qui porte sur
11 l'optimisation du plan et l'utilisation de pointe.

12 Par contre, comme je l'ai mentionné, ma
13 collègue aura des questions pour monsieur Gosselin
14 pour le CASEP.

15 Donc, je vous remercie, Monsieur Gosselin.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Merci, Maître Locas. Bonjour, Maître Lemay
18 Lachance.

19 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE LEMAY LACHANCE :

20 Q. **[33]** Bonjour à tous. Bonjour, Monsieur Gosselin.
21 Alors, comme mon collègue, maître Locas,
22 l'annonçait, mes questions porteront que le CASEP.
23 Ça devrait être assez court.

24 Monsieur Gosselin, ne pensez-vous pas qu'il
25 serait préférable d'attendre le plan Climat de la

1 Ville de Montréal et le plan pour une Économie
2 verte avant de considérer revoir le CASEP?

3 R. Non. Je ne pense pas. C'est sûr que si on évalue le
4 CASEP aujourd'hui, puis que ces plans-là sont mis
5 en place, ça pourra affecter un certain nombre de
6 choses au niveau des paramètres, mais les
7 préoccupations qu'on a elles sont valables
8 aujourd'hui je pense.

9 Et donc d'attendre ces plans-là, je
10 pense... Évidemment, bon écoutez. Ma compréhension,
11 c'est que ces annonces-là devraient venir
12 relativement bientôt là, si on... si c'est ce à
13 quoi je pense là. Donc, probablement que, de toute
14 façon, si la Régie demandait une évaluation du
15 programme dès maintenant, d'ici à ce que
16 l'évaluation du programme soit faite, je
17 m'attendrais à ce que ces programmes-là aient été
18 annoncés, ces annonces-là aient été faites.

19 Mais, si ce n'était pas le cas et si ces
20 annonces-là devaient tarder sensiblement, bien il y
21 a quand même là des problèmes, à mon sens, qui
22 méritent que l'évaluation soit faite dès
23 maintenant.

24 Q. **[34]** Parfait. Vous êtes conscient, évidemment je
25 suppose, qu'il y aurait des coûts associés à la

1 collecte d'informations que vous demandez à Énergir
2 de faire. Bon. Vous n'allez pas aussi loin dans
3 votre proposition que de dire si les coûts relatifs
4 à cette collection d'informations là seraient
5 imputés aux coûts du CASEP ou ailleurs, mais...
6 Bon. Peu importe ce qui précède, je comprends de la
7 réponse que vous venez de donner que vous êtes
8 d'avis qu'il s'agirait d'une bonne utilisation de
9 l'argent des clients malgré le contexte du plan
10 Climat de la Ville de Montréal qui n'est pas encore
11 sorti, du plan pour une Économie verte qui est...
12 donc qui ne sont pas encore en vigueur. Est-ce que
13 je comprends bien?

14 R. Oui, vous comprenez bien. Bon. Énergir a dit qu'il
15 y aurait des coûts à colliger les informations sur
16 l'âge des équipements, mode de chauffage, mais qui
17 n'ont pas été évalués dans une réponse à une
18 demande de renseignements, sauf erreur. Je
19 m'attendais quand même à ce que ces coûts-là ne
20 soient pas exorbitants. Et je pense que cette
21 information-là va être pertinente de toute façon.

22 Pour ce qui est de l'évaluation de
23 programmes, écoutez, c'est quand même un programme,
24 le CASEP, où on met un million de dollars (1 M\$)
25 par année . C'est une somme qui est tout de même

1 assez considérable.

2 Si vous regardez le PGEÉ, tous les
3 programmes sont évalués. Il y a eu beaucoup de
4 programmes qui sont évalués également qui
5 présentent... qui ont des budgets puis des niveaux
6 d'aide financière, ou en tout cas, les sommes
7 consacrées au programme sont beaucoup moindres que
8 ça. Je pense que ce serait cohérent, effectivement,
9 de procéder à cette analyse-là là. Je ne vois pas
10 de... de problèmes importants à ces points-là.

11 Q. [35] Et puis une dernière question peut-être. Dans
12 vos recommandations, donc vous recommandez de
13 procéder à une analyse en bonne et due forme du
14 programme et, par ailleurs, de colliger certaines
15 informations additionnelles. Comment selon vous
16 est-ce qu'on peut procéder à une analyse en bonne
17 et due forme programme sans avoir en main, en ce
18 moment, les informations que vous nous demandez de
19 colliger?

20 R. Bien, quand je parle d'une analyse en bonne et due
21 forme, ce à quoi je fais référence là, c'est une
22 évaluation du programme, une évaluation formelle du
23 programme par un consultant externe, exactement de
24 la même façon que c'est fait pour les programmes du
25 PGEÉ, par exemple et donc...

1 Bien là, la firme qui sera retenue et les
2 experts qui seront retenus pour faire ce travail-là
3 pourront procéder à leur évaluation de programme
4 avec l'information dont ils disposent. Et peut-être
5 que, parmi leurs recommandations, il y aura de
6 colliger des informations additionnelles.
7 J'anticipe celles qu'on recommande, mais peut-être
8 d'autres également. Mais, ça fait partie de
9 l'évaluation de programme de déterminer si le
10 processus du programme est valable également si on
11 collige la bonne information. Donc, je pense que
12 c'est...

13 Q. **[36]** Parfait. Je vous remercie, je n'aurai pas
14 d'autres questions. Je regarde mon collègue à côté.
15 Excusez-moi juste un petit... Excusez-moi. Donc, je
16 confirme que ça met fin à l'interrogatoire
17 d'Énergir de monsieur Gosselin. Merci beaucoup,
18 Monsieur Gosselin.

19 R. Merci.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Merci, Maître Lemay Lafrance. Maître Cardinal pour
22 la Régie, est-ce que vous avez des questions?

23 Me AMÉLIE CARDINAL :

24 Non, je n'aurai pas de question. Merci.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Maître Cardinal. Du côté de la formation
3 maintenant, Maître Roy? Pas de question. Madame
4 Falardeau, une question ici à ma droite.

5 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

6 Mme ESTHER FALARDEAU :

7 Q. **[37]** Bonjour, Monsieur Gosselin. La question là
8 d'acheter des capacités de transport au-delà des
9 besoins anticipés, ça m'intrigue. Donc, si je
10 comprends bien là, ce serait un peu une forme de
11 spéculation qu'on permettrait à Énergir de faire,
12 c'est-à-dire de se procurer des capacités en ayant
13 l'expresse intention de les revendre à profit. Moi,
14 j'appelle ça « spéculer » là, mais... C'est bien ça
15 que vous proposez?

16 M. ANTOINE GOSSELIN :

17 R. Non. C'est pas ce que je propose.

18 Q. **[38]** O.K. Alors, dans ce cas-là, deux questions,
19 juste préciser là parce que, dans mon esprit,
20 c'était... c'était ça, c'était d'acheter le besoin
21 en serait pour mille (1000), mais en acheter pour
22 mille cinq cents (1500), sachant qu'on va le
23 revendre. C'est ce que j'avais compris. Si ce n'est
24 pas ça donc préciser pour vraiment que je sois
25 capable de bien comprendre, qu'on ne parle pas ici

1 de spéculer sur les marchés, et puis aussi de me
2 parler des risques associés à... une fois que
3 j'aurai bien compris de quoi vous me parlerez,
4 quels sont les risques associés à ce genre de
5 comportement-là. Voilà mes deux points.

6 R. D'accord. Bon. Alors, ce à quoi je faisais
7 référence, ce n'était pas d'acheter du transport
8 additionnel, c'était d'acheter du service de pointe
9 additionnel.

10 Q. **[39]** Oui.

11 R. Donc, ce n'est pas la même chose parce que,
12 évidemment... Bien, tout dépend toujours de combien
13 coûte le service de pointe ou combien coûte le
14 transport additionnel. S'il y avait du transport
15 sur le marché secondaire qui était gratuit, je vous
16 dirais, oui, achetons-en plein et on le revendra
17 peut-être avec un gain à la veille de l'hiver.
18 Donc, oui, il y a une forme de spéculation, mais ce
19 n'est pas une spéculation qui implique un risque
20 très important si vous payez rien au départ.

21 C'est un peu la même chose que je dis par
22 rapport au service de pointe. Je dis, s'il s'avère
23 que votre service de pointe a un coût fixe qui est
24 nul, bien, pourquoi pas en acheter plus que ce que
25 votre bilan requiert. Puis peut-être que ce service

1 de pointe-là, rendu au début de l'hiver, vous
2 permettra de revendre du transport sur le marché
3 secondaire qui, lui, peut avoir une valeur assez
4 importante selon les circonstances. Alors,
5 évidemment, c'est une décision qui dépend de quelle
6 est la prime fixe du service de pointe.

7 Vous me disiez, quel est le risque? Bien,
8 le risque, c'est que vous perdiez votre prime fixe.
9 Si votre prime fixe est très faible, le risque est
10 minime. Si votre prime fixe est très élevée, bien,
11 là, c'est une autre question, puis vous devez
12 analyser la chose peut-être avec un petit peu plus
13 de... de minutie. Puis c'est là que je fais le lien
14 avec notre diapositive en page 3. Je ne sais pas si
15 madame Lebuis pourrait nous amener à la diapositive
16 3.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Oui, nous l'avons.

19 M. ANTOINE GOSSELIN :

20 R. Merci, Madame Lebuis. Donc, les deux derniers
21 points tout en bas, dans le fond c'est un peu ce
22 que je dis.

23 Si la prime fixe du service de pointe
24 est élevée, cette option devrait être
25 exercée avec parcimonie.

1 Donc soyons prudent! Achetons-en pas trop, parce
2 que ça se pourrait qu'on perde cette prime fixe-là.
3 Si ça adonne que, dans un dossier donné, la prime
4 fixe, elle est très faible, bien, là, le risque
5 qu'on encourt est beaucoup moindre, puis on peut
6 peut-être aller davantage de ce côté-là.

7 Mme ESTHER FALARDEAU :

8 Q. **[40]** Parfait. Merci. L'autre question concerne les
9 volumes, les différents scénarios qui devraient
10 être relativement à la prévision de la demande, la
11 prévision des volumes qui ont été mis de l'avant
12 par Énergir qui propose qu'on utilise le scénario
13 de base, le scénario de prévision des volumes de
14 base. Hier vous avez peut-être entendu les
15 représentants de l'ACIG nous dire qu'il faut à tout
16 prix éviter un choc tarifaire. Donc, ce serait
17 préférable de produire des tarifs sur la base du
18 scénario de base même si on a l'idée que ça va
19 générer un manque à gagner l'année prochaine, puis
20 on verra l'année prochaine ce qu'on fera avec le
21 manque à gagner, plutôt que de développer les
22 tarifs sur la base, par exemple, de prévisions
23 mises à jour au mois d'octobre.

24 Bon. Puis les gens de l'AHQ-ARQ nous ont
25 aussi fait des représentations à cet effet-là,

1 c'est-à-dire d'éviter un choc tarifaire cette année
2 que, pour leurs membres, ce serait difficile à
3 absorber. Donc, ils préfèrent éviter le choc
4 tarifaire cette année et puis produire les tarifs
5 sur la base de prévisions qui seraient peut-être
6 trop élevées, prévisions des volumes qui seraient
7 trop élevées. Votre clientèle... vous représentez
8 la petite et la moyenne entreprise québécoises?

9 Est-ce que vous savez s'il y a une
10 préférence là, ou il y a une crainte par rapport à
11 un choc tarifaire? Je comprends que personne veut
12 des augmentations de tarifs, mais si l'option ça
13 serait d'aller avec une prévision, ici, de volumes
14 révisés, probablement à la baisse, qui mènerait à
15 des tarifs plus élevés?

16 Ou, bien, de produire des tarifs sur la
17 base d'un scénario de base puis de reporter à une
18 année prochaine la récupération des manques à
19 gagner? Est-ce que votre clientèle, votre
20 « membership » a une position par rapport à ça?

21 R. Bien, écoutez, honnêtement, je ne peux pas me
22 prononcer pour la FCEI, ici, à ce moment-là. Ce
23 n'était pas dans notre preuve, comme vous le savez.

24 Q. **[41]** Non.

25 R. Donc, évidemment, ce n'est pas quelque chose sur

1 laquelle je peux confirmer qu'on a eu
2 l'information. Mais, évidemment, c'est sûr que
3 c'est une situation difficile pour tout le monde,
4 puis certainement pour un grand nombre de PME.

5 Évidemment, vous avez vu... Bon, si la FCEI
6 ne s'est pas prononcé sur cette question-là dans
7 son mémoire, c'est parce qu'on était confortable
8 avec ce qui était proposé au dossier.

9 Dans le fond, la question, c'est une
10 question d'équité intergénérationnelle et de
11 stabilité tarifaire. C'est toujours l'équilibre.
12 Est-ce qu'on y va pour plus d'équité
13 intergénérationnelle versus plus de stabilité
14 tarifaire?

15 C'est sûr que pour l'équité
16 intergénérationnelle, on veut toujours essayer
17 d'avoir les tarifs qui reflètent le mieux possible
18 l'année actuelle. Et, bien, pour la stabilité
19 tarifaire, bien, là, ce n'est pas l'inverse, mais
20 disons que c'est qu'on ne veut pas trop de
21 variations d'une année à l'autre.

22 L'avantage... évidemment, il y a aussi une
23 autre question qui se pose, de façon générale sur
24 la prévision de la demande, qui est l'impact que ça
25 peut avoir, aussi, sur le partage des excédents de

1 rendement.

2 Une des raisons pour laquelle on n'est pas
3 intervenu sur cette question-là dans ce dossier-ci,
4 c'est qu'il y a pas mal d'outils dans le dossier
5 depuis que les mesures ont été adoptées de
6 découplage des revenus, puis de la formule de
7 fixation des dépenses d'exploitation qui font en
8 sorte que cet aspect-là est, en bonne partie,
9 évacué cette année.

10 Donc, je vous dirais que la préoccupation
11 de la FCEI par rapport à la prévision de la
12 demande, la première préoccupation, est
13 probablement celle-là dont on a plus ou moins à se
14 préoccuper cette année. La stabilité tarifaire
15 versus l'équité intergénérationnelle, c'est aussi
16 des préoccupations qui sont importantes.

17 Mais je pense... comme je vous le disais,
18 ce n'est pas une question que j'ai suivie
19 dernièrement, mais j'ai cru comprendre que si on
20 devait mettre à jour la prévision de la demande, ça
21 impliquerait des hausses tarifaires, puis vous me
22 corriger si je me trompe, quand même assez
23 substantielles là. Je pense qu'on est dans l'ordre
24 de cinq (5 %), six (6 %), sept pour cent (7 %), si
25 je ne me trompe pas.

1 Je pense que c'est important de se
2 demander : Si on va vers là, est-ce qu'après, ça
3 va... Ça soulève la question de la stabilité, d'une
4 manière quand même assez importante parce que des
5 variations tarifaires de cinq (5 %), six (6 %),
6 sept pour cent (7 %) en distribution, je ne me
7 souviens pas d'avoir vu ça.

8 Bon, dans le contexte actuel, c'est sûr que
9 j'aurais de la misère à voir que l'on puisse aller
10 vers ce scénario-là sans appliquer, de toute façon,
11 une certaine forme d'ajustement tarifaire ou, en
12 tout cas, une certaine forme de stabilisation.

13 Alors, si on doit aller vers une
14 stabilisation, de toute façon, j'aurais tendance à
15 pencher pour le maintien de la proposition
16 d'Énergir dans le dossier.

17 Mme ESTHER FALARDEAU :

18 Je vous remercie pour votre réponse.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 On ne vous entend pas, Monsieur le Président.

21 LE PRÉSIDENT :

22 C'est la deuxième fois, pardon.

23 Q. [42] Je me répète, page 5 du même document. Une
24 question de précision, Monsieur Gosselin, par
25 rapport au CASEP, le deuxième point qui commence

1 par « la préoccupation de la FCEI » et le deuxième
2 sous-point. Il y a une subtilité peut-être que j'ai
3 mal saisie et vous allez me l'expliquer. Vous
4 indiquez la question suivante : « Est-ce que l'on
5 réduit les gaz à effet de serre ou on les
6 augmente? » Je me questionnais sur les mots « on
7 les augmente ». Est-ce que vous voulez dire qu'il y
8 a une possibilité qu'en substituant l'un à l'autre
9 il y a une augmentation des gaz à effet de serre?

10 R. Ce que je veux dire c'est que... puis je peux
11 reprendre l'exemple de la Ville de Montréal. Les
12 témoins d'Énergir vous ont parlé notamment du fait
13 que, bon, bien le CASEP ça sert à devancer des
14 projets. On vous a dit aussi, bon, que la durée de
15 vie des fois dans certains... de certains
16 équipements pouvait être très longue. Si la Ville
17 de Montréal, par exemple, va de l'avant avec son
18 interdiction du chauffage au mazout, on se ramasse
19 en deux mille - je pense qu'ils parlaient de deux
20 mille trente (2030) pour l'interdiction, si je ne
21 me trompe pas - alors disons qu'en deux mille
22 vingt-sept (2027) un client décide de passer du
23 mazout vers le gaz naturel. Bien est-ce que ça
24 augmente ou ça réduit les gaz à effet de serre?
25 Puis il décide de passer du mazout au gaz naturel à

1 cause du CASEP.

2 En ayant le recours au CASEP, on a peut-
3 être économisé trois ans de chauffage au mazout,
4 mais s'il n'y avait pas eu le CASEP peut-être que
5 ces clients-là, trois ans plus tard ou
6 immédiatement, seraient passés à l'électricité. Et
7 là, on aurait en plus évité des émissions de gaz à
8 effet de serre au-delà de deux mille trente (2030).
9 Donc, les gaz à effet de serre qui viennent du gaz
10 naturel.

11 Donc, si on veut évaluer si un client... si
12 la conversion d'un client par le CASEP réduit les
13 gaz à effet de serre, bien il faut se demander :
14 s'il n'y avait pas eu le CASEP, ce client-là aurait
15 fait quoi? Est-ce qu'il serait resté au mazout?
16 Est-ce qu'il aurait renouvelé son système au
17 mazout? Est-ce qu'il serait passé d'un système cent
18 pour cent (100 %) mazout à la biénergie? Est-ce
19 qu'il serait allé au tout électrique? Est-ce qu'il
20 serait venu au gaz naturel de toute façon? S'il
21 serait venu au gaz naturel de toute façon, avec le
22 CASEP on n'a économisé aucun gaz à effet de serre.
23 S'il était allé à l'électricité à la place, bien on
24 a augmenté les gaz à effet de serre en l'amenant
25 vers le gaz naturel plutôt que le laisser aller

1 vers l'électricité.

2 Mais là, ma compréhension du CASEP c'est
3 qu'on présume que les clients... Je pensais
4 quelqu'un qui a un micro qui s'est ouvert, là, mais
5 donc si on... si on... voyons. Ma compréhension,
6 c'est que présentement on présume qu'un client
7 qu'on convertit au gaz naturel serait resté au
8 mazout sur la durée de vie de l'équipement de gaz
9 naturel, ce qui est... ce qui est à mon avis peut-
10 être une hypothèse qui n'est pas valable.

11 Q. **[43]** Alors c'est très clair comme réponse. Merci,
12 Monsieur Gosselin. Je n'ai pas d'autres questions,
13 nous n'avons pas d'autres questions. Maître Turmel,
14 est-ce que vous avez des éléments additionnels?

15 RÉINTERROGATOIRE PAR Me ANDRÉ TURMEL :

16 Q. **[44]** Oui, ce serait des questions de
17 réinterrogatoire à monsieur Gosselin. Tout à
18 l'heure madame la régisseur Falardeau vous a
19 mentionné ou questionné sur... elle craignait que
20 ce que vous... ce que la FCEI proposait soit de la
21 spéculation. Et vous avez dit que ce n'en était
22 pas. Peut-être juste distinguer la différence avec
23 optimisation. Est-ce que l'optimisation, d'une
24 certaine manière, c'est toujours faire en sorte
25 qu'Énergir a une approche la plus dynamique et

1 clairvoyante possible, mais elle s'arrête là? Ou
2 dans l'optimisation on peut inclure des, comme vous
3 l'avez fait, des... des achats à coût... à risque
4 peu ou quasi nuls pour revendre et pas
5 nécessairement pour faire... faire du profit, mais
6 pour optimiser? Alors je veux juste voir avec vous
7 s'il y a une différence entre « spéculation » et
8 « optimisation ».

9 R. Bien sur la question de faire du profit, je pense
10 que c'est jamais... on parle... ici, c'est des
11 coûts d'approvisionnement, c'est assumé par les
12 clients, donc je ne le qualifierais pas de faire du
13 profit. Alors c'est toujours l'objectif de réduire
14 les coûts pour la clientèle.

15 Maintenant sur la définition de ce qui est
16 de la spéculation, je n'ai pas la définition exacte
17 devant moi. Mais, dans le fond, c'est toujours une
18 question, t'sais. Investir un dollar (1 \$) avec une
19 chance sur deux de gagner un million (1 M\$) et une
20 chance sur deux de faire zéro. Est-ce que c'est
21 considéré de la spéculation étant donné que vous
22 prenez un risque très faible puis que vous avez une
23 récompense potentielle très élevée? Je ne le sais
24 pas. Si vous considérez que c'est de la
25 spéculation, bien là, vous pouvez toujours

1 qualifier ça de spéculation.

2 Mais, l'idée, c'est de dire si le risque
3 est très très faible ou si le risque est
4 suffisamment faible puis là bien, il faut faire une
5 analyse économique pour voir ce qu'on est prêt à
6 accepter ou pas. Puis que le bénéfice potentiel est
7 important, mais ça peut être avantageux de
8 contracter peut-être un peu de capacité de service
9 de pointe additionnelle.

10 Q. [45] D'accord. Je vous remercie. À moins que vous
11 ayez d'autres commentaires, merci, Monsieur
12 Gosselin. Monsieur le Président, ça complète donc
13 la preuve de la FCEI.

14 R. Je n'ai pas d'autres commentaires. Merci beaucoup
15 pour votre écoute.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors, merci beaucoup, Maître Gosselin. Merci,
18 Maître Turmel. Comme vous dites, ça complète ce
19 volet, la preuve de la FCEI. Avant de commencer
20 avec le GRAME....

21 LA GREFFIÈRE :

22 Vous libérez le témoin? Pardon, Maître Turmel.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Oui. Alors, vous êtes libéré, Monsieur Gosselin.
25 Merci madame Lebus. Pour le GRAME, je crois que

1 vous avez annoncé, Maître Bishai, trente (30)
2 minutes pour la présentation?

3 Me MARC BISHAI :

4 Je devrais (inaudible), mais ça me semble...

5 LE PRÉSIDENT :

6 O.K. Alors, je suggère plutôt de prendre la pause
7 immédiatement afin d'éviter de vous couper en plein
8 milieu, de couper votre témoin en plein de
9 présentation. Donc, nous reviendrons à et demie.
10 Pardon. Quinze (15) minutes, c'est dix heures
11 trente-cinq (10 h 35). Merci.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14 REPRISE DE L'AUDIENCE

15

16 PREUVE DU GRAME

17 LE PRÉSIDENT :

18 Bonjour, Madame Moreau. On va attendre votre
19 avocat, maître Bishai. Bonjour, Maître Bishai.
20 Alors, vous êtes prêt à faire assermenter votre
21 témoin, madame Moreau.

22 Me MARC BISHAI :

23 Oui, c'est la seule témoin pour le GRAME, donc on
24 peut l'assermenter, Madame la Greffière.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci. Alors, Madame Lebuis.

3

4 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)
5 jour du mois de septembre, A COMPARU :

6

7 NICOLE MOREAU, Analyste en environnement et en
8 énergie, ayant une place d'affaires au 84, rue
9 Saint-Pierre, Chambly (Québec);

10

11 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
12 solennelle, dépose et dit :

13

14 INTERROGÉ PAR Me MARC BISHAI :

15 Q. **[46]** Alors, Madame Moreau, je vais vous référer à
16 une série de documents qui ont été déposés, dont
17 notamment certains plus récemment. Il y a la pièce
18 C-GRAME-0009 qui est le mémoire du GRAME daté du
19 dix-sept (17) juillet. La pièce C-GRAME-0014, le
20 mémoire du GRAME modifié en date du vingt-huit (28)
21 août. La pièce C-GRAME-0015 qui est la présentation
22 d'aujourd'hui qui a été déposé au SDÉ hier après-
23 midi. Et enfin la pièce C-GRAME-16 qui est un
24 document de la Ville de Montréal, déposé aussi hier
25 après-midi, portant sur un plan deux mille dix-

1 huit, deux mille vingt et un (2018-2021) pour les
2 bâtiments. Alors, avez-vous pris connaissance de
3 tous ces documents?

4 Mme NICOLE MOREAU :

5 R. Oui.

6 Q. **[47]** À l'exception du document de la Ville de
7 Montréal, évidemment, avez-vous participé à la
8 rédaction de ces documents?

9 R. Oui.

10 Q. **[48]** Confirmez-vous que ces documents constituent
11 votre preuve écrite dans le présent dossier?

12 R. Oui, je le confirme.

13 Q. **[49]** Avez-vous des corrections à apporter à ces
14 documents?

15 R. Non.

16 Q. **[50]** La parole est à vous.

17 R. Donc, oui. Bonjour, Monsieur le Président, Madame
18 et Monsieur les Régisseurs. Il me fait plaisir, au
19 nom du Groupe de recommandations et d'actions pour
20 un meilleur environnement de vous présenter les
21 principales conclusions et recommandations du
22 GRAME.

23 Je vais passer à la page 3. Excusez-moi.

24 Donc, on voit ici les trois points que le GRAME va
25 soulever dans cette présentation-là. On va parler,

1 on va faire un petit retour de ce qu'on a dit au
2 PGEÉ, le CASEP, mais on va aborder la grande
3 question, en final, de la transition énergétique.

4 Vous pouvez passer, madame la greffière, à
5 l'acétate 4, s'il vous plaît. Merci.

6 Donc, simplement, on maintient notre
7 recommandation sur la proposition des dispositions
8 du compte de frais reporté pour le PGEÉ et qui est
9 demandé par Énergir. Je vais plutôt me concentrer,
10 vous amener sur l'ajustement à la marge, le
11 deuxième point.

12 Vous nous avez lus, on vous a démontré dans
13 notre rapport, que le GRAME n'est pas surpris de la
14 demande d'ajustement à la baisse du budget qui a
15 été approuvé au dossier R-4043.

16 Au dossier 4043, on a fait des
17 représentations à cet effet-là, parce qu'on avait
18 noté qu'il y avait une croissance d'un coût, d'une
19 année à l'autre, de deux cent pour cent (200 %)
20 d'estimation du nombre de participants, puis après
21 ça, à un maintien de ce taux-là dans l'avenir.

22 Donc, on n'est pas surpris que ça, c'était
23 pour le programme qui est E-218, donc,
24 encouragement à l'implantation dans le secteur
25 industriel.

1 Donc, on se retrouve avec une problématique
2 d'atteinte des cibles en efficacité énergétique,
3 parce que la participation n'est pas au rendez-
4 vous. Là, dans la preuve Énergir, dans le présent
5 dossier, recherche une solution à cette
6 problématique-là. Donc, évidemment, pour
7 l'ajustement à la marge, on vous recommande d'en
8 prendre note et de l'approuver.

9 Je vais passer à l'acétate 5, s'il vous
10 plaît. Je vais peut-être faire simplement une
11 petite mise en contexte, en guise d'introduction,
12 pour vous montrer l'importance finalement du
13 programme diagnostique et mise en oeuvre efficace
14 qui, lui, regroupe l'ensemble des programmes
15 Encouragement à l'implantation CDC et VGE.

16 Donc, on voit que sur la durée du plan, qui
17 se trouve à être au dossier 4043, vous avez la cote
18 de la pièce, le tableau 2, on voit que ces
19 programmes-là mis ensemble représentent plus de
20 soixante-dix pour cent (70 %) des économies
21 d'énergie prévues sur la durée du plan directeur
22 pour Énergir. Donc, c'est quelque chose
23 d'important. Ce n'est pas ce qu'Énergir vous
24 demande, là, les ajustements qu'il vous demande, il
25 y a une raison à ça. C'est parce que, là, il y a un

1 gros problème qui s'en vient.

2 Parce que ça, c'est le regroupement de
3 programmes finalement font la grosse part de la
4 réalisation de tout ce qui est économie d'énergie
5 d'Énergir.

6 Si on va voir un peu plus en détail, si on
7 va dans les fiches des programmes, par exemple, où
8 est-ce qu'il y a un saut qui est vraiment plus
9 important qui vous est demandé, donc, par exemple,
10 l'ajustement du plafond à un million (1M), donc,
11 pour les programmes PE218 et PE219. Donc, VGE,
12 Encouragement à l'implantation institutionnelle
13 puis industrielle, on peut voir que ces deux
14 programmes-là représentent une grosse part de ces
15 économies d'énergie-là.

16 Je vais aller à la page suivante. Donc,
17 considérant justement l'importance de ces
18 programmes-là pour l'atteinte de la cible en
19 efficacité énergétique, on vous recommande
20 d'entériner la proposition d'Énergir, soit
21 d'approuver l'augmentation des deux plafonds, là, à
22 un million de dollars (1M \$) pour les volets VGE
23 industriel et institutionnel, de même que
24 l'augmentation des aides financières.

25 Maintenant, on a cherché à savoir pourquoi

1 on atteint le plafond, finalement. Sans plafond,
2 bien on reconnaît que chaque mètre cube économisé à
3 une valeur égale, c'est important le maintien du
4 plafond, puis, là, peut-être qu'en enlevant le
5 plafond, on aurait pu dire : bien peut-être qu'on a
6 moins besoin d'augmenter les aides financières. Là,
7 ce n'est pas un travail que le GRAME a pu faire,
8 c'est peut-être des avenues qui pourront être
9 explorées par Énergir dans l'avenir.

10 On pense aussi qu'imposer un plafond, ça va
11 inciter les clients, en tout cas, peut-être à
12 espacer une partie de la mise en place des mesures
13 pour revenir. Dire : bon, bien là, cette année, je
14 vais faire ça, je suis limité, donc, je suis mieux
15 de revenir dans deux ans puis je vais continuer au
16 lieu de finalement favoriser la mise en place de
17 toutes les mesures en efficacité qui auront été
18 soulevées par l'ingénieur qui fait l'analyse des
19 besoins, je veux dire des possibilités d'efficacité
20 énergétique dans un bâtiment suite, par exemple, à
21 le... au premier volet là. Je n'ai pas en tête le
22 titre exact, mais c'est les... C'est pour les
23 évaluations. L'évaluation de... L'évaluation de ce
24 qui peut être fait en efficacité énergétique.

25 Je passe à l'acétate suivant s'il vous

1 plaît. Merci.

2 Donc, on a recommandé à la Régie
3 d'approuver la demande qui est là et bien on fait
4 des recommandations à Énergir de justement
5 d'envisager là la simplification du processus
6 (inaudible) des plafonds pour les deux volets, même
7 si c'était moins nécessaire, vous nous avez lus
8 dans notre rapport.

9 On pensait que c'est moins nécessaire pour
10 le volet institutionnel. Vous avez vu aussi mon
11 procureur qui posait des questions justement par
12 rapport au tableau, puis on voit que le surcoût ne
13 bouge pas beaucoup pour institutionnel. Ça semble
14 que finalement même si on enlève le plafond, on ne
15 couvre pas vraiment beaucoup de surcoûts. Ça veut
16 dire qu'il n'y a pas beaucoup de surcoûts au dessus
17 du un million (1 M\$) qui ne sont pas couverts.

18 Du moins, c'est la conclusion que j'en
19 fais. Là on dit, bien comment Énergir pourrait...
20 Avant de faire le pas ou de revenir devant vous,
21 bien il pourrait aller voir finalement, puis
22 précisément ce n'est pas par un sondage qu'on pense
23 que ça peut être fait.

24 Ça peut être fait en allant voir la
25 clientèle qui a fait des études de faisabilité.

1 C'est le terme que je cherchais. Donc, sans
2 poursuivre vers l'implantation. Qu'est-ce qui est
3 arrivé? Donc, cibler l'information pour voir où
4 était la problématique, puis aussi regarder tous
5 ceux qui ont fait des études de faisabilité est-ce
6 qu'ils ont fait l'ensemble des mesures ou oups ils
7 ont coupé là, ils ont coupé là, ils ont coupé là,
8 puis peut-être qu'ils sont revenus après.

9 Donc, peut-être qu'il y a un minimal de
10 vérification à faire du côté d'Énergir.

11 Je passe au prochain sujet, nouvelle
12 construction. On maintient notre recommandation
13 d'entériner la proposition d'Énergir simplement
14 pour vous dire que pour le GRAME, l'évolution de la
15 place des bâtiments efficaces dans le parc
16 immobilier au Québec c'est quelque chose... C'est
17 un enjeu très important de société.

18 C'est comme construire un nouveau bâtiment,
19 s'il n'est pas efficace, comme il est neuf, on ne
20 va pas commencer à recommencer tout. On ne va pas
21 rechanger s'il a déjà été mis en place. C'est
22 important de partir du bon pied.

23 On va vous le redire au nouveau du CASEP.
24 Tant qu'à installer des équipements neufs, il faut
25 commencer au bon endroit. Je veux dire quand on

1 implante un nouveau parc de bâtiments, bien vaut
2 mieux le faire de façon efficace au départ.

3 Donc, j'aborde maintenant le CASEP. C'est
4 grâce... Ça va aller rondement aujourd'hui.

5 Donc, le premier sujet. On vous l'a dit
6 dans notre rapport, on était favorables à ça, puis
7 là après ça, bien c'est sûr qu'il y a des questions
8 qui émergent en cours de route avant l'audience,
9 puis là on se demandait, bien est-ce qu'on fait
10 bien finalement, bien, de demander ça c'est quand
11 même une marche élevée de cent vingt-cinq millions
12 de mètres cubes (125 Mm3).

13 Pour nous, l'OMA c'était aussi une forme,
14 une manière, c'est-à-dire l'obligation annuelle
15 minimale de vérification que les gens finalement
16 ils sont rendus vraiment au gaz naturel. Ils
17 consomment du gaz naturel. Bon. Donc, ils ont
18 projeté d'en consommer, puis là ils en consomment.
19 C'est vraiment ce qu'ils font.

20 Donc, pour nous, ce n'était pas tout à fait
21 sûr c'est quoi les processus internes pour vérifier
22 que c'est ça qui se passe quand on utilise le CASEP
23 et que finalement le CASEP est vraiment utilisé à
24 bon escient pour des économies de gaz à effet de
25 serre.

1 On a eu une réponse satisfaisante. Les
2 vérifications sont faites. On n'avait peut-être pas
3 noté par le passé... Moi, je n'avais pas entendu ça
4 par le passé, mais on est satisfaits. Donc, on
5 maintient cette recommandation-là.

6 Deuxième chose, bien évidemment, vous avez
7 entendu, on constate l'absence de clause
8 d'allégement suite à une baisse de volume résultant
9 d'une plus grande efficacité énergétique d'Énergir.

10 Quand vous allez au deuxième point,
11 d'abord, nous, notre perception, c'est qu'il y en a
12 qui viennent d'un autre monde finalement. Ils
13 viennent du monde du mazout. Ils ne viennent du
14 monde de l'électricité, ni du gaz naturel. Ce n'est
15 pas des clients qui se sont fait « solliciter »
16 pour faire de l'efficacité énergétique.

17 Ils viennent d'un monde à part, puis là ils
18 rentrent dans une nouvelle manière de faire. Ils
19 vont recevoir des courriels, ils vont recevoir des
20 correspondances pour faire de l'efficacité
21 énergétique comme les clients font du démarchage de
22 la part de l'équipe d'Énergir qui à notre avis, est
23 très active au niveau de son PGEÉ puis de
24 l'efficacité énergétique. Puis on tient à le
25 souligner, qu'on note qu'on est satisfait de ça.

1 Puis, là, on se dit : Bien, il y a des
2 nouveaux clients qui arrivent. Ils viennent du
3 mazout puis on leur dit : Oups, oups, vous avez une
4 OMA à rencontrer, si vous ne la rencontrez pas,
5 vous avez une pénalité.

6 Je trouve qu'en rentrant, en changeant de
7 paradigme là, ce n'est pas le bon signal qui est
8 envoyé. Il faut envoyer un signal que : Vous venez
9 chez nous. Hey, il y a de l'efficacité, on a des
10 programmes. Si vous voulez en faire, on va ajuster
11 votre obligation minimale en conséquence.

12 C'est sûr que si vous faites de
13 l'efficacité à part puis ce n'est pas un programme
14 reconnu par Énergir, c'est autre chose parce que
15 là, Énergir peut vérifier qu'est-ce qui est fait
16 puis avoir les confirmations que, vraiment, il y a
17 de l'efficacité énergétique qui est faite par ses
18 clients.

19 Puis, l'autre chose, bien, on pense à
20 créer, quand même, une distinction, une équité.

21 LE STÉNOGRAPHE :

22 Il y a un problème avec...

23 Mme NICOLE MOREAU :

24 (inaudible) des clients... (inaudible) c'est de
25 voir un client qui transfère au gaz naturel puis

1 qui vient du mazout. Il n'est pas dans la même
2 tarifaire qu'un autre. Un autre peut faire de
3 l'efficacité, puis l'autre il ne peut pas en faire.
4 Il peut en faire, mais il faut faire attention pour
5 ne pas qu'il touche à son obligation minimale
6 annuelle.

7 Puis, là, c'est toute la grande question,
8 c'est : Est-ce que, même si, admettons, le client
9 voudrait faire des démarches puis le regarderait,
10 est-ce que je vais impacter mon obligation
11 annuelle? Je ne suis pas sûre que les clients, à ce
12 moment-là, vont se mettre dans l'état d'esprit de
13 bouger puis là, de regarder puis de dire : « Ah!
14 Non, ça ne marche pas » ou « Ça marche ».

15 Il y a quand même beaucoup
16 d'investissements qui sont fait pour essayer
17 d'évaluer qu'est-ce qui peut être fait en
18 efficacité énergétique. Ce n'est pas quelque chose
19 qui se fait comme ça, c'est... sauf pour les...
20 C'est peut-être plus simple pour les clients
21 résidentiels, mais ils sont exclus de l'OMA.

22 Donc, c'est pour ça que, nous, vraiment, on
23 recommande qu'Énergir mette en place un mécanisme
24 d'allégement de l'OMA suite à l'implantation. On
25 verra qu'est-ce qu'elle va proposer dans l'avenir.

1 Ce n'est pas sur la table, dans ce présent dossier-
2 ci. Mais si on pouvait avoir un signal de la Régie
3 qui demande à Énergir, au moins, qu'on demande
4 d'explorer cette situation-là, de voir qu'est-ce
5 qui pourrait être fait et puis comment ça pourrait
6 s'attacher.

7 Est-ce que ça s'attache juste au CASEP?
8 Est-ce qu'il va falloir le mettre dans le texte des
9 PRC parce que le CASEP est attaché au (inaudible)
10 du programme PRC? Est-ce qu'on peut, finalement,
11 inclure les ajouts de charge, là-dedans, pour le
12 PRC? Pour l'OMA? On verra, mais on pense que c'est
13 une direction qu'il va falloir étudier dans un
14 avenir prochain.

15 Là, je passe à la prochaine acétate. Vous
16 nous avez souvent entendus sur les suivis annuels
17 pour le remboursement de l'OMA, mais là je vous
18 rassure, on a eu toutes les informations à nos
19 questions, toutes les réponses à nos questions
20 parce que vous comprenez, on n'avait pas eu
21 vraiment les réponses à nos questions. On se
22 demandait : Bien, ils ont un OMA mais ça sert à
23 quoi? Il n'y en a jamais de remboursement de l'OMA,
24 finalement. Comment s'est vérifié tout ça?

25 Donc, on avait beaucoup de questions qui

1 trottaient parce que si vous vous rappelez, vous
2 suivez aussi les rapports annuels qui sont déposés.
3 On avait coutume d'avoir juste un petit tableau
4 avec... T'sais, c'est une conciliation bancaire, ce
5 n'est pas compliqué là, t'sais, c'est... Le solde
6 de la fin... le solde de la fin plus le million
7 (1 M\$) moins les aides financières... Euh... je
8 veux dire... le solde du début puis après ça le
9 solde de la fin. Puis on se demandait : Mais ça va
10 où l'OMA?

11 Mais, là, ça fait sens pour nous de dire
12 que c'est un renversement du montant d'aide versée.
13 Donc, pour nous, ça clôt, finalement, notre
14 compréhension que, oui, il doit y en avoir des
15 remboursements de l'OMA.

16 Quand c'est le cas, ça rentre dans les
17 remboursements du montant d'aide versé parce qu'on
18 ne le voyait pas nulle part. On dit : Il n'apparaît
19 jamais nulle part. Ça fait quinze (15) ans que je
20 travaille pour le GRAME, je n'ai jamais vu ça nulle
21 part. Donc, est-ce que ça existe? Est-ce que,
22 finalement, Énergir suit ce qui se passe au niveau
23 de leur consommation?

24 Puis, on a continué à poser des questions
25 aux procureurs. On a quand même poussé un appel là-

1 dessus parce qu'à un moment donné, au panel 5, on
2 répondait : « Bien, on va bien le voir qui
3 consomment et qui ne consomment pas sur leurs
4 factures. »

5 Pour moi, ce n'est pas suffisant comme
6 message. Il va falloir que quelqu'un se décide de
7 regarder, faire une adéquation entre celui qui a
8 été branché, qui a reçu, finalement, une aide pour
9 un... bien peut-être pas une aide directe, mais une
10 aide pour rentabiliser son réseau.

11 Puis, là, est-ce qu'il y a quelqu'un qui
12 vérifie toute la liste de ces clients-là puis dire
13 s'ils ont consommé, puis... donc, non. On avait
14 certains doutes, mais je vous rassure, maintenant
15 je pense qu'on a fait le tour de la question là-
16 dessus.

17 Je vais passer au deuxième sujet, COVID-19
18 puis impact sur le CASEP. Cette année encore, on
19 est favorable à la demande d'inclusion de un
20 million (1 M\$) pour le CASEP. On pense qu'on pourra
21 s'ajuster dans les années à venir, on va voir
22 qu'est-ce qui va arriver, que finalement il y aura
23 probablement reprise économique, est-ce que
24 vraiment ça va être utilisé ou pas. Je pense qu'on
25 va pouvoir s'ajuster. Il y a de l'intérêt qui est

1 versé là-dessus. S'il se retrouve avec trop
2 d'argent dans le CASEP, on va pouvoir le remettre
3 éventuellement aux clients. Mais je pense que cette
4 année, on devrait continuer à procéder comme ça.

5 Par rapport à ça, j'ai quand même quelques
6 commentaires à vous faire sur la présentation de la
7 FCEI, parce que ça m'interpelle beaucoup. La FCEI
8 parle beaucoup d'un contexte d'électrification qui
9 est en marche. Finalement, il remet en cause
10 l'utilité du CASEP. Il vous a parlé finalement que
11 peut-être que l'adéquation des gaz à effet de
12 serre, c'est-à-dire quand on regarde les plus et
13 les moins, on serait peut-être négatif en
14 transférant des gens du mazout par contre au gaz
15 naturel.

16 On a fait cette réflexion-là, mais on le
17 fait toujours, on le fait à chaque année, c'est
18 quelque chose qui est toujours en suspens, parce
19 que les groupes environnementaux comme le GRAME, on
20 se demande, est-ce que le gaz naturel, c'est une
21 énergie de transition. Mais on a vu avec TEQ que le
22 gaz naturel est qualifié d'énergie de transition.
23 Mais c'est sûr vous allez m'entendre à la dernière
24 acétate là-dessus. Jusqu'à quand puis jusqu'où
25 c'est une énergie de transition. Donc, on se pose

1 ces questions-là de façon très précise.

2 Mais, là, actuellement, en ce moment, on a
3 un problème d'effets croisés de vases communicants.
4 Ce n'est pas comme si on avait de l'électricité
5 « at large » pour les besoins de chauffage à la
6 pointe de l'hiver au Québec. Ce n'est pas le cas.
7 On achète sur les marchés limitrophes puis on va
8 chercher de l'énergie qui est produite parfois au
9 charbon, au mazout. Ce n'est pas la bonne énergie
10 qu'on va chercher.

11 Donc, c'est quoi l'effet croisé entre les
12 deux? C'est beaucoup plus complexe de dire, bien,
13 O.K., ils auraient transféré à l'électricité, puis
14 voilà il y aurait eu moins de gaz à effet de serre.
15 Non, on suit ça de très près, parce qu'on est
16 intervenu au dossier 4043 avec Transition
17 énergétique, c'est ce qu'on leur a dit, attention,
18 vous envoyez tout le monde à l'électricité, mais
19 êtes-vous seulement conscient que, là, tout n'est
20 pas sur la table de l'autre bord, ce n'est pas
21 encore tout à fait prêt.

22 Il va falloir, on va recommander, il va
23 falloir que le monde institutionnel transfère à la
24 géothermie avant de... en même temps qu'ils
25 transfèrent à l'électricité. (Inaudible) il va

1 falloir qu'ils fassent autre chose, il va falloir
2 qu'ils fassent bien leur devoir parce que, là, ça
3 va surcharger le réseau de distribution électrique.
4 Là, on va se retrouver (inaudible) Il faut être
5 prêt quand même. Il y a des besoins à la pointe
6 pour des appels en puissance qui s'en viennent,
7 puis même des appels en énergie. Puis, là, on ne
8 sait pas c'est quoi qui va être là.

9 On a vu que TCE est rentré dans le décor à
10 un moment donné, que ça a été approuvé par la
11 Régie. Il y a eu une contestation. Puis,
12 finalement, ça ne s'est pas poursuivi. Mais quel
13 type d'approvisionnement on va avoir? On ne va pas
14 avoir de l'électricité produite par du gaz turbiné,
15 on serait bien mieux de chauffer direct que de
16 prendre de l'électricité pour chauffer parce qu'il
17 y a des pertes énormes entre les deux.

18 Donc, on est dans un espace temps, je
19 dirais, parce qu'on n'a pas toutes les réponses
20 actuellement. C'est pour ça que, nous, on reste sur
21 la position que le CASEP est utile. Est-ce que,
22 dans cinq ans, le GRAME va changer de position
23 quand, par exemple, Hydro-Québec va dire, bien, là,
24 vous avez fait plusieurs (inaudible) volontaires,
25 la tarification à la pointe, c'est obligatoire pour

1 les clients du Québec. On va avoir résolu notre
2 problème probablement.

3 Mais, là, on n'en est pas là. On marche
4 parfois à petits pas dans certains domaines. Mais à
5 un moment donné, il risque d'avoir un glissement
6 puis, là, les choses vont se produire. Quand les
7 choses vont se produire, bien, évidemment, le
8 premier groupe que vous allez voir ici va demander,
9 de dire que le CASEP, ce n'est peut-être plus
10 approprié. Ça va être nous autres. Mais, là, ce
11 qu'on vous dit, c'est que ce n'est pas tout à fait
12 là.

13 On a même dans le dossier 4127, ça, c'est
14 pour l'élargissement du tarif sur la photosynthèse,
15 un élargissement qu'Hydro-Québec a demandé pour le
16 chauffage. Mais, ça, ça concerne que les gens qui
17 restent en biénergie, ça concerne leurs
18 équipements, les équipements, les premiers ils ne
19 sont pas tout à fait à la pointe. C'est ça qui est
20 demandé. Puis il y avait même un plaidoyer d'Hydro-
21 Québec qui dit, bien, le programme Chauffer vert,
22 t'sais, pour l'instant, il devrait autoriser autre
23 chose que juste à l'électricité.

24 On est dans une mouvance actuellement qui
25 fait que l'adéquation des GES ça ne serait pas

1 juste, tu as un client là, tu le calcules, puis tu
2 dis, bien, là, ah, il va consommer. Il va émettre
3 plus, lui tout seul, de gaz à effet de serre que
4 s'il faisait autre chose. On a juste un rythme
5 prudent là-dedans de dire que peut-être que ce
6 n'est pas tout à fait le bon moment pour aller de
7 l'avant puis, là, faire la preuve que les vases
8 communicants n'ont plus d'effets entre eux autres
9 sur le total des gaz à effet de serre finalement.
10 Est-ce que c'est la bonne décision au niveau de
11 l'environnement qui est pris?

12 L'autre point que je pourrais revenir là-
13 dessus, c'est que un million (1 M\$) par année, on
14 ne considère pas ça comme significatif regarder
15 juste le programme VGE, industriel puis
16 institutionnel. Le plafond par projet (inaudible)
17 Je ne pense pas que cette chose-là, c'est un impact
18 finalement décisionnel que le CASEP coûte très
19 cher.

20 Et s'il y avait une analyse plus poussée,
21 bien, il faudrait que... il faudrait que l'expert
22 tienne compte des effets croisés des vases
23 communicants. Puis, là, à l'heure actuelle ce qu'on
24 vous dit, c'est qu'il ne sait pas où est-ce qu'il
25 s'en va, parce qu'il ne va pas savoir finalement,

1 t'sais, dans trois ans, ça va être quoi le résultat
2 d'un appel d'offres en puissance ou l'année
3 prochaine d'Hydro-Québec puis ça va être quoi les
4 sources d'énergie qui vont être là. Ce qu'on dit
5 (inaudible) notre analyse mais peut-être que c'est
6 prématuré quand on va avoir tout entre les mains on
7 pourra faire quelque chose de plus subtil là-
8 dessus.

9 Dernière chose on voit que la Ville de
10 Montréal a fait ses devoirs : « on n'a pas le choix
11 on met tout à l'électricité, dire : on installe des
12 systèmes de géothermie. » C'est là qu'elle s'en va.
13 Donc, elle va avoir un impact beaucoup moins
14 important quand il va transféré à l'électrique.
15 Donc, ça semble de ce que j'ai lu quelque chose qui
16 se tient debout.

17 Pour la biénergie, on sait qu'Hydro-Québec
18 tient beaucoup à sa cohorte de biénergie. Pourquoi?
19 Parce que, justement, pour l'impact que je vous
20 disais sur ses besoins à la pointe. Donc, je pense
21 que ça fait le tour de la question de mes bémols
22 par rapport là-dessus. Donc, on vous demande cette
23 année d'approuver le montant de un million (1 M\$)
24 pour le CASEP. On vous demande évidemment, comme je
25 vous l'ai dit un peu précédemment, quand on

1 commence avec de l'équipement neuf, il vaut mieux
2 mettre des équipements efficaces.

3 Maintenant, j'aborde mon dernier sujet
4 l'acétate 10. Donc on pense, le GRAME, on est
5 d'avis que l'impact de la transition énergétique
6 doit être pris très au sérieux. On est dans les
7 premiers pas. On avance. On vient d'embarquer
8 dedans. Ce n'est pas encore... Transition
9 énergétique Québec est très active pour pousser
10 dans cette direction-là. Vous avez le gouvernement
11 qui a des cibles ambitieuses. Il y a la Ville de
12 Montréal qui a des cibles ambitieuses.

13 Pour vous donner quelques exemples, ce
14 n'est peut-être pas les meilleurs exemples, ce
15 n'est pas un balisage que je représente ici. Mais
16 ce que je vous dis, c'est qu'il y a beaucoup de
17 choses qui sont en place puis qui s'en viennent. Et
18 la croissance des coûts du SPEDE aussi qui va
19 favoriser l'attrait des programmes en efficacité ou
20 encore la transition avec d'autres sources
21 d'énergie renouvelable.

22 Quoi d'autres? J'ai indiqué que les... Mon
23 procureur a posé plusieurs questions parce qu'on
24 voulait savoir ça ressemble à quoi finalement
25 l'effritement qui est causé par à la fois

1 l'efficacité énergétique puis le transfert vers
2 d'autres sources d'énergie, la combinaison, là,
3 qu'est-ce qui se passe avec ça étant donné que
4 c'est moins de un pour cent. Quand on dit que les
5 scénarios de prévision de la demande se basent sur
6 des écarts historiques, c'est par rapport à
7 l'efficacité énergétique qu'on vous dit ça, ce
8 n'est pas par rapport aux autres types de
9 scénarios.

10 Je veux dire, on sait qu'Énergir contacte
11 ses gros clients puis ils ont une idée de ce qui se
12 passe pour les prévisions de la demande. Mais c'est
13 par rapport à l'impact, c'est peut-être pas tout à
14 fait écrit de manière à ce que vous compreniez,
15 mais, là, je vous précise que c'est vraiment par
16 rapport à l'efficacité énergétique. On pense que ça
17 ne reflète pas les changements sociétaux qui sont
18 en cours sur la transition énergétique.

19 Je vous rappelle que le Plan
20 d'approvisionnement, c'est limité à quatre ans. On
21 n'a pas d'analyse des risques potentiels de
22 réduction des volumes sur une plus longue période
23 dans un contexte de transition énergétique. Vous
24 entendez souvent dans les journaux ou dans les
25 revues scientifiques, il y a des scénarios qui sont

1 faits pour les changements climatiques. Il y a des
2 indicateurs qui sont... Des changements
3 climatiques, c'est difficile de se baser sur le
4 passé pour être sûr de comment ça va progresser
5 dans l'avenir puis quand est-ce que ça va arriver.
6 Mais il y a des travaux qui seront faits pour
7 savoir où est-ce qu'on s'en va.

8 Donc, c'est un peu ça là où on vous amène.
9 Je vous amène à la dernière acétate. Donc, ce qu'on
10 vous dit ici, c'est que ça demeure en suspens.
11 Cette analyse-là n'a pas été faite. En tout cas, a
12 peut-être probablement été faite par Énergir, mais
13 ne vous a pas été présentée. Et qu'est-ce qu'on
14 ferait avec un scénario optimiste ou un scénario
15 réaliste, de base ou pessimiste par rapport à la
16 transition énergétique? Ça représenterait quoi si
17 on se retrouverait avec mettons une réduction de
18 vingt pour cent (20 %) des volumes? Qu'est-ce qui
19 se passe avec la pandémie? Il va-tu y avoir une
20 réduction des volumes, un pourcentage. Puis vous
21 allez voir, ça va avoir un impact sur les coûts de
22 service. Donc qu'est-ce qui va arriver? Puis
23 comment on peut faire finalement pour limiter cet
24 impact? Ça, c'est le rôle de la Régie.

25 Donc, ce qu'on vous propose, c'est des

1 rencontres de travail par intervalle justement pour
2 discuter qu'est-ce qu'on mettrait comme indicateur
3 là-dedans? Parce que si on fait le travail, il ne
4 faut pas juste se rencontrer puis en parler puis
5 faire des choses approximatives sur... si on vous
6 dit tant pour cent de réduction. Mais il faudrait
7 introduire des indicateurs qui font de dire que ces
8 pertes de volume-là changent les pourcentages,
9 changent en fonction des données constatées sur le
10 marché.

11 Puis, là, la grande question à savoir,
12 bien, pourquoi on ferait ça maintenant? Comme dire
13 bien, c'est pas mal prématuré, on commence à mettre
14 les pieds dedans mais on n'a pas de preuve que
15 c'est ça.

16 Mais comme je vous le disais, l'objectif
17 c'est de mettre en place un mécanisme de
18 surveillance qui permette à la Régie, justement, de
19 cibler les indicateurs de changement qui démontrent
20 que la transition énergétique, ça se met en place
21 puis ça influence le taux d'attrition et les
22 volumes de consommation.

23 Là, ça se peut que ça soit exponentiel,
24 c'est ça qu'on ne sait pas si à un moment donné...
25 C'est comme faire un changement de paradigme dans

1 la société. À un moment donné, on le voit. À partir
2 d'un certain pourcentage d'effort puis de volonté,
3 à un moment donné ça se met en place, puis là,
4 oups! il y a un basculement.

5 On le voit dans plusieurs sujets, dans
6 plusieurs... Puis avant ça, l'efficacité
7 énergétique, les gens n'y pensaient pas. Puis, là,
8 tout d'un coup, c'est dans la bouche de tout le
9 monde. Les changements climatiques, avant ça, on
10 disait : Ah! c'est des histoires. Puis, là, ah!
11 tiens, tout le monde pense que oui.

12 Donc, il y a un changement de paradigme,
13 c'est dans l'espace de notre société. Donc, ce
14 qu'on vous dit c'est mettons un mécanisme de
15 surveillance qui permette à la Régie de voir venir
16 les problématiques. Donc, pourquoi? Pour agir au
17 bon moment.

18 Évidemment, comme groupes
19 environnementaux... Puis vous avez sûrement entendu
20 ça sur... des groupes environnementaux, si vous
21 écoutez ou vous lisez ce qui se dit, c'est que
22 beaucoup de gens se posent la question : « Est-ce
23 que le gaz naturel, c'est une énergie de transition
24 ou pas? »

25 La tendance actuelle des groupes

1 environnementaux, c'est de dire : « Non, ce n'est
2 pas une énergie de transition. » Nous, on a
3 toujours été un peu moins... comment je dirais...
4 moins fonceurs dans cette direction-là. On veut,
5 peut-être, plus prendre le pouls, finalement, des
6 impacts, des vases communicants, par exemple, des
7 impacts totaux, une analyse plus économique que
8 juste environnementale puis dire... Bien, au total,
9 si on fait vraiment... on regarde l'analyse du
10 cycle de vie du problème, on va peut-être constater
11 que ça a de l'air bien beau, pour notre image, de
12 dire : On est contre le gaz naturel. Mais, dans le
13 fond, si on fait une analyse plus scientifique de
14 la chose, on se rend compte, dans le cycle de vie
15 du produit, bien, il y a des vases communicants
16 puis que, peut-être, que là oui, actuellement,
17 c'est encore le cas pour nous. Mais jusqu'à quand?

18 Ça ne veut pas dire que dans cinq ans on va
19 vous revenir puis on va dire : Non, pour nous,
20 finalement, ce n'est plus une énergie de
21 transition. Parce que, là, on a tout en main, tout
22 est là dans la société pour dire : On n'en a plus
23 vraiment besoin.

24 Donc, c'est une question d'orientation, de
25 prendre les meilleures décisions aux meilleurs

1 moments ou de vous recommander de prendre certaines
2 décisions, mais en fonction de l'évolution de ce
3 qui se passe.

4 Donc, est-ce que la question est
5 prématurée? Évidemment, moi, je n'ai pas entre les
6 mains des données. On a juste des données
7 historiques. On a quelques exemples, ce n'est pas
8 un balisage complet.

9 Il y a quand même des lanternes qui
10 s'allument. Le plan de Montréal qui vous dit qu'ils
11 vont bouger, mais on n'a pas de données disponibles
12 sur le résultat des mouvements qui s'en viennent.
13 Donc, on ne peut pas vous identifier tout de suite
14 des données probantes pour vous convaincre de
15 l'importance de suivre de près leur évolution.

16 Une chose qui est certaine, la transition
17 énergétique, c'est en marche. On ne peut pas se
18 mettre dans le sable. C'est quelque chose qui s'en
19 vient. Puis, là, reste à savoir à quel moment la
20 surveillance vraiment attentive parce qu'à un
21 moment donné, ça risque de faire oups! de bouger
22 plus rapidement.

23 Vous savez, des choses, parfois, bougent de
24 manière exponentielle. Elles partent, comme ça,
25 puis tout d'un coup, ça embarque. Donc, à quel

1 moment vous allez juger utile de mettre en place,
2 justement, un processus, un mécanisme plus attentif
3 de surveillance pour évaluer les conséquences du
4 développement du gaz naturel au Québec.

5 Donc, par conséquent, rechercher des
6 solutions. On a vu... Nous, on n'était pas dans les
7 phases 2 et 3 du dossier 3867. C'est discuté. Ça
8 fait longtemps que c'est discuté comment déterminer
9 quand est-ce qu'on y va pour faire un
10 développement. C'est ce qu'on vous dit,
11 c'est : Mettez en place un mécanisme pour savoir
12 quand est-ce qu'il va falloir refaire vos devoirs
13 là-dedans avec des...

14 Ça fait que là, vous allez dire : « Oups,
15 j'ai un problème. » Donc, c'est un peu le message
16 qu'on tente de vous transmettre puis on vous
17 remercie beaucoup de nous avoir permis de parler de
18 transition énergétique, aujourd'hui.

19 Me MARC BISHAI :

20 Q. **[51]** Si vous me le permettez, Monsieur le
21 Président, juste une question de précision. Madame
22 Moreau, vous parlez à un moment donné du taux
23 d'attrition et perte de volume de l'ordre de moins
24 de un pour cent (1 %), selon les réponses des
25 témoins d'Énergir. Et vous ne remettez pas

1 nécessairement en question ce chiffre-là, c'est
2 plus par rapport à que ça c'est basé sur les
3 données historiques. Est-ce que je comprends bien?

4 R. Oui, j'ai pas remis en question ces... ces données-
5 là. Comme je vous dis aussi, j'ai pas d'autres
6 données probantes sous la main qui me permettraient
7 de les contester. Je les accepte comme... comme
8 étant une moyenne finalement des données
9 historiques, là.

10 Q. **[52]** Mais la précision que vous apportez c'est
11 qu'il ne faut pas se baser là-dessus.

12 R. Non, c'est ça, parce qu'on est en démarche de
13 transition énergétique, on s'en va vers l'avenir
14 puis le passé n'est pas garant de l'avenir. C'est
15 un peu comme quand on... je sais qu'il faut se
16 baser sur quelque chose, la moyenne trente (30) ans
17 pour la température, les prévisions de la
18 température, mais on sait que dans dix (10) ans on
19 ne pourra pas se baser sur la moyenne trente (30)
20 ans, des trente (30) dernières années. Ça ne va pas
21 nécessairement correspondre, là, à ce qui peut se
22 passer dans la réalité courante avec les
23 changements climatiques en cours. Ça peut être un
24 exemple, là, que je pourrais donner en parallèle.

25 Q. **[53]** Avez-vous d'autre chose à rajouter ou est-ce

1 que c'est complet?

2 R. Non, ça va. Merci.

3 Q. **[54]** Alors madame Moreau demeure disponible pour
4 répondre aux autres questions, le cas échéant.
5 Merci.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci, Maître Bishai. L'ACEFQ a annoncé du temps.

8 Me HÉLÈNE SICARD :

9 Bonjour.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Bonjour.

12 Me HÉLÈNE SICARD :

13 Nous n'aurons pas de questions.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci.

16 Me HÉLÈNE SICARD :

17 Pour madame Moreau. Merci.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci, Maître Sicard. SÉ-AQLPA? Maître Neuman?

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 Similairement, nous n'aurions pas de questions.

22 LE PRÉSIDENT :

23 C'est bien. Maintenant pour Énergir est-ce que

24 c'est maître... lequel des deux ou laquelle? Maître

25 Lemay Lachance.

1 Me MARIE LEMAY LACHANCE :

2 Oui, ce sera maître... ou maître Lemay Thivierge...

3 LE PRÉSIDENT :

4 Ah là, là, vous m'avez mis ça dans la tête, ça se
5 peut que je refasse la même erreur.

6 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me MARIE LEMAY LACHANCE :

7 Q. **[55]** Il n'y a pas de problème. Alors oui j'aurai...
8 j'aurai quelques questions pour madame Moreau.
9 Alors... bien d'abord en fait, Madame Moreau,
10 bonjour.

11 R. Bonjour.

12 Q. **[56]** J'aurais envie de vous poser la question que
13 j'ai posée à monsieur... monsieur Antoine Gosselin.
14 Je parle du CASEP. Alors à savoir : est-ce qu'il ne
15 serait pas préférable d'attendre le Plan climat de
16 la Ville de Montréal et le Plan pour une économie
17 verte, avant de considérer revoir le CASEP?
18 J'aurais aimé avoir votre opinion là-dessus.

19 R. C'est un peu comme je vous disais précédemment,
20 nous, on pense que c'est un peu trop tôt pour
21 d'autres raisons, là, pour les vases communicants,
22 mais effectivement si on rajoute avoir plus de
23 précision, ce serait... ce serait utile. Mais,
24 nous, principalement c'est pour les vases
25 communicants. Qu'est-ce qui va arriver dans trois

1 ans, là, avec... avec... est-ce qu'on va se
2 retrouver avec plein d'énergie électrique, là,
3 finalement renouvelable, puis finalement on va vous
4 dire : laissez tomber le CASEP. On va encourager
5 TEQ, Transition énergétique Québec, à s'en aller
6 tout à l'électricité tout le monde.

7 Mais là, pour l'instant, il y a trop
8 d'incertitude pour permettre même à un expert
9 d'arriver puis de vous dire... si c'est un expert,
10 bien il va vous dire ces choses-là, qu'il y a de
11 l'incertitude qui plane. Il pourra faire les
12 calculs comptables, de dire les plus et les moins
13 pour... par individu, là, pour un transfert de
14 biénergie au gaz naturel, mais il ne pourra pas
15 faire autre chose.

16 Il pourrait vous faire une analyse comme,
17 je ne sais pas, la FCEI a aussi parlé d'analyser le
18 programme comme si c'était pas une contribution
19 externe, le un million (1 M), on sait que le un
20 million (1 M) c'est une contribution externe qui
21 avait été négociée à l'époque. Donc, ils mettent
22 des tests, les TCTR, c'est ça pour pouvoir regarder
23 ce que ça donne, mais... mais si on veut faire
24 vraiment un portrait décisionnel, de dire : est-ce
25 qu'on continue ou pas avec le CASEP? Je vais

1 attendre, c'est un peu prématuré.

2 Q. [57] Parfait, merci. Maintenant une petite question
3 de... davantage de l'ordre de la précision. Dans
4 votre... la dernière version de votre mémoire - et
5 c'est la pièce C-GRAME-0014, qui a été déposée le
6 vingt-huit (28) août - je vois... là, je vois
7 notamment à la page 20 une de vos recommandations
8 en fait. Vous dites que le GRAME recommande la
9 révision du volume souscrit à la suite de
10 l'implantation d'une mesure d'efficacité
11 énergétique. Alors que dans la présentation que
12 vous avez faite aujourd'hui, alors ça c'est la
13 pièce C-GRAME-0015, je vois, par exemple en page 8
14 de votre présentation, que vous parlez plutôt de
15 l'OMA et non pas du volume souscrit.

16 Alors, votre présentation dit :

17 Le GRAME recommande que soit mis en
18 place un mécanisme d'allégement de
19 l'OMA.

20 Alors, je voulais savoir finalement est-ce qu'on
21 parle de l'OMA ou du volume souscrit au niveau de
22 votre recommandation?

23 LE PRÉSIDENT :

24 Madame la Greffière, pourriez-vous montrer la page
25 8 je pense. 8 de la présentation.

1 Me MARIE LEMAY LACHANCE :

2 Oui.

3 LE PRÉSIDENT :

4 C'est ça.

5 R. Je vais peut-être revenir pour ne pas qu'on
6 s'enfarge dans les mots. Vous savez ce qu'on
7 recherche. On recherche finalement que les gens,
8 les clients, les nouveaux clients qui rembarquent
9 au CASEP, ceux qui finalement sont assujettis à une
10 obligation de l'OMA, bien puissent voir cette
11 obligation-là revue.

12 S'ils font des programmes en efficacité
13 énergétique, c'est peut-être un VGE industriel qui
14 va réduire de quarante pour cent (40 %) ses
15 volumes. On ne sais pas. Je veux dire réduire sa
16 consommation puis faire beaucoup d'efficacité
17 énergétique.

18 Donc, ce qu'on veut c'est qu'on lance un
19 message. Là, est-ce qu'on a utilisé les bons
20 termes? Ce sera à vous de nous le dire, mais je
21 pense qu'on se comprend sur le message qui est
22 transmis, puis là comment vous allez adapter ça par
23 rapport au volume souscrit ou je pense que ce n'est
24 pas le volume souscrit, mais c'est le volume
25 projeté dans le cas du CASEP. Donc, il y a une

1 erreur ici.

2 Donc, c'est le volume projeté. Je pense que
3 les témoins ont répondu à mon procureur là-dessus.
4 Je pense que... C'est parce qu'on essaie de
5 transposer quelque chose qui vient du tarif de
6 débit stable à un concept un peu différent de CASEP
7 qui a une détermination du volume projeté
8 différent.

9 On n'a pas voulu.... Je n'ai pas voulu
10 m'enfarger dans tout ça. Je voulais pas vraiment
11 passer cinq jours à réfléchir à ça.

12 Q. **[58]** Je comprends.

13 R. Je n'ai pas de clients personnels, puis on n'a pas
14 de clients au GRAME qui pourraient nous dire « Bien
15 là, ça s'applique comme ceci. Ça s'applique comme
16 cela. ».

17 Donc, on a décidé de rester sur le grand
18 principe, puis de vous demander de nous faire une
19 proposition là-dessus. De tenir compte que c'est
20 important l'efficacité énergétique pour un nouveau
21 client qui arrive, puis qui vient du mazout. Je ne
22 sais pas si ça...

23 Q. **[59]** Je pense que je comprends l'intention et si je
24 regarde la page 8 de votre présentation qui est
25 toujours affichée, à peu près au tiers de la page,

1 au point 2, sous-point 1, vous dites :

2 Cette situation crée une distinction
3 entre clients de même classe
4 tarifaire.

5 En fait, donc, vous semblez dire qu'il y a comme
6 deux classes de clients là finalement.

7 Si je comprends bien encore une fois vos
8 propos, ce que vous voulez dire ici c'est qu'on
9 permet aux clients qui sont aux tarifs D3 et D4 de
10 revoir leur volume souscrit s'ils implantent une
11 mesure d'efficacité énergétique, alors que ce n'est
12 pas le cas pour les OMA souscrites aux autres
13 tarifs.

14 Est-ce que j'ai bien compris ou est-ce que
15 vous êtes capables d'illustrer votre propos?

16 R. Bien là, j'ai l'impression que vous avez mélangé un
17 peu comme moi.

18 Q. **[60]** O.K.

19 R. L'OMA, vous avez dit volume souscrit, puis après ça
20 l'OMA, mais dans le fond aussi quand je regardais
21 un peu les textes de tarifs que finalement quand on
22 change de volume souscrit ça c'est dans les tarifs
23 de débit stable.

24 Quand on change le volume souscrit, mais
25 finalement il y a un ajustement après ça de l'OMA.

1 Ça dépend si c'est fait en cours d'année ou pas,
2 mais après ça il y a une révision de volume.

3 Donc, ça déboule après, mais là c'est sûr
4 qu'on va dire... Nous autres ce qui nous dérange
5 c'est que le client il va dire « Je ne veux pas
6 avoir de pénalité. ». Je ne sais pas si vous
7 comprenez? On ne veut pas avoir de pénalité.

8 Là l'impression que pour un client au même
9 volume, vous avez un VGE industriel qui rentre que
10 vous avez été le connecter, que ce soit... Ou vous
11 avez rallongé... Vous avez amené à un point quatre
12 millions (1,4 M). Vous avez le droit jusqu'à ça
13 pour un projet, pour aller brancher un gros client
14 qui est au mazout, puis là bien lui il est
15 assujetti à une obligation de consommer.

16 Bien ce client-là, bien on aimerait ça
17 qu'il puisse se faire dire en même temps « Vous
18 avez une obligation, mais consommez la même chose
19 que l'autre client qui est à tel tarif à l'autre
20 endroit. », je ne sais pas quel tarif là ou « Bien,
21 vous avez droit aussi », parce que quand je dis
22 « un même tarif », c'est que ces clients-là vont se
23 retrouver dans une classe tarifaire « X »
24 nécessairement. Donc, ça pourrait arriver au...
25 c'est un client au D1, il va se retrouver à un

1 autre tarif. Donc, pour deux mêmes clients qui
2 consomment la même quantité, il y en a un qui a le
3 droit. L'autre il n'a pas droit. C'est un peu là où
4 je voulais vous amener là. C'est peut-être plus de
5 technicalités au niveau des tarifs que ça, mais...

6 Q. **[61]** O.K. Ça m'amène peut-être à ma prochaine
7 question, il me reste juste deux petites questions.

8 R. Oui.

9 Q. **[62]** Si on suit votre proposition d'allégement
10 d'OMA lorsqu'un client implante des mesures
11 d'efficacité énergétique, je me demande comment on
12 peut justifier de mettre en place une proposition
13 comme la vôtre, dans une perspective de
14 rentabilité. Est-ce que vous pensez que votre... ne
15 pensez-vous pas que votre proposition génère des
16 enjeux au niveau de la rentabilité, justement,
17 sachant que l'OMA permet de rentabiliser des
18 projets, de s'assurer de rentabiliser des projets?

19 R. Là, je vais peut-être faire, c'est une bonne
20 question, parce qu'il faudrait soumettre l'analyse
21 à ce moment-là : quel impact ça a. Donc, vous
22 pourriez soumettre cette analyse-là pour voir
23 jusqu'à quel point ça a un impact. Mais, là, on
24 voit qu'il y a... si on revient, par vase
25 communiquant au programme en efficacité

1 énergétique, normalement, c'est rentable, t'sais,
2 du coût total en ressources. On regarde les gros
3 projets qui risquent d'avoir un impact sur l'OMA.
4 Vous n'allez pas parler de changement de fenêtre,
5 là, parce que l'OMA, c'est jamais cent pour cent
6 (100 %) du volume projeté ou t'sais, c'est autour
7 de cinquante pour cent (50 %) puis c'est révisé.

8 Donc, là, on parle de gros projets, là, on
9 irait plus dans le VGE, dans l'encouragement à
10 l'implantation VGE. Se retrouver dans ce type de
11 projet-là pour avoir un impact sur l'OMA, je pense,
12 si c'est une analyse, vous me direz si je me
13 trompe.

14 Donc, dans ces cas-là, on sait que c'est
15 des programmes qui sont rentables au niveau des
16 tests autorisés par la Régie. Donc, évidemment, il
17 faudrait prendre en compte la rentabilité du
18 programme, c'est-à-dire l'impact s'il y a
19 neutralité tarifaire ou pas, puis, là, l'impact sur
20 les volumes consommés puis après ça, rajouter c'est
21 quoi le montant qu'on a donné comme aide. T'sais,
22 c'est quand même un exercice qui devrait se faire
23 avec des exemples plus précis, pour qu'on puisse
24 voir exactement où est-ce qu'on s'en va.

25 C'est sûr que vous avez soulevé un point

1 intéressant.

2 Q. **[63]** Parfait, merci pour votre réponse. Ma dernière
3 question, en fait, c'est: est-ce que vous
4 reconnaissez qu'un nouveau client qui bénéficie du
5 CASEP installe des équipements neufs et que ces
6 équipements-là ont vraisemblablement une durée de
7 vie de plus de cinq ans?

8 R. Oui, mais c'est sûr que dans cinq ans, que
9 l'obligation est sur cinq ans, mais ça a quand
10 même... bien faites pas l'efficacité pendant cinq
11 ans puis vous reviendrez nous voir dans cinq ans.
12 On est conscient de ça, mais c'est peut-être, ce
13 qu'on vous dit, c'est que quand quelqu'un rentre
14 dans un nouveau paradigme ou une nouvelle manière
15 d'être, d'échange du mazout, parce que souvent les
16 clients qui viennent du mazout, c'est un contexte
17 différent. On dit pourquoi pas lancer un message
18 fort dès le départ.

19 Ça ne veut pas dire que tous ces clients-là
20 qui nous arrivent au CASEP demain matin vont aller
21 faire de l'efficacité énergétique. T'sais, je
22 serais assez surprise que là, t'sais, il y a des
23 investissements qui viennent de se faire, puis, là,
24 tout de suite, mais on envoie un message tout de
25 suite que: faites vos plans, puis regardez ce que

1 vous pouvez faire. Vous êtes admissible à ça. Puis
2 vous savez comment, t'sais, des gros projets, ça
3 prend un certain temps, là, on ne parle pas juste
4 des équipements de chauffage, là, on parle de
5 l'aide à l'implantation, comme je vous disais, VGE
6 institutionnel...

7 Q. [64] hum, hum.

8 R. ... et donc, éventuellement, ces clients-là vont
9 faire leurs projections, ils vont engager des gens
10 pour évaluer leur entreprise, où est-ce qu'ils vont
11 pouvoir aller, puis ils vont vous revenir, puis
12 avant que ça se mette en place, ça va peut-être
13 prendre un certain temps.

14 Donc, je ne pense pas que techniquement, ça
15 aurait vraiment un impact au niveau financier, que
16 l'objectif que l'obligation minimale annuelle,
17 l'objectif pour lesquels c'est là.

18 Je ne sais pas, vous voyez, on a beaucoup
19 pensé à toutes ces choses-là, on a regardé puis il
20 y a plein de cas de figure, là, inimaginables, puis
21 on s'est dit : pourquoi pas, restons sur les grands
22 principes, envoyons un message à ces clients-là.

23 C'est sûr qu'Énergir pourrait faire le
24 travail, évaluer finalement est-ce que ça a un
25 impact ou pas, puis, là, revenir avec ça dire, bon

1 bien: O.K., on a considéré qu'il n'y a pas vraiment
2 d'impact, donc, on va l'autoriser, t'sais, avec
3 l'information pertinente là, pour pouvoir le faire.

4 Q. **[65]** Parfait, bien...

5 R. C'est juste ça, envoyons un message à...

6 Q. **[66]** Je comprends...

7 R. ... une panoplie de gens qui vient du mazout que
8 l'efficacité énergétique, c'est... c'est important.

9 Q. **[67]** Parfait. Je vous remercie beaucoup. Je n'aurai
10 pas... je n'aurai plus de questions pour vous.

11 R. Merci beaucoup.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Maître Lemay Lachance. Maintenant, Maître
14 Cardinal pour la Régie. Je crois que vous avez une
15 question.

16 Me AMÉLIE CARDINAL :

17 Oui. En fait, merci, mais je n'aurai pas de
18 question. Merci.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Bon. Alors, je comprends que ça a été répondu.
21 Merci. Du côté de la formation? Ça va. Alors, nous
22 n'avons pas de question également. Maître Bishai,
23 est-ce que vous avez quelque chose à faire
24 compléter par votre cliente suite au contre-
25 interrogatoire de maître Lemay Lachance?

1 Me MARC BISHAI :

2 Il n'y a pas de question.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Pas de question additionnelle.

5 Q. **[68]** Donc, Madame Moreau, vous êtes maintenant
6 libérée...

7 R. Bien, merci beaucoup.

8 Q. **[69]** ... et nous vous remercions pour votre
9 présentation. Merci à vous également, Maître
10 Bishai. Nous pouvons commencer avec la présentation
11 de Option consommateurs, laquelle va pouvoir
12 conclure avant le dîner. Je regarde le temps estimé
13 puis c'était presque un total de trente (30)
14 minutes si on prend quinze (15) minutes pour la
15 présentation et les questions. Alors, allons-y.

16

17 PREUVE DE OC

18 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

19 Oui. Alors, bonjour Monsieur le Président, Madame
20 la Régisseur, Monsieur le Régisseur. Éric David
21 pour Option consommateurs. Donc, la preuve d'Option
22 consommateurs sera présentée par l'analyste externe
23 d'Option consommateurs monsieur Pascal Cormier.
24 Madame la Greffière, si vous pouvez procéder à
25 l'assermentation, s'il vous plaît.

1 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)
2 jour du mois de septembre, A COMPARU :

3

4 PASCAL CORMIER, économiste, ayant une place
5 d'affaires au 4299, avenue De Lorimier, Montréal
6 (Québec);

7

8 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
9 solennelle, dépose et dit :

10

11 INTERROGÉ PAR Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 Q. [70] Donc, Monsieur Cormier, je vous réfère d'abord
13 à la pièce C-OC-0010 qui est le mémoire d'Option
14 consommateurs. Avez-vous des corrections à apporter
15 à ce document?

16 M. PASCAL CORMIER :

17 R. Oui, une petite correction. C'est une erreur de
18 frappe. Laissez-moi juste trouver la page. On fait
19 référence à une réponse à une demande de
20 renseignements, c'est à la page 13, dernier
21 paragraphe. On fait référence à la DDR-1.6 de
22 l'ACEF où il manque un F. Elle est minime, mais
23 c'est ce que j'ai noté. Donc, au lieu de ACEQ,
24 c'est ACEFQ.

25 Q. [71] D'accord. Et par ailleurs, est-ce que vous

1 avez préparé ce mémoire? Êtes-vous l'un des auteurs
2 ou l'auteur?

3 R. Oui. Je suis l'auteur principal. Ce mémoire a été
4 préparé également par l'analyste interne Jules
5 Bélanger qui, au moment de la rédaction du mémoire,
6 était à l'emploi de Option consommateurs.

7 Q. [72] D'accord. Est-ce que vous adoptez ce mémoire
8 comme votre témoignage écrit en l'instance?

9 R. Oui. Absolument.

10 Q. [73] D'accord. Avant de débiter votre présentation,
11 je trouvais peut-être utile pour le panel que vous
12 nous résumiez un peu vos qualifications à titre
13 d'analyste.

14 R. Oui. Tout d'abord, j'aimerais saluer les membres de
15 la formation, Maître Turmel, Madame Falardeau,
16 Maître Roy, ainsi que les autres participants à
17 l'audience, inclut le staff de la Régie.

18 Donc, oui, je suis... j'ai vingt (20) ans
19 d'expérience, c'est pour ça que j'ai des lunettes
20 maintenant, ça me rappelle mon expérience. J'ai
21 fait des analyses économiques et réglementaires
22 pour différents intervenants depuis deux mille
23 treize (2013)... euh, deux mille quatorze (2014).
24 Désolé.

25 Avant ça, j'ai occupé le poste de directeur

1 Affaires réglementaires pour Brookfield. J'ai
2 travaillé comme spécialiste à la Régie de
3 l'énergie. Et en début de carrière là, mon
4 initiation au monde de l'énergie fut à l'emploi de
5 Gaz Métro, Gaz Métropolitain même à l'époque avant
6 que ça change pour Gaz Métro.

7 Et finalement, dernièrement j'ai accepté
8 deux mandat de formation en réglementation de
9 transport d'électricité à l'étranger, soit au
10 Cameroun durant les deux dernières années.

11 Q. [74] D'accord.

12 R. Ça complète rapidement le tour de mon expérience.

13 Q. [75] Alors, en résumé, quels sont les sujets que
14 vous avez abordés dans le présent dossier?

15 R. Tout d'abord, dans la demande d'intervention
16 initiale, on avait l'intention d'aborder ou, enfin,
17 on avait demandé d'aborder cinq sujets puis...
18 Donc, les sujets sont les suivants - désolé, je
19 vais vous... On traitait de l'usine LSR,
20 redondance. On traitait également de... Je vais
21 trouver exactement le... Désolé.

22 Donc, on voulait traiter de l'usine LSR, la
23 hausse des revenus requis en transport, les
24 répercussions ainsi que la prévision des
25 approvisionnements en distribution de gaz naturel

1 renouvelable. Il y a eu la décision procédurale.
2 Donc, suite à cette décision procédurale-là qui
3 nous a informé que certains des sujets qu'on
4 voulait aborder étaient traités dans d'autres
5 forums. On a réduit le - j'ai le terme anglais - le
6 « scope », mais le nombre de sujets à deux, qui se
7 sont avérés être très importants si j'écoute les
8 derniers enjeux qui... les discussions qui ont eu
9 lieu cette semaine.

10 C'est-à-dire que nous avons abordé l'impact
11 de la COVID, de la crise sanitaire, ou plutôt je
12 devrais dire l'impact de la crise économique qui
13 découle de la crise sanitaire sur le présent
14 dossier. Ainsi qu'on a aussi abordé la répercussion
15 de la crise économique sur les services à la
16 clientèle, ainsi que les procédures de recouvrement
17 du distributeur sur les ménages à faible revenu qui
18 ont des difficultés à assumer la facture compte
19 tenu des difficultés économiques encourues.

20 Q. [76] D'accord. Selon vous quels sont les éléments
21 les plus importants qui distinguent la présente
22 cause tarifaire des autres causes tarifaires?

23 R. Ça pourrait se résumer à COVID-19, c'est-à-dire que
24 la situation est exceptionnelle. Tout le monde...
25 On écoute les mêmes nouvelles de jour en jour. Il y

1 a des nouvelles qui nous disent que le PIB canadien
2 a baissé de trente-sept pour cent (37 %), moi, je
3 pensais jamais entendre un chiffre aussi énorme que
4 ça, au deuxième trimestre de cette année. Donc,
5 c'est une situation qui se reproduit... C'est des
6 chocs qui sont similaires aux chocs qui découlent
7 de la grande crise des années trente (30), puis on
8 les compare à ça dans les médias aux deux grandes
9 guerres. Ça va aussi loin que la première pandémie
10 de la grippe espagnole qu'on a vécue.

11 Donc, c'est une situation qui, à mon avis,
12 aura des répercussions à long terme ou pérennes sur
13 l'économie actuelle. Par exemple, le télétravail
14 qui affectera le tissu urbain. On peut penser que
15 le télétravail, on voit la difficulté au centre-
16 ville de Montréal qu'il va y avoir des
17 répercussions sur l'étalement urbain. Par exemple,
18 les gens vont vouloir demeurer à la maison dans des
19 plus grandes maisons pour pouvoir les accommoder. À
20 mon avis, ce sont des modifications qu'on pourrait
21 nommer de structurelles. On peut penser
22 raisonnablement que c'est des modifications qui
23 vont être pérennes.

24 Ainsi, un autre impact important, c'est les
25 mesures gouvernementales importantes qui ont été

1 mises en place par nos gouvernements ainsi que par
2 les gouvernements des autres grands pays avec qui
3 on a du commerce, on fait du commerce, soit les
4 États-Unis, les pays européens, les pays
5 développés. Et ces mesures-là qui ont adouci
6 l'impact de la crise, qui ont lissé l'impact, vont
7 faire en sorte que certains de ces impacts-là, on
8 va les ressentir dans plusieurs mois. Il va
9 certainement y avoir des problématiques au niveau
10 fiscal pour ces gouvernements-là, qui fait en sorte
11 qu'on peut penser raisonnablement qu'il va y avoir
12 des mesures de restrictions budgétaires
13 éventuellement quand la crise va être passée. Donc,
14 ça, c'est des mesures importantes.

15 Un autre aspect qu'il faut considérer quand
16 on évalue, vous allez voir un aspect important pour
17 notre... dans nos recommandations, c'est relié à la
18 demande, à la prévision de la demande, c'est les
19 mesures protectionnistes qui peuvent découler de la
20 situation actuelle. Mesures protectionnistes ici,
21 par exemple, je vais donner l'exemple, le tarif
22 pour la production en serre qu'Hydro-Québec a
23 proposé va avoir des impacts sur la consommation
24 d'électricité, puis le commerce des fruits et
25 légumes, par exemple.

1 Et ce qui peut être encore, avoir un impact
2 encore plus important, ce sont les mesures
3 protectionnistes des autres pays. Il faut se
4 rappeler que le Québec est une économie qui est
5 axée sur les exportations. Donc, il peut y avoir
6 des impacts à long terme sur les entreprises qui
7 sont exportatrices.

8 Donc, ce sont plein de voyants rouges qui
9 me font dire qu'il faut être très... il faut faire
10 très attention de l'impact de la crise actuelle.

11 Puis comme j'ai mentionné, la récession
12 qu'on vit actuellement est unique dans le sens que
13 ce n'est pas une destruction du capital de
14 production, il n'y a pas eu de guerre qui a détruit
15 les usines, mais les usines ont été arrêtées
16 pendant un nombre, une période de temps importante,
17 plusieurs mois, et ça partout dans les pays
18 industrialisés. Puis on vit des... Par exemple, le
19 boom de l'industrie de la construction peut
20 paraître comme une nouvelle qui dit, ah, l'économie
21 va bien, la construction va bien. Mais il faut
22 avoir en tête, il faut analyser que c'est peut-être
23 uniquement... Bien, uniquement, en partie, lié au
24 fait qu'il y a un rattrapage par rapport à des
25 chantiers qui était supposé avoir eu lieu pendant

1 la période de confinement, qui n'ont pas eu lieu.

2 Donc, il faut avoir une analyse, à mon
3 avis, économique robuste pour assurer de bien
4 comprendre l'impact de ces... les voyants
5 économiques que l'on voit en ce moment.

6 Q. [77] O.K. Avez-vous identifié des lacunes dans la
7 preuve d'Énergir dans le présent dossier?

8 R. En lien avec ce que je viens de mentionner?

9 Q. [78] Oui.

10 R. À ma grande surprise, quand nous avons déposé la
11 demande... À notre demande d'intervention, si on
12 voit les recommandations de notre rapport, beaucoup
13 de ces recommandations-là sont rendues caduques
14 parce qu'on est rendu un petit plus tard ans le
15 processus.

16 Mais on s'attendait à ce qu'il y ait des
17 modifications aux prévisions compte tenu de la
18 situation exceptionnelle dans laquelle on vit. On
19 est étonné de voir qu'on se retrouve avec des
20 tarifs qui sont fixés sur une prévision de la
21 demande, comme on va le voir un petit peu plus
22 tard, qui, à mon avis, ne représentent plus la
23 réalité actuelle.

24 Donc, selon nous, comme on l'a mentionné à
25 la section 2C de notre rapport, l'encadrement

1 réglementaire exige des entités réglementées
2 qu'elles fournissent des prévisions qui sont à
3 jour, qui sont les plus respectueuses de
4 l'environnement dans lequel l'entreprise
5 réglementée va évoluer au courant de l'année
6 tarifaire sur laquelle on doit traiter aujourd'hui,
7 c'est-à-dire deux mille vingt, deux mille vingt et
8 un (2020-2021).

9 Puis, présentement, ce qu'il y a au
10 dossier, c'est des tarifs qui sont fixés par une
11 prévision de la demande qui est basée sur un monde
12 qui n'existe plus, soit pré-COVID. De plus, on doit
13 mentionner que, comme il y a eu à l'engagement 3,
14 il y a eu une mise à jour de la prévision du PIB
15 qui confirme un peu ce qu'on vient de discuter, à
16 l'effet que, contrairement à une prévision...

17 Si je regardais au dossier, initialement
18 Énergir anticipait une croissance pour l'année deux
19 mille vingt, deux mille vingt et un (2020-2021) du
20 PIB, qui est un intrant important de leur modèle de
21 prévision, selon ce que j'ai compris de la preuve,
22 de un point cinquante-six pour cent (1,56 %). Force
23 est de constater, en regardant l'engagement 3 qu'en
24 moyenne, du moins, je comprends qu'il y a des
25 distinctions à faire entre les années calendriers

1 puis les années gazières, mais l'ensemble des
2 grandes institutions financières semble indiquer
3 qu'ils prévoient une forte décroissance de
4 l'économie en deux mille vingt (2020) avec une
5 reprise moins importante en deux mille vingt et un
6 (2021).

7 Donc, au net, selon la plupart des
8 prévisions économiques qui ont été fournies depuis
9 le début de la pandémie, au net, le trente et un
10 (31) décembre deux mille vingt et un (2021), le PIB
11 du Québec va être inférieur à ce qu'il était au
12 premier (1er) janvier deux mille dix-neuf (2019).
13 Donc, c'est un aspect qu'il faut considérer quand
14 la Régie va évaluer quelle prévision de la demande
15 utiliser.

16 De plus, en réponse à l'engagement numéro 4
17 que... je pense que c'est un engagement qui
18 provient d'une question où maître... à l'effet que,
19 nous, on avait demandé, en demande de
20 renseignement, l'évolution de la demande réelle
21 d'Énergir de... Je pense que c'était au début de
22 l'année jusqu'en... Bien, les chiffres étaient
23 jusqu'en mai, si je m'en rappelle bien.

24 Et, dans l'engagement 4, on a demandé de
25 refaire cet exercice-là pour la période mars à

1 juillet. Puis dans cette période-là, on a noté une
2 décroissance de la demande par rapport à la même
3 période, en deux mille dix-neuf (2019), de près de
4 dix pour cent (10 %).

5 Il est à noter qu'une décroissance de dix
6 pour cent (10 %), c'est supérieur à la décroissance
7 qu'Hydro-Québec a mentionnée dans les médias. Là,
8 il y a la pièce... Je vais vous donner la pièce
9 exacte qu'on a déposée au dossier, C-OC-0013 où on
10 mentionne qu'au deuxième trimestre, la demande
11 d'électricité a baissé de six pour cent (6 %).

12 Évidemment, la demande industrielle c'était
13 plus important, mais en général, c'était six pour
14 cent (6 %). Donc, malgré une décroissance moins
15 importante que ce qu'Énergir a vécu, on a noté
16 qu'Hydro-Québec a décidé d'amender sa prévision de
17 la demande. C'est la pièce... On a déposé la lettre
18 qui indiquait les intentions du Distributeur
19 d'électricité à cet effet-là, c'est C-OC-0012.

20 Et en réaction à ce qui a été dit lors des
21 audiences, contrairement à ce qui a été affirmé par
22 un des représentants d'Énergir, l'absence d'un
23 mécanisme de découplément des revenus chez Hydro-
24 Québec, à mon avis, ne peut expliquer la décision
25 de HQ d'amender sa prévision des ventes puisque

1 celle-ci a été faite dans le cadre d'un dossier de
2 Plan d'approvisionnement et non un dossier
3 tarifaire. Donc, je pensais que c'était important
4 de mettre en perspective, là... puis, selon nous,
5 les... comme moi personnellement je suis client de
6 Gaz Métro et d'Hydro-Québec et il y a beaucoup
7 d'industriels qui sont également clients d'Hydro-
8 Québec et d'Énergir. Excusez-moi, j'ai dit Gaz
9 Métro, c'est un... une déformation professionnelle
10 historique, mais Énergir bien sûr. Et, selon nous,
11 les... il doit y avoir une adéquation ou une
12 corrélation importante entre l'évolution de la
13 demande que l'on voit chez le client... chez les
14 clients d'Hydro-Québec et ceux d'Énergir.

15 Finalement, accepter une telle pratique,
16 c'est-à-dire que d'accepter des prévisions qui,
17 selon la preuve au dossier, ne reflètent pas la
18 réalité actuelle pourrait... pourrait créer un
19 précédent important. Ça pourrait inciter les
20 entités réglementées à réduire la qualité de leur
21 prévision de la demande de leur clientèle dans les
22 dossiers futurs.

23 Nous ne pouvons pas utiliser la prévision
24 de la demande comme un outil d'ajustement
25 tarifaire. Celle-ci doit être faite d'une manière

1 objective, à notre avis. Donc, le... selon nous,
2 Énergir devrait avoir la meilleure prévision
3 possible et la Régie devrait utiliser la meilleure
4 prévision disponible. Une fois que cette
5 information est contenue, il y a des tarifs qui en
6 résultent et ultimement, la Régie devra statuer sur
7 quelle augmentation tarifaire à octroyer ou à
8 demander à Énergir. Mais ceci étant dit, la
9 prévision de la demande, selon nous, devrait être
10 établie de façon objective.

11 Donc, notre recommandation 1 : dans cette
12 circonstance, nous recommandons que la Régie ne
13 retienne pas le scénario de base ou même le
14 défavorable puisque ceux-ci ont été déterminés
15 avant la pandémie. Donc, c'est la première
16 recommandation.

17 Q. [79] Désolé. Ma prochaine question est : est-ce que
18 vous avez pris en considération la position
19 concurrentielle du gaz naturel?

20 R. Oui. Comme on l'a démontré dans notre... dans notre
21 preuve, bien dans notre mémoire, je devrais dire,
22 la position concurrentielle semble s'être
23 détériorée, au moins au niveau directionnel. C'est-
24 à-dire que les prix du gaz naturel ont monté
25 quelque peu et les prix du pétrole ont baissé par

1 rapport à ce qui était prévu au dossier.

2 En réponse à la demande de renseignements
3 numéro 4 de OC, le Distributeur nous renvoie à une
4 demande de renseignements du GRAME, mais à toutes
5 fins pratiques ce qu'on nous répond c'est que
6 malgré les variations des... des différents types
7 d'énergie que je viens de mentionner, la position
8 concurrentielle demeure la même.

9 À ça, je réponds qu'à mon avis ce n'est pas
10 une question ou enfin, selon mon analyse, ce n'est
11 pas une question... c'est pas dichotomique. C'est-
12 à-dire certains clients ont un certain niveau de
13 tolérance aux prix qui sont différents d'un autre
14 client. Donc, toutes choses étant égales par
15 ailleurs, s'il y a une détérioration de la position
16 concurrentielle du gaz naturel par rapport à
17 d'autres types de carburant, il y a certainement
18 certains des clients qui seront affectés de manière
19 différente, dépendamment de leurs coûts d'opération
20 qui leur sont propres.

21 Donc, la recommandation numéro 2 c'est que
22 la Régie doit considérer que la position
23 concurrentielle du gaz naturelle s'est détériorée
24 par rapport à ce qui a été déposé au dossier, puis
25 que cette détérioration a un impact à la baisse

1 sur... encore là, c'est... la seule phrase de latin
2 que je connais de mes cours d'économique c'est :
3 « Ceteris paribus », là, toutes choses étant égales
4 par ailleurs, on peut penser que directionnellement
5 il va y avoir un impact négatif sur la hausse de la
6 demande prévue par rapport à la détérioration des
7 prix du... du pétrole.

8 Q. [80] Désolé, je pense que j'ai laissé mon micro
9 allumé. Quelle est votre analyse de la méthodologie
10 de la prévision de la demande utilisée par Énergir
11 dans le dossier?

12 R. Oui, ce n'est pas un sujet qu'on a abordé, là,
13 c'est un élément qui est arrivé au cours de
14 l'audience, là, en écoutant les différents témoins.
15 On a confirmé qu'Énergir n'utilisait pas de modèle
16 - enfin, c'est ma compréhension de ce qui a été
17 dit, là - elle n'utilisait pas de modèle
18 probabiliste. De plus, lorsqu'on a demandé une
19 question qui était fondamentale, à savoir, les
20 témoins d'Énergir ont mentionné qu'il semblait y
21 avoir un rattrapage de la demande au mois d'août
22 par rapport à ce qui avait été prévu à la cause
23 tarifaire, puis on a demandé est-ce que vous êtes
24 capable d'expliquer... Qu'est-ce qui explique...
25 Qu'est-ce qui pourrait expliquer ce rattrapage-là,

1 puis on n'a pas été capables de nous répondre.

2 C'est... Basé sur ça, nous on pense qu'en
3 période de... Surtout en période de récession comme
4 ça où les prochaines années risquent d'être assez
5 mouvementées, on pense qu'il y a lieu d'avoir une
6 amélioration du modèle de prévision, et aussi une
7 transparence par rapport à un modèle de la sorte.

8 Des débats similaires ont eu lieu dans des
9 dossiers d'Hydro-Québec où il y a eu des débats
10 dans différents plans d'approvisionnement sur les
11 méthodologies de prévisions industrielles par
12 exemple.

13 Je me rappelle avoir été impliqué dans le
14 passé où Hydro-Québec mentionnait que la prévision
15 industrielle était uniquement faite par des
16 contacts avec ses clients. Suite à des débats qui
17 ont eu lieu à la Régie, il y a eu instauration d'un
18 modèle de régression linéaire qui a été utilisé,
19 entre autre, pour prévoir la...

20 Le point étant qu'il y a eu un débat sur la
21 prévision de la demande industrielle qui est...
22 L'exemple que je donnais c'était sur la demande
23 industrielle.

24 Donc, il y a déjà eu dans le passé des
25 forums où il y a eu des échanges pour améliorer la

1 méthode de prévision.

2 Donc, la recommandation numéro 3 ce serait
3 de demander à Énergir d'améliorer ses modèles
4 prévisionnels de la demande, incluant
5 l'établissement des scénarios d'encadrement
6 favorables et défavorables.

7 Parce qu'on s'entend, quand on parle d'une
8 grande incertitude sur le niveau DB qui varie de
9 plusieurs points de pourcentage d'un prévisionniste
10 à l'autre, ça incite à avoir un scénario
11 d'encadrement entre le défavorable et le favorable
12 qui est plus important que dans une situation qui
13 est plus stable. C'est ce type de raffinement-là
14 que je crois qui serait important d'évaluer.

15 Et ça c'est la recommandation numéro 3
16 qu'on a discuté ce matin et lors des échanges de ce
17 matin, maître Locas a mentionné un aspect
18 intéressant. C'est le processus de consultation
19 réglementaire. Le PCR.

20 Ce serait peut-être un forum intéressant
21 pour aborder cette discussion-là en amont d'un
22 débat devant la Régie qui est plus formel, mais
23 enfin c'est une suggestion que... Enfin c'est une
24 idée que je crois qui pourrait être intéressante là
25 pour aborder cet aspect-là.

1 Q. [81] O.K. Étant donné que les prévisions de la
2 demande n'ont pas été mises à jour dans le présent
3 dossier, tel qu'on l'avait suggéré au début, quel
4 scénario de la prévision de la demande la Régie
5 devrait-elle retenir pour la fixation des tarifs
6 selon vous?

7 R. Oui. Comme j'ai dit selon nous la prévision de la
8 demande devrait tenir compte de l'information la
9 plus récente. Donc, c'est-à-dire post-COVID. Bien
10 qu'imparfaite, la meilleure information disponible
11 qu'on a au dossier provient des scénarios COVID
12 A et B qui ont été fournis par Énergir en réponse à
13 une DDR de l'ACEF de Québec.

14 Donc, étant donné que le gouvernement
15 n'anticipe... Selon les informations là, que le
16 gouvernement n'anticipe pas confiner avec, aussi
17 radicalement l'économie qu'il l'a fait au printemps
18 dernier, on pense que le scénario « A » serait plus
19 raisonnable que le scénario « B », étant donné que
20 le scénario « B » c'est un peu... C'était un
21 confinement similaire à ce qu'on a eu au printemps.

22 Donc, on serait confortables ou enfin,
23 selon nos analyses c'est le scénario qui se
24 rapproche le plus de la situation actuelle.

25 Comme j'ai dit, c'est imparfait, parce

1 qu'on n'a pas eu le temps d'en débattre comme on
2 aurait voulu, mais aujourd'hui si je regarde le
3 dossier, c'est la seule prévision qui me semble
4 correspondre à la situation que je perçois compte
5 tenu de l'analyse que je fais des différents
6 éléments économiques.

7 Donc, notre recommandation à cet effet-là
8 c'est que la Régie devrait utiliser le niveau
9 demande équivalent au scénario COVID A pour la
10 détermination des tarifs.

11 Un tel choix limiterait les risques de
12 chocs tarifaires en deux mille vingt-deux deux
13 mille vingt-trois (2022-2023) résultant de
14 l'utilisation du mécanisme de découplément comme il
15 a été mentionné dans le complément... Dans la
16 présentation qui a été faite.

17 Et lorsque la Régie doit évaluer cette
18 question-là, elle doit également prendre en
19 considération l'évolution sur plusieurs années des
20 tarifs.

21 On a mentionné que les tarifs ont baissé de
22 façon significative l'année dernière. Donc, ce que
23 je comprends du scénario défavorable, il se
24 rapproche le plus du scénario COVID A, l'impact
25 tarifaire aurait été autour de cinq point quatre

1 pour cent (5,4 %) versus le scénario de base qui
2 est autour de quatre pour cent (4 %).

3 Mais il faut avoir en tête que la
4 tarification d'Énergir est au coût de service,
5 éventuellement, c'est les clients qui vont payer
6 pour le coût d'opérer la franchise.

7 Donc, nous sommes d'avis que le scénario
8 COVID A est le scénario que la Régie devrait
9 utiliser, compte tenu de l'information.. .

10 Q. **[82]** D'accord. Quelle est votre recommandation par
11 rapport aux mesures d'assouplissement des mesures
12 pour aider les ménages à faible revenu, suite à la
13 crise économique?

14 R. Tout d'abord, nous avons noté qu'Énergir avait
15 cessé la suspension des mesures de recouvrement,
16 là, des frais, à partir du premier (1er) septembre.
17 Nous avons également noté les commentaires du
18 président d'Énergir dans le panel 1, où il a
19 mentionné continuer à vouloir soutenir sa clientèle
20 à faible revenu, ayant des difficultés à assumer
21 leur facture.

22 Donc, puisque plusieurs clients continuent
23 de subir et continueront de subir, dans le futur,
24 les impacts négatif de la crise, je sous-entends
25 avec la fin de la PCU qui, éventuellement, va

1 arriver, aussi encourageant Énergir à continuer à
2 démontrer de la flexibilité pour soutenir sa
3 clientèle dans le besoin.

4 Q. [83] O.K. Dernière question. Est-ce que vous avez
5 des commentaires concernant l'engagement numéro 10
6 qui devait répondre à une question de la formation,
7 là, à l'effet de fournir une appréciation des
8 implications de produire une tarification sur la
9 base de prévision des volumes qui seront mis à jour
10 en octobre et produire, le cas échéant, des
11 alternatives quant aux scénarios possible à la
12 marge versus en profondeur. Voilà. Avez-vous des
13 commentaires à cet égard?

14 R. Tout d'abord, je tiens à mentionner que, comme j'ai
15 mentionné ultérieurement, l'utilisation de la
16 prévision la plus récente, c'est une bonne idée,
17 parce que c'est ce qu'il faut faire généralement.

18 Toutefois, un tel scénario, si j'ai bien
19 compris le scénario, là, où il y aurait une
20 décision qui serait rendue avant que le scénario de
21 demande soit rendu public, ou enfin, utilisé pour
22 la fixation des tarifs, pour nous, c'est une
23 problématique réglementaire. Notre compréhension du
24 cadre réglementaire, c'est que c'est la Régie qui
25 fixe les tarifs et un tel scénario impliquerait que

1 les tarifs seraient fixés par un processus qui
2 dépendrait d'une prévision de la demande qui ne
3 serait pas approuvée par la Régie, avant que celle-
4 ci ait rendu sa décision et ne ferait pas l'objet
5 d'un débat public ou à savoir est-ce que la
6 prévision rencontre, enfin, il n'y aurait pas de
7 débat public, comme c'est le cas dans un dossier
8 comme qu'on a présentement.

9 Donc, pour ces raisons-là, c'est pour ça
10 que nous, on réfère, la meilleure... à ce jour, la
11 meilleure information disponible, c'est le scénario
12 qui a été fait par Énergir, qui tient compte de la
13 pandémie, qui est le scénario A, là, compte tenu de
14 ce que j'ai dit ultérieurement.

15 Q. **[84]** D'accord. Alors, merci, Monsieur Cormier, pour
16 votre témoignage. Le témoin est disponible pour les
17 contre-interrogatoires ou les questions de la
18 formation.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci, Maître David. Alors, nous avons l'ACEFQ
21 plus tard. Maître Sicard?

22 Me HÉLÈNE SICARD :

23 O.K. Je m'excuse, là, j'essaie de régler... ah, j'y
24 suis.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Vous avez réussi?

3 Me HÉLÈNE SICARD :

4 J'ai réussi à me remettre devant vous. Pas de
5 question et je n'aurai probablement pas de question
6 sur les prochains témoins, non plus. Alors, selon
7 nos dernières vérifications, alors juste pour vous
8 laisser savoir tout de suite. On pourrait sauver
9 ces quelques...

10 LE PRÉSIDENT :

11 C'est très bien, donc, on ne vous appellera pas, en
12 ordre alphabétique cet après-midi.

13 Me HÉLÈNE SICARD :

14 Merci.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci. SÉ-AQLPA, Maître Neuman?

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Merci, Monsieur le Président. J'ai simplement une
19 question au témoin.

20 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 Q. **[85]** Vous avez exprimé votre préférence pour le
22 scénario COVID A, est-ce que vous êtes d'accord que
23 l'effet sur la prévision de la demande de ce
24 scénario COVID A est à peu près similaire à ce
25 qu'on appelle le scénario défavorable qui se

1 trouve, qui a été présenté également par Énergir?

2 R. Oui, oui, tout à fait, tout à fait. Ce n'est pas un
3 hasard...

4 Q. **[86]** Est-ce que vous pouvez parler un tout petit
5 peu... attendez, je vais hausser le son, attendez,
6 je ne vous entendais pas beaucoup. Oui, oui, s'il
7 vous plaît?

8 R. Oui. Donc, c'est ça. Oui, oui. On est tout à fait
9 conscient de cette réalité là. C'est le scénario
10 défavorable ayant été défini avant la COVID, c'est
11 comme un hasard là qu'il tombe exactement au...

12 Q. **[87]** Oui.

13 R. ... ou près du scénario COVID A. Nous, ce qu'on
14 dit, c'est que la réflexion derrière
15 l'établissement du scénario Demande COVID A a été
16 faite en tenant compte de l'information
17 contemporaine, ce qui n'est pas le cas avec le
18 scénario défavorable.

19 Q. **[88]** Absolument. Je comprends ça parfaitement.
20 Donc, je vous remercie, ça répond à ma question.

21 R. Merci.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Merci, Maître Neuman. Pour Énergir maintenant.

24 Me VINCENT LOCAS :

25 Monsieur le Président, si vous pouvez me donner un

1 deux minutes pour que je puisse consulter le
2 représentant de ma cliente. Je veux juste m'assurer
3 de ne pas faire répéter inutilement le témoin sur
4 des éléments qu'il aurait déjà mentionnés.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Très bien.

7 Me VINCENT LOCAS :

8 Merci beaucoup. Ah! Monsieur Cormier, on est rendu
9 en tête-à-tête.

10 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

11 N'ayez crainte, Maître Locas, je surveille.

12 Me VINCENT LOCAS :

13 Oui, oui, oui, oui.

14 Me VINCENT LOCAS :

15 Je n'en attendais pas moins de moi, Maître David.

16 Je ne voulais pas commencer sans vous voir sur la
17 caméra. Non, en fait, après consultation, nous
18 n'aurons pas de question pour le témoin.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci. Maître Cardinal pour la Régie.

21 Me AMÉLIE CARDINAL :

22 Non, en fait, je n'aurai pas de question moi non
23 plus. Merci.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Très bien. Mon collègue maître Roy a une précision,

1 ainsi que ma collègue madame Falardeau aura une
2 question.

3 Mme ESTHER FALARDEAU :

4 Non.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Elle a réfléchi et elle me dit que non. Alors,
7 uniquement maître Roy.

8 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

9 Me NICOLAS ROY :

10 Q. **[89]** Une clarification. Si j'ai bien compris, c'est
11 d'aller vers les statistiques ou les prévisions de
12 COVID A si ça devait amener un choc tarifaire
13 important, vous ne dites pas quand même qu'il faut
14 passer de la prévision à un tarif qui colle à la
15 prévision, mais qu'il pourrait y avoir des
16 ajustements tarifaires pour tenir compte de la
17 situation. Est-ce que j'ai bien compris ce que vous
18 avez dit?

19 R. Oui, tout à fait. Notre... notre position est
20 que... c'est une position de principe réglementaire
21 là. C'est à l'effet que la prévision de la demande
22 doit être faite pour que vous voyez éclair par
23 rapport à la situation dans laquelle les tarifs
24 vont avoir... vont être payé, dans quelle situation
25 les tarifs vont être payés par les clients, si je

1 m'exprime ainsi.

2 En ce qui a trait à la tarification,
3 évidemment je représente des clients et je suis un
4 client. Je n'aime pas les hausses tarifaires, mais
5 ce qu'on dit, c'est que la Régie a le pouvoir, à ma
6 connaissance, de fixer les tarifs; s'il y a un choc
7 tarifaire, par exemple, de huit pour cent (8 %), ça
8 pourrait être étalé sur plusieurs années. On a vu
9 ça dans d'autres juridictions.

10 Je vais vous donner l'exemple là de...
11 quand ils ont fait la rénovation de la centrale
12 Pointe Lepreau au Nouveau-Brunswick, ça a été... ça
13 aurait créé un choc tarifaire important. Ils ont
14 lissé l'impact de cet investissement-là qui
15 arrivait à une année précise sur plusieurs années
16 là pour épargner le client ou, enfin, réduire
17 l'impact.

18 Donc, oui, la prévision de la demande n'est
19 pas directement liée à la fixation des tarifs,
20 ultimement là. Ça, c'est du devoir de la Régie de
21 le fixer.

22 Mais, la responsabilité, je ne veux pas
23 m'exprimer dans des termes légaux là, mais... ma
24 compréhension du cadre légal est celle-là.

25 Q. [90] Merci.

1 LE PRÉSIDENT :

2 C'est complet?

3 Me NICOLAS ROY :

4 Oui.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Alors, merci, Monsieur Cormier, à moins qu'il y ait
7 un réinterrogatoire de la part de maître David?

8 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

9 Non, aucune question.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Alors, ça complète, donc vous êtes libéré, Monsieur
12 Cormier. Et merci beaucoup, Maître David,
13 également. Ce qui complète notre avant-midi. J'ai
14 noté de la part d'Énergir que la demande... la
15 quatrième demande amendée a été déposée avec la
16 liste de pièces toute neuve, ainsi que l'ensemble
17 des engagements.

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Exactement, ce qui veut donc dire...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Le compte au complet.

22 Me VINCENT LOCAS :

23 Oui. Ce qui veut donc dire que, sous réserve d'une
24 contre-preuve là, puis je ne veux pas faire peur à
25 personne, mais il reste tout de même deux... deux

1 intervenants à passer cet après-midi, la preuve
2 d'Énergir serait close.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Alors, merci bien. Alors, ce sera avec plaisir que
5 nous entendrons en retour de dîner le ROEÉ et SÉ-
6 AQLPA. Alors, nous revenons à douze heures
7 cinquante-neuf (12 h 59). On m'a dit « une heure »
8 pas plus.

9 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

10

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

11

12 LE PRÉSIDENT :

13 Alors, j'ai vu monsieur Schepper. Ah! O.K. Voilà!
14 Bonjour, Maître Gertler. J'ai vu votre témoin
15 apparaître et disparaître, donc ça confirme que
16 vous êtes prêt.

17 Me FRANKLIN S. GERTLER :

18 Oui.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Bon. Alors... Ah! Il y a monsieur Finet également.

21 Me FRANKLIN S. GERTLER :

22 On m'a enlevé une minute déjà. Il est treize
23 (13 h 00), pas cinquante-neuf (59).

24 LE PRÉSIDENT :

25 Excellent. Alors, nous assermentons seulement

1 monsieur Finet.

2 Me FRANKLIN S. GERTLER :

3 Oui, en premier, monsieur Finet. Oui. Il y a un
4 problème... Excusez-moi. Il y a des petits
5 problèmes technologiques. Alors, ils vont se mettre
6 sur la même... partager la même caméra.

7 LE PRÉSIDENT :

8 O.K. Je viens de comprendre. O.K. Alors, il y a
9 deux témoins, Monsieur Finet et Monsieur Schepper
10 ensemble.

11 Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 C'est ça.

13 LE PRÉSIDENT :

14 O.K. Donc, il y a deux assermentations.

15 Me FRANKLIN S. GERTLER :

16 Exact.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, allez-y, Madame la Greffière.

19

20 PREUVE DU ROÉÉ (Sous réserve, suite à de nombreux
21 problèmes de retransmission de la visioconférence)

22

23 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)

24 jour du mois de septembre, ONT COMPARU :

25

1 JEAN-PIERRE FINET, consultant en énergie - , ayant
2 une place d'affaires au 1250, boulevard Saint-
3 Joseph Est, appartement 2, Montréal (Québec);

4
5 BERTRAND SCHEPPER, analyste externe, ayant une
6 place d'affaires au 1085, rue Saint-Jean, Longueuil
7 (Québec);

8
9 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
10 solennelle, déposent et disent :

11
12 INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

13 Merci, Madame la Greffière.

14 Q. [91] Nous allons maintenant procéder à l'adoption
15 de La preuve le plus rondement possible. Alors,
16 d'abord on va commencer avec vous, Monsieur
17 Schepper puisque vous êtes là. Je dois vous définir
18 les pièces. Alors, le C-ROEÉ-0011, c'est les
19 réponses à la DDR numéro 1 d'Énergir, le
20 C-ROEÉ-0009, c'est le rapport d'analyse, la preuve
21 écrite, et le C-ROEÉ-0015 qui se trouve à être la
22 présentation PowerPoint que vous allez utiliser
23 aujourd'hui. Est-ce que vous avez préparé ou
24 participé à la préparation de ces documents?

25

1 M. BERTRAND SCHEPPER :

2 R. Oui.

3 Q. **[92]** Et est-ce que vous les adoptez pour valoir la
4 portion écrite de votre témoignage dans le présent
5 dossier?

6 R. Oui.

7 Q. **[93]** Avez-vous des corrections ou des modifications
8 à signaler à la Régie?

9 R. Non.

10 Q. **[94]** Très bien. Alors, maintenant monsieur Finet
11 pour l'adoption de la preuve, s'il vous plaît.
12 Monsieur Finet, je vous mentionne les mêmes pièces
13 que vous avez entendu, le C-ROEÉ-0011, le
14 C-ROEÉ-0009 et le C-ROEÉ-0015. Est-ce que vous avez
15 préparé ou partagé la préparation de ces documents-
16 là?

17 M. JEAN-PIERRE FINET :

18 R. Oui.

19 Q. **[95]** Et est-ce que vous les adoptez pour valoir la
20 portion écrite de votre témoignage dans le présent
21 dossier?

22 R. Oui.

23 Q. **[96]** Même chose. Corrections ou modifications?

24 R. Une petite, mais je la soulignerai quand on sera
25 rendu là.

1 Q. [97] Dans la présentation?

2 R. Oui.

3 Q. [98] Très bien. Alors, Madame la greffière, si vous
4 pouvez, je ne sais pas si c'est déjà fait, afficher
5 la présentation. Puis j'inviterais les témoins de
6 commencer la présentation. On commence avec
7 monsieur Schepper.

8 M. BERTRAND SCHEPPER :

9 R. Bonjour, Monsieur le Président, Madame et Monsieur
10 les Régisseurs. Désolé de vous donner le tournis en
11 tournant une fois de temps en temps l'ordinateur,
12 les enjeux technologiques et humaines parce que je
13 ne suis pas certain d'être en mesure de faire
14 l'entièreté de la rencontre.

15 Donc, je vais vous parler pour commencer de
16 la prévision de la demande et l'arrimage du CASS et
17 du PGEÉ. Par la suite, je vais passer la parole à
18 monsieur Finet qui va parler des modifications des
19 programmes au PGEÉ, principalement les thermostats
20 électroniques programmables et les thermostats
21 intelligents, ensuite nouvelles constructions
22 efficaces et encouragement de l'implantation CII,
23 VGE.

24 Je ne vais pas répéter ce qui s'est dit
25 beaucoup au courant des derniers jours. Il y a une

1 grande communauté d'idée entre des questions autour
2 de la prévision de la demande avec l'ACEF de Québec
3 et Option consommateurs dans la position du ROÉÉ.
4 Donc, je vais peut-être pas résumer l'entièreté du
5 contexte que vous connaissez et des positions des
6 intervenants à ce niveau-là.

7 Au départ, je vous dirais que nous pensons
8 que la croissance économique a plus fait que prévu
9 dans le scénario de base d'Énergir. Ensuite, nous
10 pensons qu'il va y avoir un potentiel
11 d'augmentation du prix du gaz qui pourrait mener à
12 une diminution des ventes à terme, et qu'il
13 pourrait y avoir un effet de seconde vague.

14 Pour notre part, si vous vous rappelez dans
15 les réponses aux DDR qu'Énergir nous avait posées,
16 le ROÉÉ avait proposé finalement de prendre le
17 scénario COVID B. En termes de vente de volume, je
18 pense qu'il y a une différence d'à peu près dix
19 pour cent (10 %) par rapport au scénario de vente.
20 À notre avis, peut-être que c'est une position qui
21 est un peu forte en fait à y réfléchir, à écouter
22 la preuve qui s'est faite en audience.

23 Nous sommes d'avis qu'on pourrait prendre
24 le scénario de COVID A d'emblée parce que nous
25 pensons... En fait, excusez-moi, je m'entends en

1 double. Je vais tenter quelque chose. Est-ce que
2 vous m'entendez bien comme ça? O.K. En fait, selon
3 nous, le scénario COVID A implique une baisse des
4 ventes de volume d'environ deux point un pour cent
5 (2,1 %) alors qu'il y aurait un PIB d'environ deux
6 point huit pour cent (2,8 %) d'augmentation pour
7 l'année qui vient, et qu'il n'y a pas une seconde
8 vague. Alors que le scénario COVID B parle...
9 considère une seconde vague et un deuxième
10 confinement.

11 Or, comme l'ont indiqué les journaux ce
12 matin d'ailleurs, on peut supposer qu'il pourrait y
13 avoir un deuxième confinement, mais peut-être plus
14 un confinement régional plus ou moins avec des
15 niveaux de confinement qui ne sont pas ceux qu'on a
16 connus. Donc, à notre avis, peut-être que le
17 scénario COVID B est fort, mais le scénario COVID A
18 serait un minimum. Et le ROÉÉ serait ouvert à avoir
19 disons un scénario qui serait plus élevé ou en tout
20 cas plus négatif que celui du COVID A. Mais le
21 scénario COVID A doit être un minimum à suivre.

22 Ça peut être, par exemple, je me rappelle
23 que... je pense que c'est l'ACEF de Québec qui
24 propose une différence de deux pour cent (2 %). Il
25 y a des comparatifs et des similitudes. La raison

1 pourquoi on pense que le scénario COVID A peut être
2 intéressant, c'est parce que, en partie, Énergir a
3 déjà fait des simulations, a déjà travaillé avec
4 les données, on peut supposer qu'il y a du travail
5 de fait.

6 On invite d'ailleurs la Régie à prendre une
7 décision en deux temps au départ, comme elle l'a
8 fait souvent d'ailleurs sur le fond et ensuite sur
9 les autres dossiers. Ainsi, on peut essayer de
10 sauver un peu de temps pour être en mesure de
11 faire, de mettre des tarifs pour le mois de
12 décembre.

13 Sur l'arrimage du CASS et du PGEÉ, le ROEÉ
14 est favorable à la proposition qui était d'accepter
15 les MFR 50 plus quinze pour cent (15 %). Cependant,
16 le ROEÉ s'inquiète des faibles résultats des
17 programmes de soutien au programme des ménages à
18 faible revenu.

19 On a beau essayé, les frais d'exploitation
20 sont à cent douze pour cent (112 %) des prévisions,
21 bien que les aides financières soient à sept pour
22 cent (7 %) et les participations à six pour cent
23 (6 %).

24 Selon nous, l'absence de prévision du
25 nombre de participants au PGEÉ qui seraient référés

1 au CASS, que ça soit présenté dans le rapport
2 annuel ou dans une cause tarifaire, est un
3 problème. Puis l'absence de référencement prévu au
4 programme du CASS vers d'autres distributeurs comme
5 Hydro-Québec ou vers TEQ est un enjeu.

6 On comprend que ce n'est pas simple et que
7 ça ne sera pas... Surtout avec TEQ, croyez-moi que
8 je le comprends, mais dans tous les cas, il faut
9 qu'on tente de trouver une solution. Et on pense
10 qu'au rapport annuel, il devrait y avoir une
11 démonstration des efforts qui sont faits pour
12 tenter d'arrimer ce programme-là ou de faciliter la
13 vie des clients qui sont, à la fois, par exemple,
14 MFR chez Gaz Métro et chez Énergir... Euh...
15 pardon, chez Énergir et chez Hydro-Québec, désolé.
16 Donc, on pense qu'il faut qu'il y ait (inaudible)
17 de la participation... que les personnes soient
18 mises en contact avec cette organisation-là.

19 D'autre part, et ça fait plusieurs années
20 et il n'y a pas que moi qui en parle. J'en parle,
21 j'en parle, j'entends la voix de monsieur Blain
22 répéter que les programmes MFR qui participent au
23 paiement des programmes de PGEÉ, mais qui ne sont
24 pas non participants sont fréquents.

25 On pense que ces programmes-là, les

1 programmes d'efficacité énergétique comme le
2 thermostat intelligent pourraient être appliqués
3 directement aux participants du CASS.

4 LE STÉNOGRAPHE :

5 Il y a des problèmes de son, il y a des coupures.

6 M. BERNARD SCHEPPER :

7 Pour une fois, on aurait une plate-forme pour, non
8 seulement, avoir des données sur qui sont les MFR
9 qui pourraient avoir besoin d'aide, mais on
10 pourrait utiliser cette plate-forme là pour être
11 plus proactifs et proposer de payer à travers ces
12 programmes-là et de les installer pour les MFR. De
13 sorte à, un, ça va favoriser la baisse de la
14 facture de certains MFR, mais aussi leur confort,
15 tout en acceptant que ça fait des années que
16 beaucoup de MFR ont eu des cotisations pour les
17 programmes d'efficacité énergétique sans en
18 bénéficier.

19 Alors, nous, on invite Énergir et la Régie
20 à demander à ce que diverses mesures d'économie
21 d'énergie, telles que les thermostats intelligents,
22 pour la clientèle locataire et propriétaire
23 participant au CASS et, à la limite, pour
24 l'ensemble des clientèles locataires du MFR
25 puissent être installées et que ça soit mis aux

1 frais là, disons, des tarifs de la clientèle
2 générale pour prendre en compte que depuis des
3 années les MFR cotisent à des programmes
4 d'efficacité énergétique sans en avoir
5 nécessairement les bénéfices.

6 Donc, je vous passe la parole pour les
7 programmes. Euh... je passe la parole à monsieur
8 Finet pour les programmes en efficacité énergétique
9 de la cause actuelle.

10 M. JEAN-PIERRE FINET :

11 Donc, bonjour, Messieurs et Madame les Régisseurs.
12 En ce qui a trait au programme d'efficacité
13 énergétique, bien, il y en a trois. Ça va aller
14 relativement rapidement. En ce qui a trait aux
15 programmes thermostat électronique programmable et
16 thermostat intelligent. O.K... l'autre après...
17 C'est ça, O.K. merci.

18 Donc, c'est ça, selon le rapport
19 d'évaluation, le marché des thermostats
20 programmables est arrivé à maturité et, donc, il y
21 aurait lieu de poursuivre ce volet-là du programme.

22 Par contre, il y a toujours un faible
23 niveau de programmation qui persiste. Donc, c'est
24 beau d'avoir une mesure d'économie incitative. Si
25 elle n'est pas utilisée, bien, il n'y aura pas les

1 économie d'énergie qui sont attendues. On
2 recommande de mieux cibler...

3 LE STÉNOGRAPHE :

4 Le son coupe à l'occasion, Monsieur Finet. Le son
5 coupe à l'occasion. Je ne sais pas si Maître
6 Franklin, Maître Gertler, vous pouvez couper votre
7 caméra, en attendant ou...

8 M. JEAN-PIERRE FINET :

9 Bon, bien, écoutez, est-ce que vous m'entendez
10 mieux, maintenant? Est-ce que ça coupe toujours?

11 LE STÉNOGRAPHE :

12 Ce n'est pas sur le mot...

13 LE PRÉSIDENT :

14 Moi, j'entendais bien. À tout événement...

15 LA STÉNOGRAPHE :

16 Mais à l'occasion...

17 LE PRÉSIDENT :

18 Qui parle?

19 LE STÉNOGRAPHE :

20 C'est Claude Morin, le sténographe.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Ah oui. Bon. O.K. Excusez, excusez, c'est que votre
23 son a coupé en même temps.

24 LE STÉNOGRAPHE :

25 Écoutez c'est qu'à l'occasion on perd des mots ou

1 des bouts de mots.

2 R. Alors écoutez, Monsieur Morin, n'hésitez pas à
3 m'interrompre si ça arrive encore. O.K.

4 LE STÉNOGRAPHE :

5 C'est beau.

6 R. Je vais reprendre, sinon je vais essayer de trouver
7 un autre moyen technique, mais normalement ça
8 devrait fonctionner, c'est un ordinateur tout neuf.
9 Donc, ce que je disais c'est que les thermostats
10 programmables et intelligents, c'est une chose
11 qu'ils soient installés, mais encore faut-il qu'ils
12 soient programmés pour pouvoir générer des
13 économies d'énergie.

14 Ce qu'on apprend c'est que les thermostats
15 sont installés... bien c'est-à-dire premièrement on
16 a vu dans le rapport d'évaluation que les... ceux
17 qui ont installés, les thermostats intelligents à
18 date, c'est qu'est-ce qu'on appelle les « early
19 adopters », là, des gens qui sont précurseurs qu'on
20 pourrait dire en français, mais il y a surtout
21 des... et les prochains participants devraient
22 venir en majorité des nouvelles constructions parce
23 que là, c'est là où on a un peu d'intervenants qui
24 installent ces systèmes-là.

25 Cependant, le rapport d'évaluation nous dit

1 que la majorité des constructeurs n'étaient pas au
2 courant de l'existence d'aide financière pour les
3 thermostats et que... c'est ça, ces intervenants-là
4 installent des thermostats, tout ce qui est relié,
5 entre autres, aux habitations. Merci.

6 Donc, Énergir propose d'éliminer les aides
7 financières pour les thermostats programmables, ce
8 qui se comprend très bien. Et on dit, je pense en
9 réponse à une question de la Régie, qu'une
10 communication spécifique sera envoyée directement
11 aux constructeurs dans le but de les sensibiliser à
12 l'existence des thermostats intelligents, à son
13 utilisation et ses bénéfices. Selon nous, c'est pas
14 suffisant, donc il faudrait rejoindre absolument
15 les utilisateurs qui sont les acheteurs de maisons
16 neuves et (inaudible).

17 Maintenant avant-hier monsieur Pouliot
18 d'Énergir, suite à l'interrogatoire de maître
19 Gertler, justement nous a convaincus que le
20 département d'Énergir allait se préoccuper de cette
21 problématique-là lors de ses efforts de
22 communication, qui devraient être entendus cet
23 automne (inaudible).

24 LE PRÉSIDENT :

25 Monsieur Finet, on perd quelques mots, alors

1 j'imagine la difficulté pour le sténographe,
2 monsieur Morin. Peut-être que si vous preniez... si
3 vous preniez le micro que votre collègue qui est à
4 côté de vous avait, ça allait mieux un petit peu.

5 R. Si je débranche mon micro comme ça, vous n'entendez
6 pas bien, hein.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Bien essayez donc pour voir, continuez.

9 R. O.K. Bon, puis si ça saute encore, laissez-moi
10 savoir puis on va essayer autre chose. Ça va? Donc,
11 maintenant en ce qui a trait au programme de
12 nouvelles constructions efficaces, le rapport
13 d'évaluation nous apprend que les principaux freins
14 sont le surcoût des mesures, la rentabilité de ces
15 mesures-là et la complexité que représente de
16 construire un bâtiment à haut rendement
17 énergétique.

18 On voit que la plupart... bien la plupart,
19 plusieurs, le quart des nouveaux bâtiments, des
20 plus grands bâti... de grande catégorie on dirait,
21 ont participé au programme, ce qui est intéressant,
22 mais qu'aucun bâtiment qui consomme moins de cent
23 mille mètres cubes (100 m³) a participé. Donc... et
24 que l'évaluation aussi dit que dans les autres...
25 chez les autres distributeurs d'énergie on a des

1 aides financières à la situation, qui peuvent aller
2 jusqu'à dix... entre dix (10 000 \$) et quinze mille
3 dollars (15 000 \$). Mais on nous informe aussi
4 qu'il y a plusieurs distributeurs aussi qui
5 financent et qui favorise la conception intégrée,
6 le processus de conception intégré des bâtiments en
7 allant... en offrant jusqu'à soixante-quinze mille
8 dollars (75 000 \$) par bâtiment qui est plus
9 complexe, pour qu'on puisse intégrer ensemble, là,
10 les architectes, les ingénieurs, les simulateurs et
11 tous les... et le client. De sorte à avoir un
12 bâtiment qui coûte le moins cher possible et qui
13 performe en termes d'économie.

14 Selon le rapport, on dit que l'aide
15 financière à la simulation énergétique pourrait
16 être mieux adaptée aux projets complexes et de
17 grande envergure et donc, c'est ça. Et on nous
18 informe aussi qu'il y a trois programmes qui font
19 partie (inaudible), qui offrent une subvention en
20 fonction de la performance du bâtiment, là, non
21 seulement aux clients, mais aussi à l'entreprise
22 responsable de la conception du bâtiment, un peu
23 comme le faisait aussi Hydro-Québec, là, dans son
24 programme Aide à la conception (inaudible).

25 Donc, Énergir, suite à ces constats-là,

1 propose de rehausser le plafond de l'aide
2 financière pour la simulation de cinq mille dollars
3 (5 000 \$) à un maximum de quinze mille dollars
4 (15 000 \$).

5 Donc, j'imagine qu'avec cette proposition-
6 là, c'est surtout pour régler le problème du fait
7 qu'il y a peu de petits propriétaires de nouveaux
8 bâtiments qui participent au programme et qui,
9 donc, fait en sorte de faciliter, donc, si la
10 simulation énergétique représente un frein, bien
11 pour pas qu'elle utilise ce frein-là pour la
12 participation des plus petits bâtiments, et j'en
13 conviens.

14 On offre, cependant, aucun changement pour
15 l'aide à l'implantation et on n'a pas quantifié non
16 plus les impacts relativement à la participation
17 aux économies d'énergie qui résulteraient, là, de
18 l'augmentation de ce plafond-là.

19 J'imagine, entre autres, parce construire
20 un bâtiment, ça ne se fait pas dans... en claquant
21 des doigts et ça prend plusieurs années, donc,
22 peut-être que ce n'est pas au cours des premières
23 années que les effets vont se faire sentir.

24 Prochaine diapo, s'il vous plaît. Donc,
25 nous ce qu'on recommande, c'est d'accepter la

1 hausse demandée pour la simulation énergétique,
2 dans la mesure où Énergir est capable de démontrer
3 des bénéfices, là, qui vont en résulter, là, c'est-
4 à-dire qu'en passant de zéro participants à plus de
5 participants, là, et la clientèle en bas de cent
6 mille (100 000).

7 Nous autres, on est persuadés puis on
8 souhaite toujours l'ajout d'un volet conception
9 intégrée, parce que... pour plusieurs raisons.

10 Premièrement, c'est un processus qui est
11 adopté par plusieurs organisations et qui est promu
12 par plusieurs organisations, dont Transition
13 énergétique Québec, Hydro-Québec. Hydro-Québec...
14 la Société québécoise d'infrastructures, la SCHL,
15 Ressources naturelles Canada, le Conseil du
16 bâtiment durable du Canada et et caetera.

17 Ce qui est intéressant avec cette approche-
18 là, c'est que non seulement, là, ça permet, comme
19 on l'a démontré dans notre preuve, là, d'aller
20 chercher davantage d'économies d'énergie une simple
21 simulation énergétique, mais ça permet aussi, et
22 surtout de réduire les surcoûts et donc,
23 d'améliorer la rentabilité des projets.

24 Le surcoût, c'est souvent et c'est encore
25 dans ce cas-ci, là, une des principales barrières à

1 l'adoption de ces mesures-là dans la nouvelle
2 construction.

3 Donc, de payer plus pour une simulation
4 énergétique et un travail d'équipe qui va
5 finalement résulter à des normes d'économie plus
6 substantielles que ce que ça coûte au niveau de la
7 conception, par après, bien, je pense que c'est
8 l'approche intelligente à adopter.

9 Et c'est une approche aussi de conception
10 des bâtiments qui est mieux adaptée pour les
11 projets complexes, tel que souhaité par les
12 ingénieurs interrogés d'ailleurs, dans le cadre de
13 l'évaluation (inaudible).

14 Aussi d'offrir une aide financière en
15 fonction de la performance du bâtiment, non
16 seulement aux clients mais aussi, à l'entreprise de
17 la conception du bâtiment, tel que (inaudible).

18 Prochaine diapositive s'il vous plaît.

19 Alors, est-ce que vous pouvez avancer à la
20 diapo 11? Merci.

21 Alors, je me suis permis un commentaire
22 additionnel dès que l'étude (inaudible) à deux
23 mille dix-huit (2018), le rapport d'évaluation,
24 parce que bon, (inaudible) d'en parler, mais, bon,
25 ce n'est pas directement en lien avec l'aide à la

1 simulation, mais bon, je remarque entre autres, le
2 taux de bénévolat utilisé pour ce programme-là
3 m'apparaît irréaliste, ce qui résulte de
4 l'application, là, sans nuance de (inaudible) à ce
5 programme-là qui n'est pas finalement un chiffre
6 (inaudible) qui ne tient pas compte... des
7 incitatifs problématiques spécifiques à ces...

8 LE PRÉSIDENT :

9 On recommence... On vous perd quelques fois encore.

10 R. Alors, si je m'approche plus comme ça, ça vous...

11 LE PRÉSIDENT :

12 Je ne sais pas si c'est plus un effet de retour de
13 son ou d'écho ou quelque chose du genre. Alors...

14 LE STÉNOGRAPHE :

15 On dirait que c'est la bande passante qui n'est pas
16 assez forte ou quelque chose comme ça.

17 R. Attendez donc un peu. Ne bougez pas. Est-ce que
18 vous m'entendez mieux maintenant?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Ça allait mieux. Oui.

21 R. Oui. O.K.

22 Q. [99] Allons-y.

23 R. Donc, c'est ça. Ça ne tient pas compte du fait que,
24 par exemple, la problématique des incitatifs
25 partagés, c'est-à-dire que les propriétaires qui

1 construisent des bâtiments dans le but de les
2 occuper vont être plus soucieux de l'efficacité
3 énergétique, tandis que ceux qui construisent des
4 bâtiments dans le but de louer les espaces avec la
5 facture d'énergie (inaudible), donc eux, sont
6 enclins à implanter des mesures d'économie de façon
7 (inaudible).

8 Aussi, je voulais dire que ce programme-là
9 prend en compte les économies d'électricité, entre
10 autres, dans le surcoût et...

11 LE STÉNOGRAPHE :

12 Désolé. Le son n'est vraiment pas... Ça coupe
13 toujours. Je suis vraiment désolé.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est effectivement probablement la bande passante
16 plus que la question des écouteurs.

17 LE STÉNOGRAPHE :

18 Tout à fait.

19 Me HÉLÈNE SICARD :

20 Bonjour. Si je pouvais me permettre une suggestion.
21 Tout à l'heure avec monsieur Gosselin, on a eu ce
22 genre de problématique et quand ils ont enlevé le
23 visuel, le son s'est amélioré.

24 Alors, peut-être que maître Gertler et
25 monsieur Finet, si c'est leur bande passante qui a

1 un problème, ils pourraient tenter la même chose.

2 C'est une suggestion.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Monsieur Finet, la suggestion semble appropriée.

5 Vous pouvez désactiver votre caméra et

6 monsieur Gertler vous n'êtes pas avec monsieur

7 Finet je crois? Alors, vous êtes correct vous.

8 Me HÉLÈNE SICARD :

9 On ne vous entend pas monsieur Gertler.

10 Maître Gertler.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Alors, Monsieur Finet, vous pouvez continuer.

13 R. Oui. Est-ce que vous m'entendez?

14 LE PRÉSIDENT :

15 Bien sûr.

16 R. Parfait. J'ai fermé les... Même l'ordinateur, un

17 téléphone et mon écran. Donc, ça devrait améliorer

18 les choses.

19 Donc, ce que je disais c'est que

20 l'évaluation tient compte des mesures d'économie

21 d'électricité et des surcoûts reliés à ces mesures-

22 là. D'ailleurs et non, ça ne devrait pas être le

23 cas. Donc et c'est exclu aussi.

24 La prochaine diapo s'il vous plaît.

25 Maintenant, quant au dernier programme, ça va

1 toujours vous m'entendez bien là? Oui. Parfait.
2 Donc, en ce qui a trait à l'encouragement à
3 l'implantation CII, VGE (industriel) et VGE
4 (institutionnel), l'évaluation nous dit que la
5 majorité de participants et d'intervenants sont
6 satisfaits, très satisfaits du programme.

7 On nous dit qu'on a réalisé un balisage
8 nord-américain et que les aides financières
9 d'Énergir se situeraient au bas de cette fourchette
10 d'aide financière. Et on nous dit aussi que selon
11 les ingénieurs, entre autres, la couverture des
12 surcoûts serait insuffisante. Remarquez que le
13 contraire serait surprenant aussi, d'ailleurs.

14 Donc, Énergir, suite à ça, propose de
15 bonifier substantiellement les aides financières
16 jusqu'à deux dollars vingt du mètre cube
17 (2,20 \$/m³) économisé et de rehausser les plafonds
18 autorisés jusqu'à trois cent cinquante mille
19 dollars (350 000 \$).

20 Prochaine diapo. Donc, à notre avis, la
21 proposition d'Énergir est prématurée parce qu'elle
22 ne tient pas compte du coût des effets à venir de
23 la hausse des aides financières qui été accordée
24 préalablement par la Régie, entre autres, dans la
25 décision 2017-094.

1 Et donc, tant qu'à nous, c'est une mauvaise
2 solution au problème parce que donc, d'une part,
3 l'insatisfaction des participants et des
4 intervenants est élevée. Les résultats de ce
5 programme-là, pour deux mille dix-huit, deux mille
6 dix-neuf (2018-2019) ont été dépassés. Le balisage
7 nord américain y inclut des organisations qui sont
8 difficilement comparables.

9 Alors, on a des organismes étatiques, on a
10 des organismes qui sont avec d'autres sources
11 d'énergie dans d'autres pays. Donc, on n'a pas des
12 comparables, nécessairement. On constate, aussi,
13 que le plafond des aides financières est
14 raisonnable si on compare aux autres gazières
15 canadiennes.

16 On constate, aussi, que le test du
17 participant pour chacun des volets est positif. Il
18 l'est aussi pour la clientèle institutionnelle,
19 moins, mais parce qu'eux acceptent des périodes de
20 retour sur l'investissement (inaudible).

21 Et on constate aussi qu'il y a eu, au
22 courant de la dernière année, une importante baisse
23 des tarifs de distribution, de transport et
24 équilibrage, et du prix de fourniture selon le...
25 en plus, Énergir, en a parlé dans la pièce, lundi,

1 B-0182, dans sa présentation initiale. Donc, il y a
2 une hausse des tarifs et du prix de fourniture qui
3 s'en viennent, qui vont venir, finalement,
4 améliorer la rentabilité des projets d'efficacité
5 énergétique.

6 Quand on vous parle, en passant, de
7 couverture, de surcoûts, puis on dit : Ah! Bien,
8 l'aide financière couvre qu'une partie des
9 surcoûts, premièrement, là, dans ce programme-là en
10 particulier, je ne pense pas qu'on tienne compte
11 des mesures d'électricité, mais je pense que les
12 surcoûts reliés aux mesures qui sont exclues, entre
13 autres, dans les chaudières, pourraient être prises
14 en compte. Ce n'est pas clair dans l'étude... dans
15 le rapport d'évaluation.

16 Mais une chose est sûre, c'est que le
17 surcoût en tant que tel n'est pas une donnée qui
18 est suffisante dans la mesure où vous pouvez avoir
19 un surcoût d'un million de dollars (1 M\$) de
20 dollars sur un projet, si la période de retour sur
21 l'investissement est d'un an, ça n'a aucune
22 importance le surcoût. Bien, c'est plutôt la
23 rentabilité.

24 Les gens vont considérer l'aide financière
25 qui est faite, un peu, comme on le faisait aussi à

1 l'époque avec Hydro-Québec. On disait : Bon, bien,
2 on offre une aide financière de sorte à ramener, en
3 moyenne, la période de retour sur l'investissement
4 à deux ans, deux ans et demi, trois ans,
5 dépendamment du seuil de tolérance du type de
6 clientèle.

7 Donc, je voulais juste vous dire de faire
8 attention avec la notion de surcoût, que ce n'est
9 pas suffisant en soit. Et de l'énergie, entre
10 autres, (inaudible) tarifs n'a pas influencé
11 beaucoup la (inaudible) et c'est ça (inaudible) au
12 programme.

13 Nouvelle diapo, s'il vous plaît. Donc, en
14 conclusion, quant à nous, l'érosion des aides
15 financières est prématurée et injustifiée. Peut-
16 être qu'il le sera éventuellement, mais il est
17 encore trop tôt. On le dit dans notre preuve.
18 D'ailleurs, on réfère aux aides financières qui ont
19 été... aux hausses qui ont été accordées
20 préalablement et qui... on disait que le plein
21 impact va se faire sentir dans cinq ans. Donc,
22 c'est plus alentour de deux mille vingt-deux, deux
23 mille vingt-trois (2022-2023) qu'on devrait
24 considérer peut-être ça. Et on nous avait aussi
25 promis, à l'époque, une hausse de participation de

1 trente pour cent (30 %) de la clientèle et des
2 économies d'énergie qui allaient aller avec cette
3 hausse des aides financières qui a été accordée.

4 Donc, on n'a pas encore vu d'impact de ces
5 hausse-là considérant, entre autres, le cycle que
6 prend pour réaliser ces projets d'efficacité
7 énergétique. Ça ne se fait pas normalement en
8 (inaudible). Des fois, ça prend pas mal plus de
9 temps que ça.

10 Donc, on vous demande de ne pas considérer
11 le balise nord-américain, que la comparaison avec
12 les programmes similaires des gazières canadiennes
13 est plus adéquate et (inaudible) dans le haut de la
14 fourchette et (inaudible). Ne pas accepter la
15 proposition d'Énergir d'augmenter les plafonds des
16 aides financières justement (inaudible)
17 avantageusement (inaudible). Et ne pas donner suite
18 non plus à la demande d'Énergir de rehausser l'aide
19 financière pour les clientèles commerciales,
20 industrielles et institutionnelles. C'est tout, je
21 crois.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Alors, Maître Gertler, avez-vous d'autres questions
24 à votre témoin?

25

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 (Inaudible).

3 LE PRÉSIDENT :

4 O.K. Donc, on peut procéder au contre-

5 interrogatoire. Maître Neuman qui est le premier

6 sur la liste, avec SÉ-AQLPA. Qui ne m'entend pas?

7 R. Non, non, c'est... je disais à maître Gertler que

8 vous ne l'entendiez pas.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Ah oui, vous avez raison. Oui. O.K.

11 R. Je suis désolé.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Ça va. Il y a tellement de monde sur le... en

14 présence, que des fois j'ai de la misère à décoder

15 qui peut parler. Alors, Maître Gertler, vous avez

16 dit que vous n'avez pas de questions et que votre

17 témoin peut procéder en contre-interrogatoire.

18 Me FRANKLIN S. GERTLER :

19 (Inaudible).

20 LE PRÉSIDENT :

21 On ne vous entend pas, Maître Gertler. À tout

22 événement, je viens de dire ce que j'avais entendu

23 de maître Gertler. On peut procéder au contre-

24 interrogatoire par SÉ-AQLPA. Maître Neuman.

25

1 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Q. **[100]** Oui, bonjour. Je ne vois plus monsieur Finet,
3 je ne vois plus monsieur Gertler, mais j'espère
4 qu'ils... ils voient et entendent. Oui, alors
5 Monsieur Finet, oui, bonjour, Monsieur Finet. Je
6 vous revois. Donc, c'est simplement une question
7 concernant la prévision de la demande. Vous
8 mentionnez dans votre acétate qu'elle se ferait en
9 deux temps. Est-ce que vous pouvez... est-ce que
10 vous pouvez préciser comment vous entrevoyez le
11 deuxième temps et le rôle de la Régie et des...
12 éventuellement d'une audience publique dans ce
13 deuxième temps?

14 M. BERTRAND SCHEPPER :

15 R. Bonjour, Monsieur... Maître Neuman.

16 Q. **[101]** Oui, c'est monsieur Schepper, c'est monsieur
17 Schepper.

18 R. Oui, en fait quand on parlait du rôle en deux
19 temps, on parlait de la décision de la Régie en
20 deux temps. De prendre une décision au départ sur
21 ces sujets-là pour permettre à Énergir d'avoir le
22 temps de mettre en branle ses tarifs pour le
23 premier (1er) décembre.

24 Q. **[102]** Oui.

25 R. Et dans un deuxième temps, prendre une décision sur

1 les sujets... par exemple, sur les programmes
2 d'efficacité énergétique.

3 Q. **[103]** D'accord. D'accord. O.K. C'étaient pas deux
4 temps pour la prévision de la demande.

5 R. Non, non.

6 Q. **[104]** D'accord. O.K. Alors j'ai... je vous remercie
7 de la précision. Ça complète mes questions.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci, Maître Neuman. Énergir maintenant?

10 Me MARIE LEMAY LACHANCE :

11 Bonjour, Énergir n'aura pas de questions. Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci. Maître Cardinal?

14 Me AMÉLIE CARDINAL :

15 Oui, bonjour. En fait, je n'aurai pas de questions
16 moi non plus. Merci.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Puis mes collègues?

19 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

20 Mme ESTHER FALARDEAU :

21 Q. **[105]** Moi, j'aurais une question. Donc, si j'ai
22 bien compris, vous proposez l'application du
23 scénario 1 pour l'élaboration des tarifs.
24 J'aimerais savoir... j'aimerais que vous nous
25 donniez un complément d'informations sur... vous

1 représentent... bien je vais faire une petite mise
2 en contexte, là. Donc, la FCEI ou AHQ-ARQ et ainsi
3 que l'ACIG nous ont donné la perspective de leurs
4 membres relativement au fait de subir maintenant,
5 absorber maintenant un choc tarifaire ou le...
6 peut-être le subir plus tard. Bien voir l'année
7 prochaine où on en sera, donc il y a nettement une
8 préférence, là, pour la stabilité tarifaire,
9 favoriser la stabilité tarifaire cette année pour
10 ces membres-là.

11 Vous représentez des organismes
12 environnementaux pour votre clientèle. Qu'est-ce
13 qui justifie votre préférence pour le scénario A au
14 niveau de la perspective environnementale?

15 M. BERTRAND SCHEPPER :

16 R. Donc, d'une part sur la question... il y a une
17 question de suite du bon tarif et du bon prix par
18 rapport à... à la réalité. Donc, on pense qu'il ne
19 faut pas créer de précédent, d'une part. D'autre
20 part, il y a un autre enjeu qui est plus... c'est
21 une inquiétude que si à long terme on avait
22 systématiquement des tarifs qui étaient trop bas
23 sur plusieurs années, par exemple supposons une
24 crise économique qui est plus longue, on aura un
25 effet qui serait systématiquement reproduit sur

1 plusieurs années, éventuellement deux mille vingt-
2 trois-deux mille vingt-quatre (2023-2024) et deux
3 mille vingt-quatre-deux mille vingt-cinq (2024-
4 2025), pourrait absorber certains chocs tarifaires.
5 Mais on pense qu'il vaut mieux, considérant qu'il y
6 a eu des baisses des coûts du gaz dans les
7 dernières années, qu'ils seraient mieux amortis en
8 prenant un scénario relativement conservateur qui
9 est le COVID-A.

10 Et, d'un point de vue environnemental,
11 nous, on a effectivement, et ce n'est pas nouveau,
12 une volonté que les coûts du gaz naturel reflètent
13 la réalité, ne serait-ce... puis évidemment on
14 serait en accord avec des coûts un peu plus élevés,
15 des prix plus élevés, mais pour favoriser
16 l'efficacité énergétique et la diminution du gaz
17 naturel. Ceci dit, dans le cas qui nous occupe
18 présentement, on pense que cet enjeu-là n'est pas
19 au coeur de la question ici, mais beaucoup plus une
20 question réglementaire d'assurer qu'on ait les
21 coûts des tarifs, les prix des tarifs qui soient
22 équivalents à la valeur de l'achat du gaz.

23 Et je pense qu'à long terme, il est
24 possible que des scénarios plus forts que... ou en
25 tout cas, du moins plus négatifs que le COVID-A,

1 pas plus réaliste en fait que celui qui est
2 présenté ici. Je pense qu'on prend le COVID-A pour
3 être prudent et parce qu'il y a du travail qui est
4 déjà effectué. Mais à long terme, on pourrait
5 penser que ce serait un scénario qui serait entre
6 le COVID-A et le COVID-B qui soit plus réaliste.
7 Donc, on tente de dire au minimum prenons le COVID-
8 A.

9 Q. **[106]** Merci.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Q. **[107]** Monsieur Finet ou Monsieur Schepper, j'ai une
12 question par rapport... allons-y à la preuve, j'ai
13 la preuve sous les yeux, mais vous allez
14 reconnaître une de vos recommandations, qui est la
15 recommandation 4, que vous avez reprise dans votre
16 présentation d'aujourd'hui, mais j'avais besoin du
17 texte qui précédait. Alors, vous recommandez, je
18 vais lire :

19 C'est pourquoi le ROÉÉ recommande à la
20 Régie d'exiger qu'Énergir implante la
21 mise en œuvre de diverses mesures
22 d'économie d'énergie telles que les
23 thermostats intelligents chez la
24 clientèle locataire et propriétaire
25 participant au CASS et pour l'ensemble

1 de la clientèle locataire MFR
2 participant au PGEÉ.

3 Et, là, vous indiquez :

4 Cela permettra d'améliorer les
5 résultats lamentables du programme
6 soutien aux ménages à faibles revenus
7 à des coûts peu élevés.

8 Vous avez entendu mon intervention hier. Je suis
9 fort sensible, nous sommes fort sensibles à la
10 situation que vous décrivez. Mais je voulais juste
11 vous entendre, vous dites « à des coûts peu
12 élevés ». Je prends uniquement des thermostats que
13 vous recommandez, une installation gratuite, si je
14 ne me trompe pas. Que veut dire « coûts peu
15 élevés »? Est-ce qu'on parle de centaines de
16 milliers, de dizaines de milliers de dollars ou
17 c'est plus ou c'est rien?

18 M. JEAN-PIERRE FINET :

19 R. Là, vous m'entendez?

20 Q. **[108]** Très bien.

21 R. Parfait. O.K. Donc, on donnait l'exemple de
22 thermostats intelligents un peu comme une mesure,
23 on dit en anglais « low cost, no cost », c'est des
24 mesures qui représentent un coût relativement
25 faible, de l'ordre de quelques centaines de dollars

1 installés, et qui peuvent générer beaucoup
2 d'économies d'énergie. Donc, c'est un programme qui
3 est... un programme qui est très rentable et qui
4 finalement pourrait se faire totalement compte tenu
5 que peu de monde, de participants pour se faire
6 d'ailleurs facilement dans le cadre des budgets qui
7 sont alloués chaque année, mais pas dépensés. On
8 parlait dans le CASS qu'il y a quelques centaines
9 de milliers de dollars là-dedans. Bien, on pourrait
10 en installer beaucoup de thermostats intelligents
11 chez la clientèle à faible revenu à deux cent
12 cinquante, trois cents dollars (250-300 \$) par
13 participant. Et ça serait, tant qu'à moi, de faire
14 une utilisation intelligente de l'argent.

15 Autrement dit, l'installation directe est
16 une... des mesures qui sont justement « low cost,
17 no cost », et c'est une stratégie à considérer dans
18 la mesure où on a une clientèle qui est souvent
19 incapable de défrayer le coût de base. Donc, si on
20 parle de surcoût versus coût, bien, dans ce cas-ci,
21 un thermostat intelligent, le surcoût représente le
22 coût au complet de la mesure, bien, ces gens-là ne
23 sont même pas capables de défrayer le coût de cette
24 mesure-là qui, pourtant, ne coûte pas très cher. Et
25 donc, c'est pour ça qu'on dit qu'il faut aller un

1 petit peu plus loin puis favoriser l'installation
2 directe de mesures qui pas tellement chères, mais
3 qui génèrent beaucoup d'économies d'énergie. Ça
4 représente quand même un incitatif pour... Je pense
5 que mon collègue bardasse. Une seconde.

6 M. BERTRAND SCHEPPER

7 R. J'ajouterais aussi qu'il n'y a rien qui empêche de
8 dire, on alloue un montant disons vingt mille
9 dollars (20 000 \$), on fixe un montant pour lequel
10 on fait partie des gens du CASS et à terme, bien on
11 pourra rejoindre le plus de monde possible. Donc,
12 de savoir combien ça coûte a une importance. On
13 peut aussi défrayer des budgets limités pour
14 s'assurer au moins de toucher les gens. Et si on
15 est au moins capable de les atteindre, on aura
16 atteint plus de personnes que présentement.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, merci pour votre réponse à tous les deux.
19 Maître Gertler, je présume que vous êtes toujours à
20 quelque part en arrière plan! On ne vous entend
21 pas.

22 Me FRANKLIN S. GERTLER :

23 Là, est-ce que vous m'entendez?

24 LE PRÉSIDENT :

25 Oui.

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Bon. O.K. Ça me permettrait simplement de vous
3 saluer. Et je pense, ça mettrait fin à notre
4 preuve. Comme ça, on va retourner à notre
5 préparation pour la Cour supérieure où on va
6 défendre l'honneur de la Régie demain. Merci.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci bien. Alors, un remerciement aux deux témoins
9 et à l'équipe du ROEÉ. Alors, je pense qu'on a...
10 Oui.

11 Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 Il faudrait peut-être les libérer, je pense, aussi.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Oui. Pardon. Vous êtes libérés. J'oublie toujours,
15 mais... Ça va, on me le fait penser régulièrement.
16 Alors, vous êtes libérés. Nous procédons maintenant
17 avec SÉ-AQLPA et maître Neuman.

18 PREUVE DE SÉ-AQLPA

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Merci, Monsieur le Président, Madame, Monsieur les
21 Régisseurs. Dominique Neuman pour Stratégies
22 énergétiques et l'Association québécoise de lutte
23 contre la pollution atmosphérique. Monsieur Jean
24 Schiettekatte est présent et il est prêt à être
25 assermenté.

1 LE PRÉSIDENT :

2 O.K. Oui. O.K. Je viens de voir. O.K. Merci.

3

4 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce troisième (3e)
5 jour du mois de septembre, A COMPARU :

6

7 JEAN SCHIETTEKATTE, consultant en énergie, ayant
8 une place d'affaires au 1463, Chemin Riverdale,
9 Sainte-Adèle (Québec);

10

11 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
12 solennelle, dépose et dit :

13

14 INTERROGÉ PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

15 Q. [109] Alors, bonjour, Monsieur Schiettekatte. Est-
16 ce que vous pourriez d'abord présenter, présenter
17 votre expérience, votre expertise et vos activités
18 passées?

19 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

20 R. Oui. Bon. Je suis ingénieur de formation, je suis
21 un ancien d'Hydro-Québec. J'étais dans le domaine
22 de la technologie. Alors, ça m'a permis de faire le
23 tour d'à peu près tous les... plusieurs
24 départements d'Hydro-Québec, soit de l'efficacité
25 énergétique, la planification de réseau, les

1 activités de distribution et production. Alors, ça
2 a été assez, une expérience assez incroyable.

3 Ensuite, bien après avoir fait un MBA, j'ai
4 quitté Hydro-Québec et travaillé dans le privé dans
5 le domaine de l'énergie renouvelable, dans l'éolien
6 et la biomasse.

7 Ceci, ça m'a amené à intervenir, bon,
8 auprès de la Régie dans d'autres dossiers pour
9 représenter les intérêts des premières nations et
10 pour des projets de développement énergétiques
11 locaux.

12 Durant ma carrière, chez Hydro-Québec, j'ai
13 eu la chance de travailler plusieurs années avec
14 Jacques Fontaine qui nous a quitté juste avant la
15 pandémie. Plus particulièrement, je me suis
16 intéressé avec lui au développement d'outils
17 informatiques pour la prévision de la demande.

18 Alors, quand on a commencé à discuter de ce
19 dossier-là, je me suis souvent demandé qu'est-ce
20 que Jacques aurait écrit dans le cadre de cette
21 pandémie-là. Comme Jacques aurait certainement
22 fait, la première chose qu'on a faite en préparant
23 nos DDR, c'était d'aller voir dans d'autres
24 juridictions qu'est-ce qu'ils faisaient, voir ce
25 que d'autres distributions faisaient, les

1 régulateurs, pour adresser cette situation-là qui
2 est quand même unique.

3 Alors, on n'est pas dans un cas de
4 modéliser ou de... une situation que je pourrais
5 appeler « normale », alors... Je pense qu'on a été
6 un des premiers intervenants à mentionner, d'une
7 façon élaborée, les effets de l'enjeu de la
8 pandémie sur la prévision de la demande et des
9 coûts d'Énergir, et ce, dès notre demande
10 d'intervention.

11 À revoir les demandes d'intervention,
12 d'ailleurs des... ensuite des DDR qui étaient
13 posées initialement par les autres intervenants.
14 J'avais même été un peu surpris à l'époque de voir
15 le peu de référence à la pandémie qui était quand
16 même limitée, bon à part Option consommateurs qui
17 était aussi, je pense, assez important. Mais, nous,
18 on avait plus que cinquante pour cent (50 %) des
19 références à la pandémie, alors... dans nos propres
20 DDR.

21 Ça a été un petit peu laborieux pour nous
22 au début d'obtenir que Énergir intègre ces
23 réflexions-là dans sa preuve, mais heureusement,
24 nous constatons que ça a bien changé, surtout
25 quelques semaines plus tard avec la présentation

1 des audiences de cette semaine et évidemment les
2 questions et interventions des divers intervenants.
3 On voit qu'on a vraiment recentré le débat sur ce
4 dossier-là.

5 Q. **[110]** Est-ce que vous nous entendez, Monsieur
6 Schiettekatte?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. **[111]** D'accord. Est-ce que vous pouvez répéter
9 votre dernière phrase? Il y a eu une coupure de
10 son.

11 R. Ah! O.K. Bien, ce que je voulais dire, c'est que
12 heureusement, dans les dernières semaines, la
13 situation s'est corrigée puis avec la présentation
14 à l'audience d'Énergir et les questions des
15 intervenants, on a vraiment recentré le débat sur
16 l'effet de la pandémie sur la cause tarifaire.

17 Q. **[112]** Merci, Monsieur Schiettekatte. Nous avons
18 pris connaissance dans votre rapport de votre
19 recommandation sur la prévision de la demande. Est-
20 ce que vous pourriez élaborer sur les éléments
21 importants de vos recommandations sur ce sujet?

22 R. Oui. Alors, dès le début de notre analyse de la
23 première vague de documents qu'Énergir a déposés,
24 on a noté qu'Énergir n'avait pas modifié son
25 scénario de prévision de la demande pour tenir

1 compte du ralentissement économique qui résultait
2 de la crise. Ni présenté de scénario à ce moment-
3 là, ni même ajusté aucune de ses références.

4 Alors, si on pouvait afficher le document
5 C-SÉ-ALPQ-0019.

6 Q. [113] SÉ-AQLPA?

7 R. Oui, SÉ-AQLPA. Et aller au graphique, bien au
8 numéro 1. C'est ça. Oui. Le graphique. Oui. Alors,
9 on voit dans ce graphique-là qu'Énergir fonde sa
10 prévision sur sa propre, sa propre demande, sur une
11 croissance prévue de la demande de gaz naturel aux
12 États-Unis de quatre-vingt-douze point cinq
13 (92,5) Bcf par jour, à cent deux (102) Bcf par jour
14 en deux mille vingt-cinq (2025) ce qui représente
15 environ une augmentation d'environ deux pour cent
16 (2 %) de deux mille dix-neuf (2019) à deux mille
17 vingt-cinq (2025).

18 En réponse à cette référence américaine,
19 Énergir, pour établir sa prévision, nous sommes
20 allés regarder dans d'autres juridictions comment
21 les distributeurs, régulateurs et agences
22 spécialisées, avaient établi leur propre prévision
23 pour faire face à cette situation unique là.

24 Alors, je vais vous donner comme exemple
25 parce que je ne veux pas tous les citer, mais je

1 vais vous donner comme exemple la prévision... Je
2 demanderais si on pourrait afficher la pièce numéro
3 2. Oui. Un petit peu plus bas encore. Oui, c'est
4 ça. O.K. Excellent. Excellent.

5 On est allé voir ce qu'étaient les
6 prévisions de l'IEA dans le rapport qui s'appelle
7 Gaz 2020. Alors, c'est une référence intéressante,
8 parce qu'elle, comme on peut le voir, on s'éloigne
9 du statu quo que propose Énergir, puis on s'aligne
10 plus sur un scénario bon « A » défavorable comme on
11 a discuté. On reviendra plus loin sur ça.

12 Mais je voulais déjà vous dire qu'à cette
13 époque-là, puis c'est au moment des DDR qu'on a
14 présenté ça, il y avait déjà une tendance lourde
15 que la pandémie aurait un effet à long terme et
16 qu'il fallait modifier les prévisions qui nous
17 étaient présentées.

18 Si on peut aller un petit peu plus loin
19 regarder le document numéro 11. On va revenir en
20 haut après.

21 Q. **[114]** Je dois aller à l'item numéro 1 de la pièce
22 SÉ-AQLPA-0019.

23 R. C'est ça. On y est presque. Alors, on voit
24 maintenant que dans cette pièce-là Énergir a fait
25 des nouveaux scénarios.

1 Alors, moi, je parlais là, ils sont un
2 petits peu petits, je m'excuse, mais on les a bien
3 vus cette semaine là. On voit vraiment le scénario
4 « A » et qui là on réduit... Si tu veux on réduit
5 notre prévision, puis on s'aligne plus sur ce que
6 disait l'IEA.

7 Alors, on peut retourner en haut. Mais si
8 on regarde l'IEA, on est comme un petit peu entre
9 les deux. Entre le COVID A et le COVID B. On est
10 très près du scénario défavorable. Alors, je
11 reviendrai un petit plus loin pour donner plus de
12 détails sur ça.

13 Q. **[115]** Et, Monsieur Schiettekatte, est-ce qu'il en
14 est de même pour les prévisions économiques?

15 R. Oui. Bien, on a regardé plusieurs présentations à
16 ce sujet. Je pense que celle qui était la plus
17 intéressante, c'était celle de Tiff Macklem qui
18 était le gouverneur de la Banque du Canada.

19 Il a fait une présentation qui s'appelle :
20 La politique monétaire au temps de la COVID-19.
21 Alors, on peut remonter à l'item numéro 3. Alors,
22 monsieur Macklem, bon, dans ses passages soulignés
23 qu'on peut voir, c'est qu'il va suggérer les points
24 suivants.

25 Premièrement, l'importance de quantifier la

1 réduction de l'offre et de la demande résultant de
2 la pandémie.

3 Deuxièmement, que tous ne retrouveront pas
4 un emploi et que l'incertitude demeurera. Alors, je
5 pense qu'on le note très bien cette semaine à voir
6 tous les intervenants, est-ce que c'est le scénario
7 « A »? Le scénario « B »? Est-ce que... Qu'est-ce
8 qu'il va se passer? Est-ce que la pandémie va
9 revenir?

10 Et troisièmement, bien que la reprise va
11 s'effectuer, mais avec une demande plus faible.
12 Alors, je pense que ça c'est des éléments très
13 importants là que le gouverneur de la Banque du
14 Canada nous passe comme message pour nous guider
15 dans l'établissement d'une prévision de la demande
16 qui est réaliste.

17 Q. **[116]** Merci, Monsieur Schiettekatte. Et pour les
18 autres distributeurs, qu'est-ce que vos recherches
19 ont montré?

20 R. Bien là, on pourrait aller afficher l'item numéro
21 4.

22 Oui. Alors, je ne vais pas revenir sur
23 l'ensemble des distributeurs qu'on a regardé, mais
24 surtout, je voudrais citer Enbridge en fait à
25 travers la position de Gazifère au Québec.

1 Il y a eu plusieurs articles d'ailleurs sur
2 Enbridge que je ne voudrais pas citer ici, mais qui
3 sont très intéressants, mais je pense qu'ils sont
4 bien résumés dans cette citation-là.

5 On voit encore une fois qu'il y a une autre
6 société d'énergie distributeur qui prévoit un
7 impact à long terme à la baisse de la demande du
8 gaz et qui va avoir un effet aussi sur les tarifs.

9 Alors, on n'est pas dans un domaine où on
10 est les seuls qui prévoient ça. C'est ça que je
11 pense qui est très important.

12 Puis on peut aller à l'item 6 aussi. Puis
13 si on reprend, parce qu'Hydro-Québec Distribution
14 se retrouve aussi à... Puis je pense qu'Option
15 Consommateurs en a reparlé encore ce matin dans son
16 témoignage. Hydro-Québec, aussi, doit ajuster sa
17 prévision de la demande. Alors, ce n'est pas le
18 seul qui procède dans ce sens-là.

19 Q. **[117]** O.K. Et vu ce qui précède, comment est-ce que
20 vous évaluez, comment est-ce que vous commentez la
21 position d'Énergir?

22 R. Bien, là, on pourrait afficher le numéro 5. Juste
23 remonter un petit peu en haut. Il est un petit peu
24 en deux pages, ça fait que c'est peut-être plus la
25 page suivante, oui, qu'on pourrait regarder.

1 Q. **[118]** Oui.

2 R. Alors, comme on peut le voir, Énergir persistait à
3 affirmer que l'évaluation de la baisse du marché
4 long terme mondial, mentionnée par nous dans ça
5 là... Bien, qu'on a mentionné au début avec l'IEA,
6 dans les références qu'on montrait. Ce n'était
7 peut-être pas... Ce n'était pas applicable, qui ne
8 s'applique pas au marché américain sur lequel elle
9 se fondait.

10 Alors, nous, malgré des ajustements post-
11 pandémie effectués par de nombreuses agences
12 mondiales et par d'autres distributeurs, Énergir
13 nous a répondu, qu'il était trop tôt pour mesurer
14 les effets à long terme de la pandémie. Alors que
15 c'est clairement ce qu'on voyait, il y a quelques
16 semaines déjà.

17 On était particulièrement inquiet dans
18 cette situation qui était présentement à l'écran,
19 qui... l'item 5 nous le présentait, qu'Énergir
20 semblait croire que la prévision baissière
21 internationale ne serait pas applicable aux marchés
22 américains sur lesquels elle se fondait.

23 Mais si vous le savez là... comment vous
24 dites ça? Le marché mondial, c'est tout interrelié.
25 Alors, si, par exemple, le domaine de l'automobile

1 ralentit partout, bien, il va y avoir une chaîne.
2 Les entreprises américaines vont ralentir, la
3 chaîne d'approvisionnement, au Québec, industrielle
4 va ralentir.

5 Et c'est la même chose dans le secteur
6 minier et sidérurgie. Dans mes autres dossiers,
7 avec les Cris, par exemple, on a vu des
8 ralentissements importants dans le domaine minier.
9 Les mines ont fermé. Alors, c'est des choses... Il
10 y a eu des conséquences extrêmement graves.

11 Alors, si on regarde à l'item numéro 8 de
12 notre synthèse, O.K., on voit, ici, que le quatre-
13 vingt pour cent (80 %) de la baisse de la demande
14 d'Énergir en deux mille vingt (2020)...

15 Q. [119] Monsieur Schiettekatte, on vous entend mal,
16 il y a un problème de son. Est-ce que vous pouvez
17 répéter?

18 R. Oui. Et à l'item 8 là, qu'on voit actuellement à
19 l'écran, quatre-vingt pour cent (80 %) de la baisse
20 de la demande d'Énergir, en le constatant en deux
21 mille vingt (2020), O.K., qui est reproduit là,
22 ici, qu'on peut voir à l'item 7 aussi.

23 Alors, on le voit ici là, cette baisse-là.
24 On a appris, cette semaine, que quatre-vingt pour
25 cent (80 %) de cette baisse-là était du au secteur

1 industriel. Alors, on voit bien qu'il y a des vases
2 communicants et que la prévision de l'IEA
3 s'applique très, très bien au contexte québécois.

4 Alors, c'est ce point-là que je voulais
5 faire ressortir, ici. Alors, on le voit. Bon, je ne
6 veux pas demander de le relire, mais on voit la
7 même chose à l'item 9 de notre présentation, si
8 vous pouvez l'afficher, deux secondes.

9 Q. **[120]** Euh... (inaudible).

10 R. O.K.

11 Q. **[121]** Oui?

12 R. Il y a un..

13 Q. **[122]** (inaudible), c'est écrit EIA, c'est EIA,
14 cette fois.

15 R. Le EIA constate, aussi, qu'il y a une baisse dans
16 le secteur industriel. Alors, c'est des vases
17 communicants puis je pense que c'est ici, le
18 message extrêmement important que je veux donner.

19 Q. **[123]** Donc, Monsieur Schiettekatte, quelles sont
20 les conclusions que vous en tirez?

21 R. O.K. Alors... bien, là, il nous apparaît
22 fondamental que la Régie fonde sa demande de tarif,
23 fonde sa décision sur la demande de tarif vingt
24 vingt, vingt vingt et un (2020-2021), qu'elle
25 adopte un scénario révisé à la baisse de la

1 prévision de la demande deux mille vingt, deux
2 mille vingt et un (2020-2021). Et non pas un statu
3 quo par rapport à la prévision de la demande de
4 cette année, qui a été effectuée avant la pandémie.

5 Je rejoins un petit peu ici la position qui
6 avait été faite par Pascal Cormier précédemment. Si
7 la prévision de la demande n'était pas révisée, il
8 faudrait premièrement que... il y aurait
9 premièrement si on ne révisait pas cette prévision
10 de la demande-là, il y aurait une iniquité entre
11 les générations de clients puisque ce serait les
12 clients deux mille vingt-deux (2022) et deux mille
13 vingt-trois (2023) ou même les clients sur
14 plusieurs années ensuite, comme on l'a laissé
15 entendre le trente et un (31) août, qui auraient à
16 intégrer dans leurs tarifs le manque à gagner de
17 deux mille vingt, deux mille vingt et un (2020-
18 2021) qui leur serait transféré par le mécanisme de
19 découplage.

20 Bon. On a entendu aussi ce matin qu'on
21 devait utiliser les chiffres les plus précis pour
22 fixer le tarif cette année. Et on a des chiffres
23 précis. On a des indicateurs qui sont très précis
24 et j'ai pris le temps de les revoir avec vous
25 autres parce que je pense que c'était important.

1 Deuxièmement, le deuxième enjeu qu'on voit
2 si on ne fait pas cette révision-là, on voit que la
3 Régie pourrait perdre le contrôle sur les coûts
4 d'Énergir en deux mille vingt-deux mille vingt et
5 un (2020-2021) parce que celle-ci, en tant réel,
6 serait obligée, Énergir serait obligée de faire des
7 coupures dans ses dépenses inconnues pour réduire
8 son manque à gagner, surtout du fait qu'une partie
9 de ce manque à gagner-là serait irrécupérable par
10 l'entreprise suivant le mécanisme de traitement des
11 écarts au rapport annuel.

12 Alors, selon nous, il n'est vraiment pas
13 souhaitable de reporter à plus tard l'impact
14 tarifaire d'une prévision de la demande non-centrée
15 qui aurait été effectué en deux mille vingt, deux
16 mille vingt et un (2020-2021). Il serait préférable
17 de fonder les tarifs de deux mille vingt, deux
18 mille vingt et un (2020-2021) sur les prévisions
19 réalistes basées sur les meilleures connaissances
20 actuelles. De telles prévisions ne consistent pas à
21 maintenir le statu quo par rapport aux prévisions
22 pré-pandémie.

23 Il est certain que tous les clients
24 préfèrent ne jamais avoir de hausses tarifaires.
25 Mais rien n'indique que les clients deux mille

1 vingt-deux, deux mille vingt-trois (2022-2023) et
2 ceux des années suivantes seront plus enthousiasmes
3 et moins affectés que ceux de deux mille vingt et
4 un, deux mille vingt-trois (2021-2023). À revoir la
5 hausse... à absorber la hausse des clients de deux
6 mille vingt, deux mille vingt et un (2020-2021). La
7 clientèle est apte à recevoir une hausse cette
8 année en deux mille vingt, deux mille vingt et un
9 (2020-2021), bien, l'année prochaine, correspondant
10 à une prévision de la demande réaliste.

11 Alors, je vous invite à mettre les items
12 12, 13, 14. Comme on le voit ici, que depuis deux
13 mille dix-neuf (2019), bien, la facture totale des
14 clients a subi une baisse majeure, laquelle a été
15 très supérieure à la hausse comparativement légère
16 qu'ils avaient subie en deux mille vingt, deux
17 mille vingt et un (2020-2021), même si les tarifs
18 se fondaient sur une prévision plus réaliste.

19 Énergir a aussi affirmé en audience que la
20 composante commerciale va demeurer favorable au gaz
21 naturel par rapport au mazout. Alors, on voit ces
22 éléments-là aux items 13, 14. Allez un petit peu
23 plus bas.

24 Q. **[124]** Quelle serait donc votre recommandation quant
25 au scénario que la Régie devrait décider de retenir

1 aux fins de fixer les tarifs deux mille vingt, deux
2 mille vingt et un (2020-2021) d'Énergir?

3 R. O.K. Bien, j'aimerais ça remettre l'item numéro 11,
4 qu'on remonte jusqu'à l'item 11. Malheureusement
5 c'est un petit peu petit. Alors, si on regarde ces
6 divers scénarios-là, on remarque que le scénario
7 COVID « A », ça représente une baisse d'à peu près
8 deux point cinq pour cent (2,5 %) par rapport à la
9 prévision de la demande qui était présentée pour
10 deux mille vingt, deux mille vingt et un (2020-
11 2021). Celui du COVID « B », c'est une baisse
12 d'environ dix point soixante-sept pour cent
13 (10,67 %) de cette demande-là. Bon. C'est
14 évidemment basé sur un scénario négatif d'une
15 seconde vague qu'on ne sait pas encore.

16 Troisièmement, le scénario défavorable,
17 c'est à peu près deux point soixante-cinq pour cent
18 (2,65 %). Alors, pour vous donner une référence, le
19 scénario de IEA, c'est deux point quarante-sept
20 pour cent (2,47 %). Alors, on se retrouve, puis je
21 pense que ça a été mentionné par quelques
22 intervenants, là, on se retrouve en fait entre un
23 scénario COVID A, COVID B à peu près. Je pense que
24 le scénario COVID 2 est très négatif. Je ne pense
25 pas qu'on est rendu là pour le moment.

1 Alors je pense que le scénario COVID 2 est
2 très négatif, je ne pense pas qu'on est rendu là
3 pour le moment. Aussi, bon, je pourrais citer
4 d'autres références, là, qui étaient... la
5 référence numéro 10, si on regarde juste en haut on
6 le voit. Il y a d'autres références qui parlent de
7 quatre point cinq pour cent (4,5 %), là, de baisse
8 de la demande pour cette année. Ma première
9 recommandation c'est qu'on propose évidemment une
10 position plus conservatrice qu'un effet nul des
11 conséquences de la pandémie.

12 En lien avec cette recommandation initiale,
13 nous proposons le scénario basé sur un... moi, je
14 pense que le minimum ce serait probablement le
15 scénario défavorable. Ce scénario-là, il ressemble
16 pas mal au scénario de l'EIA et, bon, il aurait
17 l'avantage, comme ont situé je pense les gens du
18 ROEE, qu'Énergir a déjà fait les calculs et que ce
19 serait plus facile à implémenter.

20 Mais ce que je veux surtout dans cet
21 élément-là, c'est qu'on ne conserve pas le scénario
22 actuel. Il faut s'adapter. Je partage, dans ce
23 sens-là, l'opinion de Pascal Cormier. Il faut
24 s'adapter. Que ce soit le scénario A, bon, nous, on
25 favorise le scénario défavorable, mais il faut

1 faire un ajustement, on ne peut pas garder un
2 scénario (inaudible).

3 Ça c'est un point, je ne sais pas si... je
4 pense que... moi, c'est ma recommandation, je
5 demandais que ce scénario-là soit quand même
6 provisoire, c'est-à-dire que je proposais que la
7 Formation demeure exceptionnellement en fonction au
8 dossier pour faire une révision de la prévision de
9 la demande au premier (1er) novembre quand Énergir
10 aura plus d'informations. Et on pourrait convoquer
11 une audience en novembre pour examiner cette
12 révision-là et nous amener à modifier peut-être les
13 tarifs, là, à ce moment-là encore, deux mille
14 vingt-deux mille vingt-et-un (2020-2021).

15 On aurait probablement des indices à ce
16 moment-là aussi s'il y avait une seconde vague qui
17 serait là, alors... puis peut-être des informations
18 sur son ampleur. Alors on pourrait peut-être, là,
19 dire : on va peut-être vers un scénario plus
20 agressif, mais ce serait ma... Alors je pense qu'il
21 est important que la Régie, dans des situations
22 comme ça, puis je sais que c'est pas des décisions
23 faciles à prendre pour... pour les régisseurs ici,
24 mais je pense que vous devez vous garder une marge
25 de manoeuvre pour pouvoir adapter les tarifs vingt-

1 vingt et un (2020-2021) avec cette réalité-là qui
2 est changeante ou qui... on a une tendance, on a
3 une tendance baissière, mais avoir exactement le
4 chiffre ça va être... on va vraiment le savoir au
5 début... en fait au début novembre.

6 Pour reprendre, c'est que ce que nous
7 affirmons c'est qu'il serait imprudent pour la
8 Régie de planifier aujourd'hui des... une décision
9 sans vraiment regarder le plus possible ces
10 chiffres-là. Alors de conserver votre marge de
11 manoeuvre, je pense que ce serait quelque chose
12 d'important.

13 Q. **[125]** D'accord. Et, Monsieur Schiettekatte, du côté
14 de la prévision des coûts de deux mille vingt-deux
15 mille vingt-et-un (2020-2021) d'Énergir, quel
16 scénario devrait être retenu?

17 R. Bon. On va référer à notre recommandation 1.1.3,
18 qui se trouve dans la pièce... l'item numéro 13.

19 Q. **[126]** Non, non, c'est pas l'item numéro 13, c'est
20 la pièce C-SÉ-AQLPA-0013.

21 R. Oui, la pièce C-ALPQ-013 (sic).

22 Q. **[127]** La recommandation 1.1.3.

23 R. Oui.

24 Q. **[128]** Dans la liste des recommandations.

25 R. Oui, oui, au début. Alors ici la prévision des

1 coûts... oups! On est presque là. Ah! La prévision
2 des coûts d'opération d'Énergir, ainsi que des
3 coûts d'approvisionnement devrait être basée sur
4 des scénarios... sur un scénario, comme on disait,
5 défavorable et la Régie se garderait la flexibilité
6 de revoir en audience en novembre, après qu'Énergir
7 ait déposé la révision sur la prévision de la
8 demande, laquelle devrait également inclure toute
9 révision de ses coûts, qui correspondrait à une
10 nouvelle connaissance de la pandémie, sous laquelle
11 on aurait recalculé la prévision de la demande.

12 Q. [129] D'accord. Et pour ce qui est des prévisions
13 de l'approvisionnement en GNR, en gaz naturel
14 renouvelable, en GNR, pour les quatre années de
15 deux mille vingt (2020) à deux mille vingt-quatre
16 (2024) du plan d'approvisionnement d'Énergir,
17 quelles sont vos recommandations?

18 R. Si on pouvait afficher la preuve, la pièce B-0010
19 d'Énergir à la page 1.

20 Alors, bon, Énergir présente dans ce chose,
21 la prévision des volumes et des coûts
22 d'approvisionnement en gaz naturel renouvelable.
23 Nous proposons le report au dossier R-4008-2017 de
24 l'approbation par la Régie de cette partie du plan
25 d'approvisionnement deux mille vingt deux mille

1 vingt-quatre (2020-2024) d'Énergir.

2 En effet, il existe tellement de choses qui
3 devraient être ajustées dans ce tableau et pour
4 lesquelles une preuve tellement considérable
5 devrait être faite que nous ne pensons pas que ça
6 soit faisable au présent dossier. La Régie ne
7 dispose donc pas des informations nécessaires pour
8 qu'elle puisse juger du réalisme de ce tableau sur
9 le GNR, ni pour réviser ce tableau à ce stade.

10 Ceci constitue donc une recommandation
11 distincte de celle qu'on avait présentée dans notre
12 mémoire. Il y a eu plusieurs discussions cette
13 semaine sur le GNR et il y a eu aussi l'article de
14 Saint-Hyacinthe qui a été déposé par la Régie, qui
15 nous amènent, qui nous ont amené à revoir notre
16 position sur ça.

17 Alors, si on voit, on voit qu'une partie
18 des informations à nous, en tout cas, nous semble
19 irréaliste et devrait être modifiée devant la
20 Régie, au dossier 4008-2017 puis qui devrait
21 recevoir toute la preuve pertinente à ce moment-là.

22 Alors, premièrement, bien, on est n'est pas
23 sûr de... on n'est plus certain des
24 approvisionnements de GNR de Saint-Hyacinthe qui
25 soient considérées comme réalistes. Bon, il existe

1 un contrat d'approvisionnement avec des pénalités
2 de défaut, mais bon, on a appris, cette semaine,
3 que oui, il y avait eu des pannes prolongées qui se
4 sont traduites par des défauts de livraison. On
5 encourage de tout coeur le GNR au Québec,
6 conformément aux politiques environnementales, euh,
7 gouvernementales, mais on constate que la
8 technologie, c'est récent au Québec.

9 Alors, on voit, par exemple, là, dans
10 l'article de Saint-Hyacinthe, qu'on cite des
11 problèmes qu'ils ont eus, puis bon, pour d'autres
12 dossiers que je fais, je peux vous confirmer que je
13 suis au courant de ces problèmes-là, puis que c'est
14 en fait les systèmes de chauffage, là, qui
15 permettent de chauffer, garder à une certaine
16 température, les réservoirs de traitement du biogaz
17 qui n'étaient pas équipés suffisamment pour la
18 température.

19 Mais ce qui est plus grave, je pense, dans
20 ça, puis c'est ce que je vois, là, dans le marché
21 actuellement, il y a une guerre actuellement sur...
22 il y a de la concurrence pour obtenir des matières
23 résiduelles et je pense, sans me tromper, que
24 Saint-Hyacinthe va avoir beaucoup de problèmes
25 d'approvisionnement puis qu'on va peut-être se

1 retrouver dans une situation où peut-être juste
2 cinquante pour cent (50 %) de la quantité de GNR
3 qui était prévue dans ce tableau-là se trouve
4 réellement livrée à Énergir.

5 Alors, c'est mon premier, le premier enjeu
6 que je voudrais signaler, là, par rapport à mon
7 incertitude sur ça. Il y a une concurrence très
8 agressive des sites d'enfouissement et de d'autres,
9 d'autres projets qui s'en viennent, qui sont pour
10 aller chercher ces matériaux de biomasse là.

11 Ça va avoir un effet, puis ça, c'est le
12 deuxième point que je vais soulever. Mais ce que je
13 vraiment je propose, c'est que dans le dossier
14 4008-2017, c'est que, on peut... on pourrait
15 analyser ce qui pourrait être fait, tant à Saint-
16 Hyacinthe, auprès de d'autres fournisseurs de GNR,
17 pour pas qu'on se retrouve dans ces volumes
18 d'approvisionnement qui vont devenir instables.

19 Puis je trouvais ça sage de la part
20 d'Énergir, pour les deux premières années, de
21 garder les autres outils d'approvisionnement pour
22 se protéger, mais malheureusement, je ne pense pas
23 que ce problème-là ça va continuer, mais peut-être
24 pas sur des défauts technologiques, mais sur des
25 problèmes d'approvisionnement.

1 Alors, c'est un point très important que je
2 voudrais attirer l'attention de la Régie.

3 Deuxième problème qu'on a, c'est sur ces
4 fameux deux mille sept cent soixante-quinze (2775)
5 acheteurs volontaires de GNR, est-ce que c'est
6 vraiment réaliste?

7 On voit, d'ailleurs Énergir est le premier
8 à le faire, quand il y a une pandémie, il y a une
9 contraction, on coupe dans les dépenses. Alors,
10 est-ce qu'on va aller s'approvisionner en GNR qui
11 coûte plus cher dans un contexte de pandémie? Je ne
12 sais pas c'est...

13 Puis il y a un deuxième problème à ça qui
14 je pense qu'il faut considérer, c'est on parle...
15 bon, les gens d'Énergir ont parlé, on parlait d'un
16 prix moyen de seize dollars (16 \$), qui avait été
17 consulté et que les gens à seize dollars (16 \$)
18 étaient prêts à acheter du GNR, mais je ne pense
19 pas que ces coûts-là vont être réalistes, surtout
20 si on regarde l'enjeu qui se crée actuellement à
21 cause de la nouvelle mouture ou version du
22 programme PTMOBC où la subvention est deux fois
23 plus élevée. On est passé d'une subvention de cinq
24 cents dollars par tonne (500 \$/t) de CO2 à mille
25 dollars par tonne (1000 \$/t).

1 Alors, si vous regardez des modèles
2 financiers de ces projets-là actuellement où
3 l'apport de la subvention comptait peut-être pour
4 vingt-cinq à trente pour cent (25 % - 30 %) de
5 l'apport de capital ou du CAPEX qui était
6 nécessaire pour réaliser ces projets-là, on parle
7 maintenant d'un apport de plus de cinquante pour
8 cent (50 %). Alors, qu'est-ce qu'il va arriver?
9 Bien, les gens qui développent ces projets-là, ils
10 vont préférer ne pas signer des contrats à long
11 terme, d'aller sur le marché pour vendre le GNR à
12 court terme à plus haut prix, des contrats à plus
13 court terme. Peut-être même ils vont vendre
14 éventuellement à Énergir qui va se retrouver pris à
15 acheter plus cher, parce qu'ils n'auront pas de
16 contrats à long terme.

17 Mais et si vous regardez les prix, c'est
18 substantiellement plus élevé que... En fait,
19 plusieurs, un ratio de plusieurs fois par rapport
20 au prix de seize dollars (16 \$). Alors, c'est... La
21 problématique va venir que le prix qui va être
22 offert pour ce GNR-là va être plus cher.

23 Bon, je ne voudrais pas continuer
24 aujourd'hui sur ça, parce que je pense, puis il y a
25 beaucoup de choses à discuter, que c'est une preuve

1 qui est beaucoup plus considérable, puis qu'elle
2 devrait être présentée pas dans ce dossier-ci, mais
3 dans le dossier R-4008-2017.

4 Q. [130] Merci, Monsieur Schiettekatte. Excusez-moi.
5 J'avais un petit problème. O.K.

6 Alors, sur un autre sujet, le CASEP. On
7 sait que le CASEP contribue à la transition
8 énergétique du Québec en favorisant la bonne
9 énergie à la bonne place, à savoir, ici la
10 conversion d'énergie plus polluante, telle que
11 principalement du mazout, numéro 2, vers du gaz
12 naturel dans les cas appropriés.

13 Quelles sont vos recommandations concernant
14 le CASEP?

15 R. Bon. En réponse à notre DDR 1.12.2, vous pouvez
16 aller voir dans la pièce B-0135, alors 1.12.2,
17 Énergir reconnaissait qu'il n'était pas possible de
18 prévoir les ventes réelles réalisées d'ici la fin
19 de l'année deux mille dix-neuf deux mille vingt
20 (2019-2020) qui se traduiraient par moins
21 d'investissement dans le CASEP que prévu en deux
22 mille vingt deux mille vingt et un (2020-2021) et
23 dont il résulterait un solde plus important que
24 prévu pour le CASEP à la fin de l'année pour cette
25 même période.

1 Nous pensons qu'Énergir doit déployer tous
2 les efforts... Des efforts plus agressifs pour
3 capter tout le marché potentiel de conversion et
4 éviter évidemment le mazout. On représente un
5 groupe environnemental.

6 Le contexte de relance économique où les
7 entreprises chercheront à réduire leurs coûts,
8 elles constituent un environnement idéal pour
9 chercher à déployer le CASEP d'une manière plus
10 agressive, surtout dans le contexte actuel de bas
11 prix de mazout comme du gaz.

12 De plus, ceci s'inscrit dans une stratégie
13 de relance économique du Québec où on favorise une
14 plus grande autosuffisance de production dans des
15 domaines-clés, que ça soit l'agroalimentaire, le
16 secteur manufacturier et les produits essentiels.

17 On recommande donc à la Régie de l'énergie
18 d'accueillir le budget prévu par Énergir d'un
19 million de dollars (1 M \$) pour vingt, vingt et un
20 (2020-2021) pour le CASEP et la prévision d'Énergir
21 de verser, en deux mille vingt, vingt et un (2020-
22 2021), quelque un point cinq million (1,5 M\$), ce
23 qui permettrait de continuer de réduire le solde
24 accumulé du CASEP, tout en réalisant qu'une partie
25 de cela est, en partie, la résultant de la hausse

1 du seuil proposé d'admissibilité d'un point cinq
2 millions (1,5 M\$) à quatre millions (4 M\$) par
3 poste. Et, cela, en invitant Énergir à
4 commercialiser le CASEP de manière plus agressive
5 afin de réaliser cette cible.

6 Nous référons la Régie à notre
7 recommandation 1.3 qui se trouve dans notre mémoire
8 C-SÉ-AQLPA-0013. Si on pouvait l'afficher, cette
9 recommandation-là. Dans le document C-SÉ-AQLPA-
10 0013, la pièce 0013.

11 Q. **[131]** SÉ-AQLPA?

12 R. Oui.

13 LA GREFFIÈRE :

14 Oui, c'est ça qui est affiché, mais c'est juste à
15 quelle recommandation déjà, le numéro?

16 R. 1.3.

17 LA GREFFIÈRE :

18 D'accord.

19 R. Voilà, ça, c'est notre recommandation. Euh...

20 oui...

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 Q. **[132]** Oui, et finalement monsieur Schiettekatte, il
23 y a trois autres points que vous souhaiteriez
24 aborder. Donc, est-ce que vous pourriez les
25 traiter? Les traiter maintenant?

1 R. Euh... oui, je vais essayer d'aller un petit peu
2 plus vite pour qu'on puisse... Bon, évidemment, on
3 réitère la totalité des recommandations de votre
4 mémoire sur les autres sujets. Entre autres, on
5 recommande de s'assurer de la suffisance de la
6 prévision des investissements à notre
7 recommandation 1.4.1... euh...

8 Q. **[133]** Ce n'est pas nécessaire. Ce n'est pas
9 nécessaire de...

10 R. Oui.

11 Q. **[134]** ... d'afficher.

12 R. Je ne pense pas. Bon, je pense que, pour moi, il y
13 a un point qui est très important puis, peut-être,
14 pour beaucoup d'entre vous qui font peut-être plus
15 de bicyclette depuis que la pandémie a frappé.
16 Bien, en tout cas, pour les groupes
17 environnementaux, je pense que c'est très
18 important. C'est qu'on avait déploré la dégradation
19 de la qualité des travaux de repavage des pistes
20 cyclables après des interventions d'Énergir. Puis,
21 est-ce que les coupures d'Énergir, pour réduire son
22 manque à gagner pour la post-pandémie, je pense
23 qu'il y a un risque que ça risque de devenir des
24 choses qui ne sont pas prioritaires.

25 On recommande donc à la Régie de requérir

1 d'Énergir, au présent dossier vingt, vingt et un
2 (2020-2021), et dorénavant dans ses causes
3 tarifaires annuelles futures, à la fois, une hausse
4 du budget annuel trop faible pour le repavage des
5 pistes cyclables et le dépôt annuel, dans sa cause
6 tarifaire, à la Régie, d'un tableau de
7 vérifications, corrections et suivis
8 d'interventions sur les pistes cyclables. C'est
9 notre recommandation 1.5.2.

10 Q. **[135]** Et si je me souviens bien, Monsieur
11 Schiettekatte, dans votre mémoire ou juste avant la
12 recommandation 1.5.2, vous aviez élaboré longuement
13 en montrant même des photographies de la situation.

14 R. Oui. On avait pris un exemple de cas où il y avait
15 des travaux qui avaient été exécutés par Énergir
16 puis c'était même rendu maintenant plus dangereux,
17 se promener sur la piste cyclable que sur la voie
18 elle-même.

19 Est-ce qu'on peut remettre la... la...
20 document 1.5.2., la recommandation? Dans le
21 document qui était affiché?

22 Q. **[136]** Oui... Oui. Euh... Monsieur Schiettekatte,
23 est-ce que vous voulez voir la recommandation ou le
24 texte qui se trouve à être dans le corps du
25 mémoire?

1 R. La recommandation, comme telle.

2 Q. [137] D'accord. C'est ça.

3 R. En fait, pour moi, ce qui est important, puis je
4 pense que certains autres des intervenants en ont
5 parlé, que ça soit le télétravail, je pense que la
6 pandémie va avoir des bénéfices à long terme, des
7 impacts à long terme au niveau de la société. Le
8 télétravail, pour nous, c'est fantastique. On
9 aurait pu présenter d'autres documents. Enbridge
10 annonce maintenant qu'ils vont probablement
11 continuer par télétravail même en période post-
12 pandémie. Je pense que c'est des choses qui ont un
13 impact environnemental important dans la manière
14 de... la mobilité. On parle beaucoup ici de
15 changements au niveau de travaux au niveau de la
16 mobilité durable.

17 Je pense que, ça, c'en est un exemple. Je
18 pense que si on peut profiter au moins de la
19 pandémie pour dire, bien, là, on va s'assurer
20 que... et on voit des villes, plusieurs villes qui
21 se lancent dans des dépenses importantes pour faire
22 des pistes cyclables, bien qu'on essaie de faire
23 une petite contribution, dire, nous, on va essayer
24 de, en tant qu'Énergir, on va maintenir ces pistes
25 cyclables là.

1 Bon. Je vous donne une anecdote. Je suis
2 ici à Sainte-Adèle, je n'ai jamais vu autant de
3 personnes sur les pistes cyclables cet été. Alors,
4 je pense qu'il y a un effort à faire puis je pense
5 qu'il y a plusieurs sites que je connais où il y a
6 eu des problèmes avec les travaux de repavage, ça
7 fait que j'invite les régisseurs à peut-être
8 considérer notre recommandation dans ça.

9 Bon. Finalement pour peut-être compléter et
10 pour éviter qu'on se mette à faire des coupures en
11 temps réel partout pour un manque à gagner éventuel
12 si on a le COVID, peut-être que ce serait
13 intéressant de regarder d'assouplir la règle par
14 laquelle tout manque à gagner, autre que celui
15 par... visé par le découplage des revenus, serait
16 absorbé en totalité par un (inaudible). Ça, c'était
17 notre recommandation un point un point... celle qui
18 est juste avant 1.5.1. Ça, ça s'inspire des comptes
19 de frais reportés liés à la pandémie que les
20 régulateurs du Michigan puis de l'Ontario ont
21 adoptés. Ça, c'est peut-être des mesures aussi à
22 considérer.

23 Q. **[138]** D'accord. Je vous remercie beaucoup, Monsieur
24 Schiettekatte. Est-ce qu'il y a quelque chose de
25 plus que vous souhaitiez ajouter?

1 R. Non, je souhaite que la... Personnellement, je
2 souhaite vraiment que la Régie considère un
3 scénario qui n'est pas nul, parce que je ne pense
4 pas que ça représente la réalité. Puis je pense que
5 ça serait... ça ne serait pas juste de faire ce
6 transfert-là vers d'autres années. Je pense
7 vraiment que c'est un point important.

8 Q. **[139]** Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur
9 Schiettekatte. Notre témoin est prêt à répondre à
10 d'autres questions.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Énergir est le premier sur ma liste pour le contre-
13 interrogatoire. Alors, à moins que j'aie oublié un
14 intervenant, me faire signe, donc Maître Locas.

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me VINCENT LOCAS :

16 Oui. Merci beaucoup, Monsieur le Président. En
17 fait, j'aurai peut-être juste une question pour le
18 témoin de SÉ-AQLPA. En fait c'est une demande.

19 Q. **[140]** Je comprends de votre témoignage qu'il y a
20 peut-être certaines recommandations qui ont été
21 revues ou modifiées. Et je remercie également
22 maître Neuman de nous avoir envoyé au courant de la
23 semaine certains documents consolidés avec des
24 petits résumés, des éléments importants. Si c'était
25 possible d'avoir l'équivalent au niveau des

1 recommandations, ça permettrait, je pense, à
2 l'ensemble, à la formation, à Énergir puis à
3 l'ensemble des participants d'avoir peut-être une
4 version à jour des recommandations de SÉ-AQLPA,
5 soit mettre à jour le mémoire ou encore un document
6 avec toutes vos cases. Habituellement, c'est votre
7 manière de procéder de votre côté. Je ne sais pas
8 si c'est quelque chose qui est faisable, et
9 faisable peut-être à court terme considérant qu'on
10 va devoir commencer à travailler sur nos
11 plaidoiries respectives.

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Oui. Écoutez, on pourrait faire ça, mais il n'y a
14 pas grand-chose qui change. On pourrait le
15 consolider, mais ce serait la semaine prochaine.
16 C'est-à-dire on ne pourrait pas le faire demain. Et
17 ce serait dans le cours de la semaine prochaine.

18 Me VINCENT LOCAS :

19 Dans l'intervalle, je me contenterai des notes
20 sténo.

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 Oui. D'accord.

23 Me VINCENT LOCAS :

24 Je vous remercie, Maître Neuman.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Mais il n'y a pas grand-chose qui change, mais on
3 pourrait vous le mettre de façon plus claire.

4 Me VINCENT LOCAS :

5 Oui, oui, seulement ce qui change, j'ai compris
6 qu'il y avait 1.1.3, j'ai entendu également sur la
7 question du GNR, donc je... si c'était possible.
8 Mais sinon, c'est je n'ai pas de questions en soi
9 pour le témoin.

10 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

11 R. Oui, je peux apporter une précision. Je pense que
12 c'était aussi intéressant d'écouter les témoignages
13 des autres intervenants et les interventions tant
14 de la Régie que du banc, tout ce qui étaient des
15 prévisions, parce qu'on retrouve certains
16 parallèles, puis je voulais insister dans cette
17 présentation pour essayer de vous donner les
18 éléments pour faire une décision la plus éclairée
19 possible. Merci.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Alors merci. Merci, Maître Locas. Merci, Maître
22 Neuman. Questions de la part de maître Cardinal?

23 INTERROGÉ PAR Me AMÉLIE CARDINAL :

24 Q. **[141]** Oui, je vais avoir des questions pour vous,
25 Monsieur Schiettekatte. En fait, je vais vous

1 terme avec Énergir et pourraient
2 préférer vendre leur GNR sur les
3 marchés d'exportation à l'extérieur du
4 Québec, possiblement par contrats à
5 court terme, si les prix sont plus
6 avantageux.

7 Et en bas de la page qui suit, donc qui est la page
8 18 du document, il y a... il y a un lien, là,
9 pour... qui mène au Programme de traitement des
10 matières organiques. Donc, si vous pouvez cliquer
11 dessus. Non, c'est pas celui-là, Madame la
12 Greffière, ça c'est... c'est celui en-dessous, dans
13 la note de bas de page.

14 Il n'y a pas de problème, vous avez quand
15 même une bonne moyenne au bâton, là, ça fait que je
16 vais... On ne peut pas se plaindre. Donc, la pièce
17 013, c'est ça. Si on va à la page 30 du PDF, c'est
18 ça, donc le lien, exactement, celui-là. Oui. Donc,
19 ça nous mène au fameux texte du programme. Et là,
20 si on va à la section 5, qui s'appelle : « Critères
21 d'admissibilité », à la page 8 du document. En
22 fait, c'est la section 5, là. Je ne vois pas
23 exactement... Non, en fait c'est pas le bon lien,
24 je m'excuse. C'est celui de l'autre page après. Si
25 on peut revenir dans la preuve encore une fois. Ah,

1 vous sortez du document à chaque fois. O.K.

2 R. Le cadre normatif, là, c'est ça?

3 Q. **[142]** C'est ça, donc le programme, dans le fond,
4 c'est le texte du programme et les conditions. Là,
5 allez un petit peu au-dessus, c'est le gouvernement
6 du Québec, environnement.gouv. O.K. C'est le...

7 LA GREFFIÈRE :

8 Bien c'est ça.

9 Me AMÉLIE CARDINAL :

10 Ah non, mais c'est celui... c'était l'autre page,
11 je crois. Je pense que dans la note de bas de page,
12 en fait. En fait, je vais vous le lire, le texte du
13 programme, je l'ai devant les yeux, O.K.

14 Je vous demanderais de me faire confiance,
15 sinon, on va continuer notre recherche du lien, on
16 va poursuivre jusqu'à la mort, là, il n'y a pas de
17 problème. O.K.

18 Donc, en fait, la section 5, ça s'appelle
19 « Critères d'admissibilité au programme » et...

20 R. Point E.

21 Q. **[143]** Le point E, exactement, c'est ça. Donc, au
22 point E, on lit que :

23 Le biogaz généré par tout projet de
24 biométhanisation devra être utilisé au
25 Québec et devra remplacer du carburant

1 ou du combustible fossile utilisé au
2 Québec.

3 Donc, pour être subventionné par le
4 programme, le GNR produit au Québec doit être
5 utilisé au Québec.

6 Dans ce contexte-là, pouvez-vous élaborer
7 sur le risque que les producteurs québécois
8 subventionnés préfèrent vendre leur GNR sur les
9 marchés d'exportation, à l'extérieur du Québec?

10 R. Alors, j'indique qu'ils vont signer un contrat au
11 Québec et qu'ils ne vont pas s'engager parce qu'ils
12 ne peuvent pas s'engager non plus, parce que c'est
13 jamais des volumes fermes. Alors, ils vont
14 probablement faire en sorte qu'il y ait une partie
15 du volume qui va se vendre au Québec, mais une
16 autre partie qui, de toute façon, ils ne pourront
17 pas s'engager sur un contrat à long terme parce
18 qu'elle fluctue selon la production. C'est cette
19 partie-là qui va se retrouver à vendre à
20 l'étranger.

21 Q. **[144]** Parfait. Et juste une précision par rapport à
22 votre témoignage de tout à l'heure. Vous avez
23 mentionné, là je veux savoir si j'ai bien compris,
24 qu'en temps de pandémie ce n'était peut-être pas
25 une très bonne idée d'aller vers le GNR comme

1 source d'approvisionnement et j'aimerais comprendre
2 un peu votre position par rapport à la situation de
3 votre recommandation, en fait, votre observation
4 par rapport au règlement concernant la quantité de
5 gaz naturel renouvelable devant être livrée par un
6 distributeur qui prévoit, là, une limite à
7 atteindre, un seuil à atteindre, idéalement à un
8 pour cent (1 %) jusqu'à cinq pour cent (5 %) en
9 deux mille vingt-cinq (2025).

10 R. Bien, c'est que la problématique qu'on a,
11 actuellement, c'est beaucoup d'incertitude, hein,
12 dans le marché. Alors, les gens vont essayer de
13 couper leurs coûts. Alors, je vois difficilement
14 des gens qui veulent couper leurs coûts qui vont
15 décider d'aller payer plus cher pour le gaz
16 naturel, alors qu'ils peuvent l'avoir moins cher.
17 C'est un petit peu ça, la logique. Je ne dis pas
18 qu'en temps normal, ça ne serait pas la même
19 situation mais dans un temps de pandémie où même
20 Énergir contrôle ses coûts, la plupart des
21 organismes essaient de faire ça actuellement, ce
22 n'est peut-être pas le bon temps pour essayer
23 d'aller... de faire ça. On voit que c'est un petit
24 peu à l'inverse, le succès que les programmes de
25 thermopompes, par exemple, dans auprès du TEQ,

1 parce que tout le monde essaie de profiter de ça
2 pour changer leurs équipements pour sauver de
3 l'argent.

4 Alors, c'est un petit peu ça, ma crainte,
5 c'est que le deux mille sept cent soixante-quinze
6 (2775) clients, il ne va pas se matérialiser. On va
7 avoir un enjeu puis en plus de ça, qui est un
8 deuxième problème, vous allez voir des gens qui
9 vont commencer à exporter, où évidemment, ils vont
10 vendre le bloc au Québec si possible avec des
11 contrats avec Énergir, mais il y a peut-être des
12 contrats à court terme, parce que ce n'est pas
13 écrit que c'est des contrats à court terme, là. Des
14 contrats à long terme.

15 Ils vont peut-être vouloir juste s'engager
16 sur des contrats à court terme avec Énergir qui
17 vont être plus dispendieux et que le coût moyen de
18 seize dollars (16 \$), il ne sera plus là, il va
19 peut-être être, je ne le sais pas, moi, t'sais, on
20 a vu des prix de GNR qui allaient jusqu'à
21 cinquante-neuf dollars (59 \$).

22 Alors, c'est... il faut, je pense qu'il y a
23 une question de prudence puis c'est une question
24 que j'espère bien qu'on va intervenir, là, dans le
25 dossier 4008. Je pense qu'il y a beaucoup

1 d'informations qu'on pourrait donner pour aider à
2 préciser, là, ce scénario-là qui est présenté dans
3 cette cause tarifaire-là, mais c'est pour ça que je
4 recommande qu'on le reporte, qu'on n'approuve pas
5 ça, parce que je ne pense pas que c'est réaliste.

6 Q. **[145]** O.K. Donc, bien ça va clore mes questions.
7 Merci.

8 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

9 LE PRÉSIDENT :

10 Maître Roy?

11 Q. **[146]** Monsieur Schiettekatte, j'ai une ou deux
12 questions par rapport à la dernière question que
13 maître Cardinal vous a posée. C'était plus
14 d'essayer de concilier votre affirmation selon
15 laquelle, dans un cas de pandémie, il est peu
16 probable ou c'est peut-être pas le bon temps
17 d'acheter du GNR. Mais, dans une autre de vos
18 recommandations, vous suggérez d'imposer ou
19 d'atteindre un plafond plus élevé que ce que
20 prévoit le règlement du un pour cent (1 %). Est-ce
21 qu'il n'y a pas une dichotomie entre les deux?

22 M. JEAN SCHIETTEKATTE :

23 R. Oui, c'est un problème. Je pense que ça va peut-
24 être passer par un changement ou un décret du
25 gouvernement parce qu'on se retrouve dans une

1 situation où le gouvernement veut encourager le
2 GNR, l'adoption du GNR, mais les règles du GNR,
3 telles qu'elles ont été... Là ça va peut-être
4 tomber dans des choses légales. J'inviterais peut-
5 être maître Neuman à m'assister, mais...

6 Q. [147] Oui, mais maître Neuman peut garder ça pour
7 la plaidoirie. Vous n'avez pas à répondre si vous
8 n'êtes pas sûr.

9 R. Mais, ma compréhension, c'est qu'on est limité
10 actuellement. Il faut trouver des clients pour
11 pouvoir avoir cet... cette vente-là. Alors, nous,
12 on est totalement, comme groupe
13 environnementaliste, on voudrait, c'est même
14 possible que ce soit dix pour cent (10 %) du GNR.
15 Mais, malheureusement le contexte, je peux dire,
16 réglementaire, fait qu'on est limité à ces deux
17 mille sept cents (2700) clients-là.

18 Et bon, tant mieux si on est capable
19 d'aller en chercher mille (1000). C'est peut-être
20 ça qu'on devrait viser. Mais, allez chercher les
21 deux mille sept cents (2700), ça va être difficile.
22 Puis c'est pas parce qu'on n'est pas d'accord là.
23 On voudrait que ce soit ces deux mille sept cent
24 (2700) clients-là. On voudrait même que ça en soit
25 dix mille (10 000), mais c'est...

1 Q. [148] Hum, hum.

2 R. Le contexte et ce que je vois dans le marché, parce
3 que j'ai quand même une expertise dans ce domaine-
4 là, j'aurais peut-être dû en parler au début, mais,
5 t'sais, j'ai développé là pour EBI des projets à
6 l'extérieur du Canada et des choses comme ça.
7 Alors, je la connais très bien cette situation-là.

8 Les gens, les... je ferais une
9 recommandation d'être très prudent sur les... la
10 présentation qui est faite là de ces prévisions-là
11 parce que ça va être difficile à réaliser.

12 Puis écoutez, moi, c'est pas parce qu'on ne
13 veut pas atteindre le cinq pour cent (5 %) ou le un
14 pour cent (1 %). Ça éclaire un petit peu ma... ma
15 conviction. Ça semble un petit peu différent.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Oui, je comprends. Le deuxième point, vous avez
18 parlé de transférer ou de ne pas se prononcer ou de
19 laisser le dossier 4008 se prononcer sur le volet
20 de l'approvisionnement ou des données des chiffres
21 en matière de GNR. C'est exact qu'il existe un
22 dossier parallèle. Mais, à tout événement, il y a
23 un certain... il me semble qu'il y a un certain
24 examen qui doit être fait par la présente
25 formation, dans le sens que nous devons adopter un

1 plan d'approvisionnement. Vous nous comprenez.

2 Alors, est-ce qu'on peut ne pas tenir
3 compte de ce volet-là aux fins de l'approbation
4 d'un plan d'approvisionnement? Je pose la question.
5 Et je présume que maître Neuman pourrait répondre
6 un peu plus tard en plaidoirie.

7 R. Mais, moi, c'est encore une question que, ce que je
8 comprends, c'est qu'on doit présenter des chiffres
9 réalistes et on doit approuver des chiffres
10 réalistes. Je n'ai pas les éléments dans ce
11 tableau-là pour vous dire que c'est réaliste. En
12 fait, j'ai même les éléments pour dire que ce n'est
13 pas réaliste. Alors, je suis un petit peu... C'est
14 pour ça que je vous... je fais cette
15 recommandation-là. Bon légalement qu'est-ce qui est
16 possible là, c'est peut-être plus maître Neuman qui
17 va vous répondre...

18 Q. **[149]** Oui.

19 R. ... dans sa plaidoirie. Mais, moi, comme
20 spécialiste, ce que je vous recommande
21 actuellement, c'est de faire ça, soyez très prudent
22 par rapport à ces chiffres-là.

23 Q. **[150]** O.K. Troisième chose, j'espère que c'est pas
24 du côté légal, mais je pense que oui. Les pistes
25 cyclables. Les pistes cyclables. Vous avez parlé

1 des pistes cyclables, est-ce que c'est pas
2 plutôt... J'essaie de me rappeler des volets de
3 discussions que nous avons eues avec l'UMQ dans le
4 passé sur des fraiseuses, je pense qu'on appelle ça
5 comme ça, les torpilles qu'on plantait dans le sol
6 pour... Bon. Puis il y avait des problèmes avec les
7 tuyaux qui passaient. Il y avait des échanges à
8 savoir « écoutez, c'est pas une relation avec une
9 municipalité ça, au lieu d'être une compétence qui
10 relève de la Régie? »

11 Je n'ai plus la conclusion dans ma tête,
12 mais je me posais la question. Est-ce que la Régie
13 peut, dans toute sa sagesse, prévoir une ordonnance
14 pour bien asphaltier les pistes cyclables? C'est la
15 question que peut-être mon collègue pourra répondre
16 un peu plus tard.

17 R. Dans ce cas-ci, c'est une...

18 Me DOMINIQUE NEUMAN :

19 C'est moi votre collègue?

20 LE PRÉSIDENT :

21 Comment vous dites, Maître Neuman?

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Excusez-moi. Vous parlez de moi? Le collègue?

24 LE PRÉSIDENT :

25 C'est-à-dire collègue avocat.

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Q. [151] Oui, c'est ça, oui, oui. En fait, là, on
3 parle des coûts. On parle des coûts.

4 R. On parle des coûts, oui.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Q. [152] Vous parlez des coûts?

7 R. Oui, actuellement il y a un budget qui est très
8 faible puis ça serait, peut-être, de l'augmenter
9 puis de faire un suivi que les travaux sont faits.
10 Peut-être, d'année en année, mais pas...

11 Q. [153] Vous savez qu'il y a un budget?

12 R. Oui, c'est plus...

13 Q. [154] Oui, il y a un budget, effectivement, qui est
14 prévu, pour de l'asphaltage, soit des travaux. Je
15 comprends là, effectivement. J'avais échappé ce
16 bout-là. Effectivement.

17 R. Mais ça, c'est un point comme... Comme groupe
18 environnemental par rapport à la pandémie, c'est un
19 point qui nous tient à coeur. Et je pense qu'il y a
20 beaucoup de gens qui, maintenant, utilisent leurs
21 vélos comme il y a des gens qui vont faire du
22 télétravail. Je pense que ça serait une bonne
23 occasion de montrer qu'on a un intérêt pour ça.

24 Q. [155] Ma collègue fait du vélo. Je vois sa tête
25 hocher là, mais... Moi, je promène des poussettes,

1 de ce temps-ci, sur les pistes cyclables, mais les
2 gens n'aiment ça. Alors, il n'y a pas d'autres
3 questions autour de moi? Non? Ça va? Alors, on vous
4 remercie, Monsieur... Je pense que, oui, c'est
5 complet, Monsieur Schiettekatte. Maître Neuman,
6 vous n'avez pas de réinterrogatoire?

7 Me DOMINIQUE NEUMAN :

8 Non, ça sera tout. Je vous remercie beaucoup.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Alors, finalement, on peut vous libérer...

11 R. Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 ... et ça complète la preuve de SÉ-AQLPA. Et si je
14 me trompe pas, ça complète la preuve de tous les
15 intervenants et participants. Euh... Maître Locas,
16 oui, est-ce que vous avez des mises à jour?

17 Me VINCENT LOCAS :

18 Monsieur le Président, aucune mise à jour de notre
19 côté. Simplement vous informer qu'Énergir n'aura
20 pas de contre-preuve, ce qui veut donc dire que sa
21 preuve est close.

22 Par contre, ça me permet de prendre un
23 moment avant qu'on finisse la journée et la
24 semaine, d'une certaine manière. Vous savez,
25 lorsqu'on a déplacé les audiences, en fait, les

1 plaidoiries, pour être plus précis, aux dix-sept
2 (17) et dix-huit (18), je vous avais mentionné
3 qu'Énergir allait faire preuve d'agilité et de
4 flexibilité pour faire en sorte que les délais ne
5 soient pas repoussés davantage, bien, ça s'applique
6 également aux procureurs qui vont être disponibles
7 pour livrer la plaidoirie.

8 Je ne pourrai malheureusement pas être de
9 ceux-là. Par contre, j'ai un collègue qui va me
10 remplacer à pied levé. Donc, vous allez avoir
11 maître Hugo Sigouin Plasse et ma collègue Marie
12 Lemay Lachance qui vont livrer la plaidoirie
13 d'Énergir le dix-sept (17). Ils seront également
14 présents le dix-huit (18), si nécessaire, pour
15 faire leurs représentations.

16 Donc, ça me permet également de vous
17 remercier, remercier la formation. Remercier le
18 personnel technique de la Régie, entre autres, pour
19 les changements de dernière minute des derniers
20 jours. C'est toujours très apprécié de pouvoir
21 compter sur votre flexibilité également et de
22 remercier mes consoeurs et confrères, également
23 représentants des différents intervenants pour non
24 seulement la dernière semaine, mais pour l'ensemble
25 du traitement et de l'examen de cette cause

1 tarifaire deux mille vingt, deux mille vingt et un
2 (2020-2021).

3 LE PRÉSIDENT :

4 Alors, merci pour ces bons mots, Maître Locas.

5 Alors, nous allons accueillir vos collègues avec un
6 sentiment de satisfaction. Je suis persuadé qu'ils
7 vont bien reprendre les propos que vous auriez eus
8 à nous partager.

9 Me VINCENT LOCAS :

10 J'en suis convaincu.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Et ensemble... Ah... oui, oui, il n'y a aucun
13 problème. Et ensemble nous vous remercions tous et
14 toutes, et particulièrement en cette fois-ci aux
15 services informatiques. Vous en avez chez Énergir,
16 également. Nous en avons également ici. C'est un
17 travail qui a été réussi dans le sens que c'était
18 une première audience virtuelle de longue durée et
19 ce n'est qu'un succès, selon nous.

20 Alors, un merci aux gens d'informatique.

21 Aux gens de la sténographie également parce qu'on
22 ne les voit pas, mais je sais que c'est toute une
23 équipe. Et, Madame Lebus, bien, vous tirez plus
24 vite que votre ombre. Je pense que c'est ça qu'on
25 peut sortir.

1 Alors, merci à tous, les spécialistes de
2 l'équipe de la Régie et les intervenants,
3 procureurs, et caetera, une bonne fin de semaine et
4 on se revoit le dix-sept (17) et le dix-huit (18).
5 Un courrier vous sera transmis sous peu pour vous
6 confirmer les données de connexion. Merci.

7

8 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

9

10

11 SERMENT D'OFFICE:

12 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
13 certifie sous mon serment d'office, que les pages
14 qui précèdent sont et contiennent la transcription
15 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
16 moyen du sténomasque d'une retransmission en
17 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

18

19 ET J'AI SIGNE:

20

21

22

23 _____
Claude Morin, sténographe officiel

24 Tableau #200569-7.